l'unité

M 2805 - N° 491 - 7F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 3 décembre 1982

EDITORIAL

Le père Noël de Pontoise

PAR NICOLE CHAILLOT

LE père Noël est arrivé avec un mois d'avance à Pontoise où il a rempli de bonnes paroles et de formules toutes faites les petits souliers des « godillots » de l'U.d.f. Auréolé de son récent déjeuner avec le père Fouettard, qui scellait la « réconciliation » de la droite, le père Noël très décontracté a fait un véritable triomphe au congrès de l'U.d.f. où tous les petits orphelins du pouvoir étaient venus chercher chaleur et réconfort au seuil d'un hiver qui s'annonce rigoureux et d'une traversée du désert qui n'est pas près de se terminer.

Bref, Valéry Giscard d'Estaing a su trouver les mots qu'il fallait pour conquérir à bon compte un congrès qui lui était de toute façon tout acquis. Appeler congrès le meeting de Pontoise s'apparente à un abus de langage. Nous, organisation démocratique avec militants, débats, motions, votes et délégués, nous savons ce que cela veut dire. Mais pour les honorables notables de ce club assez fermé qu'est l'U.d.f., ce mot n'a pas la même signification. Les idées politiques ne comptent pas, il suffit d'utiliser adroitement toute une série de réflexes quasi pavloviens basés sur la peur, l'égoïsme, la vanité, etc. D'où les thèmes classiques de l'insécurité, de la peur de manquer et la haine des « partageux ».

Et même si certains parmi les intervenants de Pontoise tenaient à souligner que « le conservatisme ne nous aura servi à rien, pas même à conserver le pouvoir », il faut bien constater que la tonalité générale de la grand-messe giscardienne manifestait une dérive droitière aiguë. Et prétendre que Valéry Giscard d'Estaing a tenu un discours « centriste » pour mieux rejeter Chirac à sa droite, c'est aller un peu vite en besogne et faire l'impasse sur quelques thèmes développés par l'ex-président de la République (que des journalistes ivres de nostalgie n'ont cessé d'appeler le chef de l'Etat !).

Certes Giscard, en cela apparemment moins sectaire que les siens, prétend que son refus du socialisme « ce n'est ni la recherche de la revanche sociale ni le refus de l'évolution. La réponse aux déçus du socialisme ce ne sera pas un socialisme tiède ou demi-socialisme. Ce sera de retenir certaines de leurs aspirations et de rejeter les méthodes actuellement choisies pour leur répondre ». Mais dans le même temps il prêche un redoutable « contrôle social » qui serait déjà une forme d'exercice du pouvoir. Que cache cette formule anodine ? Giscard veut-il jeter dans la rue les troupes catégorielles opposées au pouvoir ? Cela reviendrait alors à dire que les camionneurs chiliens ont exercé un « contrôle social » sur le gouvernement de Salvador Allende. D'autant que, relayée par Lecanuet, cette formule prend d'autres proportions : « Si le désordre surgissait nous prendrions nos responsabilités. » Ah ! ce chaos qui ne vient pas et qu'ils appellent pourtant de leurs vœux.

Soufflant ainsi le chaud et le froid, le père Noël de Pontoise, tout en souhaitant apporter consolation aux « blessés du 10 mai » (admirons la graduation dans la dramatisation), n'a qu'une crainte, qu'il nomme sans vergogne. « Si les hasards faisaient apparaître des résultats plus favorables », il y aurait du danger à voir ces malheureux « reprendre leur marche de somnambule ». Autrement dit, pourvu que la France se casse la figure pour que je puisse ramasser les morceaux... Reste qu'en dépit des efforts de l'opposition, la grande majorité des Français, s'ils ne sont pas enthousiasmés par certains aspects de l'actuelle politique, ne sont pas près de redonner leur confiance aux leaders de la droite. D'autant qu'à peine avalé le dernier toast de réconciliation entre Giscard et Chirac la bataille fait de nouveau rage, à Lyon notamment, où le jeune méchant loup R.p.r. Michel Noir conduira une liste concurrentielle à celle du vieil agneau U.d.f. Francisque Collomb. La trêve des chefs aura fait long feu.

Les Français n'ont plus envie de croire à ces pères Noël-là quels que soient les masques qu'ils utilisent pour les séduire.

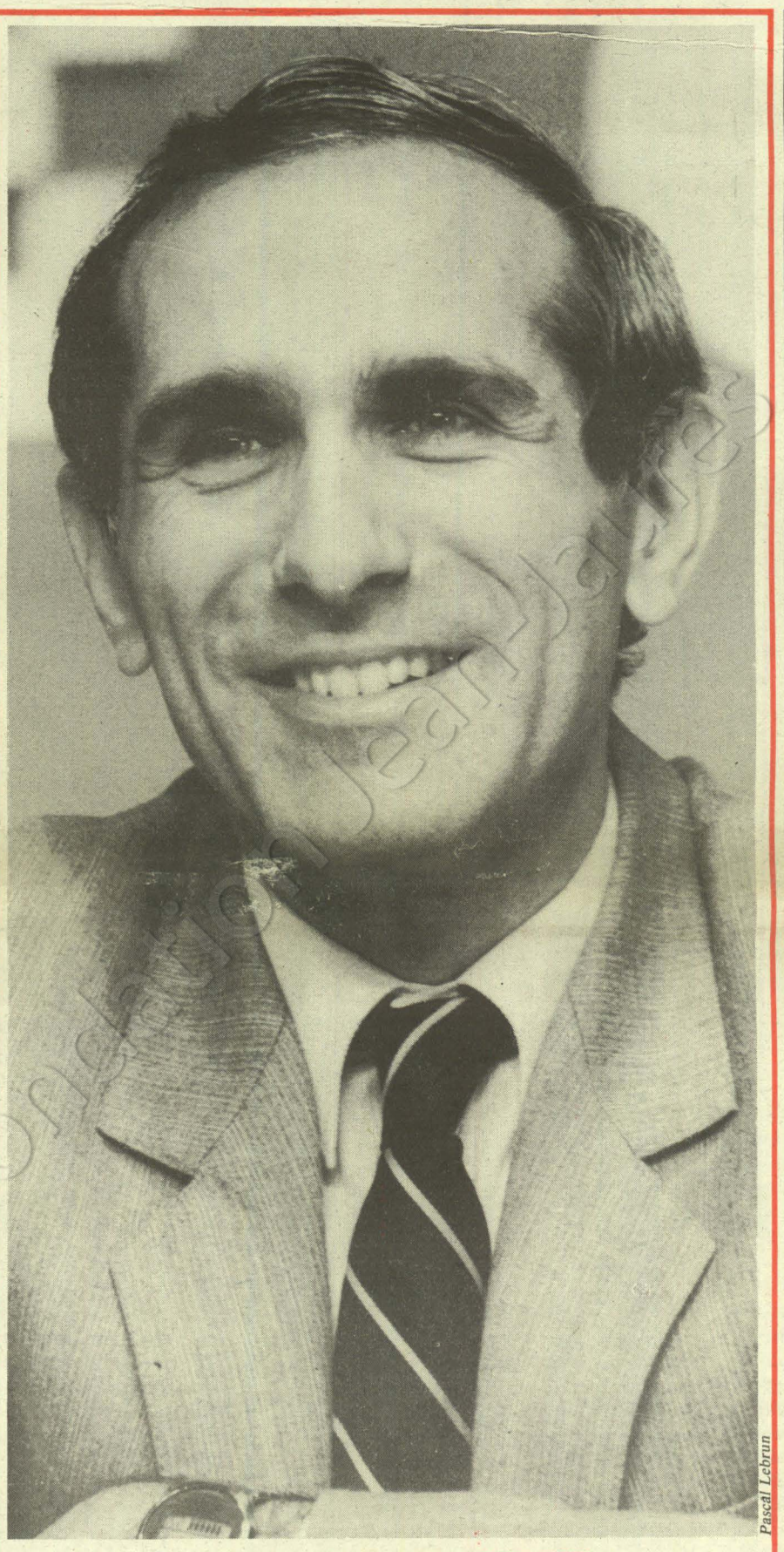

Pascal Lebrun

EXCLUSIF

LE PREMIER ENTRETIEN AVEC PAUL QUILES, CHALLENGER DE CHIRAC

(page 2)

Le défi européen (page 4)

La complainte du mal aimé (page 6)

L'indice d'écoute qui tue (page 8)

Les enjeux politiques des prud'homales (page 11)

Viva el rey! (page 14)

Comment redorer le blason soviétique (page 16)

Réforme hospitalière : certains aiment d'autres pas... (page 19)

Enfants: des transports dans la joie (page 20)



Paul Quilès sur un marché du XIIIe arrondissement.

Paul Quilès: "La bataille sera rude mais aucun combat n'est perdu d'avance"

CADRE, ancien polytechnicien, une petite quarantaine dynamique, les pieds sur terre et le sourire chaleureux, ce pourrait être la première esquisse d'un portrait de Paul Quilès. Désigné par les militants socialistes comme leur tête de liste pour briguer la mairie de Paris, Quilès est déjà un élu parisien. Aux élections législative de 1978, il battait Alexandre Sanguinetti après avoir devancé au premier tour le communiste Philippe Herzog. Paul Quilès devenait ainsi le seul député socialiste de la capitale, puisque Edwige Avice ne fut élue que six mois plus tard.

Compétent et rigoureux, c'est lui que François Mitterrand choisit pour diriger sa campagne. Aujourd'hui, Paul Quilès s'est entouré d'une équipe d'élus — dont cinq députés —, de militants et de deux ministres pour mener la campagne des municipales dans la capitale. Une équipe d'hommes — et de femmes — qui connaissent particulièrement bien les dossiers parisiens, tant au plan de la gestion que sur le terrain.

« L'UNITE » : Les Parisiens peuvent se demander qui est Paul Quilès. Car bien que député du XIIIe arrondissement depuis 1978, vous êtes surtout connu à l'intérieur du Parti socialiste et à l'extérieur comme le numéro 3 de ce parti.

PAUL QUILES : L'objet d'une campagne électorale est d'exposer des idées, des propositions, mais aussi de faire connaître le candidat qui les défendra. A cet égard, je pars d'une base qui ne me semble pas négligeable, puisque, d'après les sondages, environ un Parisien sur deux sait déjà que je suis candidat de la gauche contre Jacques Chirac. Lorsque j'ai affronté en 1978 le débatteur politique de grande notoriété qu'était Alexandre Sanguinetti, dans le XIIIe arrondissement, le problème était beaucoup plus sérieux, puisqu'à peu près personne ne me connaissait ; cela ne m'a pas empêché de gagner.

La façon dont je conduirai ma campagne — sur laquelle je m'expliquerai prochainement — permettra aux Parisiens de mieux me situer. J'ai l'intention de multiplier les contacts, les rencontres et d'être présent aussi souvent que je le pourrai, dans les arrondissements, aux côtés des candidats, lorsqu'ils mèneront des actions sur le terrain. Je n'aurai pas besoin pour cela des 300 000 F que Jacques Chirac s'est fait voter il y a quelques mois pour financer... ses déplacements dans les arrondissements de la capitale !

— Que signifie pour vous votre désignation à la candidature de maire par les militants socialistes parisiens.

— Si j'ai souhaité être candidat à Paris contre Jacques Chirac pour y mener la bataille des municipales, c'est qu'il me semblait que je disposais de certains atouts.

Militant depuis neuf ans dans la Fédération de Paris et successivement secrétaire de section, membre du Bureau fédéral et député, je crois avoir acquis une connaisance et une expérience réelles des problèmes de la capitale et de ses habitants. D'autre part, pouvait-on imaginer que la confrontation — même pour une élection locale — avec un des leaders de l'opposition ne serait pas l'objet d'une attention toute particulière de la part d'un des dirigeants de notre parti ?

Secrétaire national du P.s., député de Paris, j'ai fait part de ma volonté de conduire avec les socialistes et, je l'espère, l'ensemble de la gauche, une campagne systématique pour empêcher que la capitale demeure un bastion de la droite. La tâche sera rude, mais je suis de ceux qui pensent qu'en politique aucun combat n'est perdu d'avance.

— Vous allez commencer votre campagne comme chef de file du Parti socialiste dans la capitale. Mais après les débats internes qu'a connus la fédération de Paris, êtes-vous sûr que tous les militants parisiens sont prêts à s'engager complètement à vos côtés ?

— Je n'ai pas l'ombre d'une hésitation à répondre oui. Les débats internes pour la désignation de la tête de liste parisienne et des vingt têtes de liste d'arrondissements ont été brefs et particulièrement corrects. Aussitôt après, un dispositif de campagne s'est mis en place. Il associe de façon très étroite la direction fédérale, et notamment la première secrétaire fédérale, Nicole Bricq, le président du groupe socialiste au Conseil de Paris, Georges Sarre, les têtes de liste d'arrondissements et l'équipe de camarades qui m'aident directement dans l'organisation de la campagne*. D'ores et déjà, tous les militants se préparent et je peux prévoir, sans crainte d'être démenti, que la mobilisation des socialistes sur l'ensemble de Paris sera forte. C'est une équipe solide et soudée, aux talents divers, qui fera campagne avec dynamisme et enthousiasme. Les Parisiens devraient s'en apercevoir rapidement.

— Puisque vous êtes candidat à la mairie de Paris, il est impossible de ne pas vous demander quels avantages représentent à vos yeux et pour les Parisiens le « nouveau statut » de leur ville.

— Il n'aurait pas été compréhensible de voir la décentralisation voulue par le gouvernement s'arrêter aux portes de la capitale. La gestion des affaires municipales de Paris, ville de deux millions cent mille habitants, ne pouvait être, en effet, que très centralisée, en l'absence de structures sérieuses de

concertation et de gestion dans les arrondissements. Le nouveau statut, que nous avons ardemment souhaité, va permettre un développement de la vie démocratique à Paris, grâce à l'augmentation du nombre des élus au Conseil de Paris et à la désignation au suffrage universel d'un conseil d'arrondissement et d'un maire dans chaque arrondissement. Les élus seront plus proches des Parisiens, dont les aspirations et les besoins seront ainsi mieux pris en compte qu'actuellement, où sévit une bureaucratie lointaine et souvent inefficace. Le habitants des arrondissements disposeront de nouveaux moyens d'expression ; ils seront associés à la vie de leur quartier (implantation et gestion des équipements collectifs, vie culturelle...) à travers leurs élus et les associations.

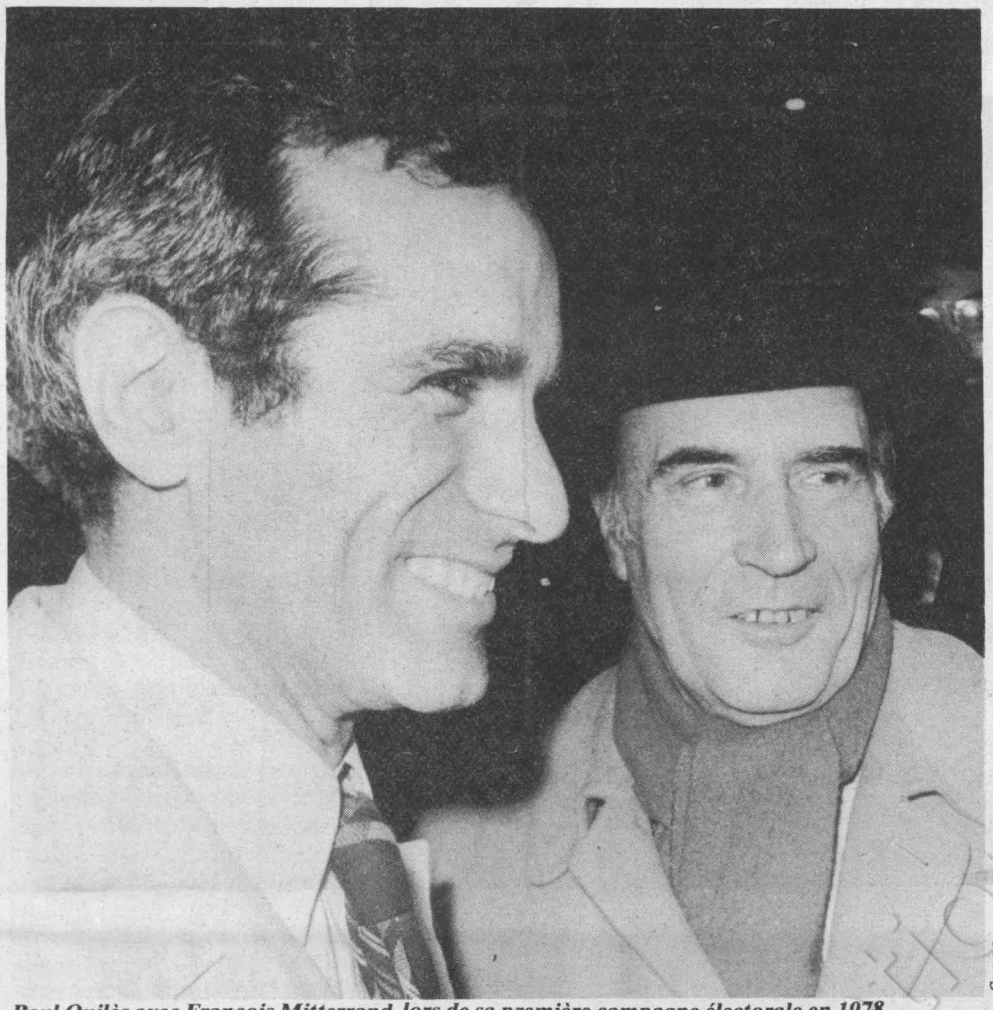

Sygma

Paul Quilès avec François Mitterrand lors de sa première campagne électorale en 1978.

— Quel sera, à votre avis, le poids des réformes entreprises après le 10 mai sur les élections municipales. En d'autres termes, estimez-vous que ce scrutin sera d'abord un scrutin politique ?

— Les élections municipales sont en France traditionnellement et prioritairement des élections locales où les citoyens apprécient le travail effectué au cours de leur mandat par les élus municipaux et les projets d'avenir présentés par les listes concurrentes. La consultation de mars 1983 ne devrait pas déroger à cette règle. Toutefois, la compréhension, la perception de la politique nationale et la portée des réformes de structures entreprises depuis le 10 mai auront inévitablement des répercussions. En ce sens, les électeurs jugeront l'avancée des grandes réformes (nationalisations, régionalisation, droit des travailleurs, droit des locataires, accroissement des droits de la femme) qui sont, par nature, longues à produire des effets positifs, mais aussi ce que j'appellerais la gestion du pays. Sous cet angle, comme l'a fait récemment Pierre Mauroy, la majorité présidentielle doit être offensive en soulignant les résultats obtenus dans un contexte national et international particulièrement difficile. Il faut rappeler avec force que la France, avec plus d'un point de croissance, fait mieux que ses partenaires européens qui, en moyenne, connaîtront la croissance zéro, que le chômage tend à se stabiliser chez nous, alors qu'il s'accroît fortement ailleurs, que le revenu disponible des ménages aura progressé en moyenne de 2 %, que le pouvoir d'achat du minimum vieillesse aura augmenté de 30 % pour une personne seule et de 20 % pour un ménage, que pour la première fois depuis sept ans le pouvoir d'achat des agriculteurs augmente...

Tous ces éléments du bilan, sans oublier une politique industrielle active et une politique étrangère qui vise à renforcer les positions de la France dans le monde, feront partie du débat. Mais, je le répète, ainsi que le veut une nette majorité de Français, les enjeux demeureront principalement municipaux.

— La droite parle déjà d'un vote de censure contre le gouvernement. Qu'en pensez-vous ?

— Faute de pouvoir le faire à l'Assemblée nationale, l'opposition rêve tout éveillée de censurer la politique gouvernementale par le biais des élections municipales. Prenant de plus en plus de distance vis-à-vis d'institutions dont ils ont présidé à la mise en place, l'opposition et notamment le R.p.r. répètent à l'envi que la légitimité du pouvoir est entamée et qu'un éventuel succès de la droite remettrait en cause la pérennité du gouvernement, voire de la majorité présidentielle. Rappeler cette intention serait, paraît-il, injurieux à l'égard de l'opposition, comme si cette dernière n'avait pas multiplié les déclarations (Chirac, Debré, Peyrefitte) qui illustrent son farouche esprit de revanche et sa volonté systématique d'affaiblir le Pouvoir. La plus récente, rapportée par un grand quotidien du soir, vient d'Yves Guéna, qui exprime tout haut ce que l'on pense avec plus de discrétion depuis quelques semaines dans les hautes sphères de la droite : « Les élections municipales seront l'occasion de poursuivre la déstabilisation d'un pouvoir qui a fait la preuve de son incapacité à gérer la France. » On ne saurait être plus clair.

— Les prochaines élections municipales ne vont-elle pas fournir à la droite une occasion de refaire son unité comme semble le montrer la récente rencontre Chirac-Giscard ?

— A Paris, comme dans la plupart des villes de France, les partis de la majorité présidentielle se présenteront aux électeurs sur des listes d'union. Si, dans la majorité, le P.s. comme le P.c. prennent principalement pour bases de négociation des éléments objectifs — les rapports de force électoraux lors des dernières consultations électorales —, le R.p.r. semble se tailler une part nettement supérieure à sa représentativité des derniers scrutins. On s'en inquiète, paraît-il, à l'U.d.f. !

Dix-huit mois après sa défaite, la droite ne parvient manifestement pas à se mettre d'accord sur autre chose que sur des esquisses de plates-formes exposant de vagues principes économiques et sociaux et des incantations sans fondement sur des thèmes manichéens, tels que celui de l'opposition entre « républicains » et « marxistes ». L'union de la droite ressemble pour l'instant plus à un « cartel des nons » qu'à une alliance dynamique porteuse d'un projet politique alternatif. Pour spectaculaire que soit le déjeuner de la semaine passée entre Giscard et Chirac, il ne saurait à lui seul masquer la double volonté de revanche de l'ancien président sur le nouveau pouvoir et sur le président du R.p.r. qui, depuis août 1976, a tout mis en œuvre pour l'affaiblir. Il ne saurait non plus faire oublier l'absence de Raymond Barre, dont on ne peut nier les ambitions. La primaire à Lyon entre le R.p.r. et l'U.d.f. illustre bien la volonté d'hégémonie du R.p.r. et le caractère tactique de cette alliance.

— Sans dévoiler les détails de votre campagne, pouvez-vous déjà dire ce que vous reprochez à Jacques Chirac dans sa gestion de la capitale.

— Paris est à la fois capitale de la France, ville internationale et métropole régionale. Sa gestion doit tenir compte de ces réalités, en favorisant et en développant la vie économique, ainsi que les arts et la culture, qui font la renommée et le prestige de Paris.

Mais Paris est aussi une ville aux multiples quartiers où se côtoient chaque jour des millions d'hommes et de femmes aux conditions de vie souvent très différentes. Ecrasés par une ville de moins en moins humaine, où la solitude et l'anonymat sont devenus la règle, ils aspirent à un autre type de vie dans la cité, fondé sur plus de solidarité et plus de responsabilité. La gestion municipale de Jacques Chirac, dans le droit fil de celle des préfets qui l'ont précédé avant 1977, est parfaitement antinomique avec cette aspiration. C'est ainsi que la politique du logement social, qui devrait être une priorité absolue dans une ville où il est devenu si difficile de trouver un appartement à un prix raisonnable, est un échec total. Les équipements collectifs, insuffisants et mal répartis, ne répondent pas aux besoins. L'amélioration du cadre de vie et la lutte contre les nuisances se limitent à quelques manifestations superficielles de nature publicitaire.

En réalité, la gestion du maire sortant ne cherche pas à résoudre en profondeur les problèmes des Parisiens. C'est une gestion typiquement de droite, en ce sens qu'elle privilégie les dépenses à court terme à visée électoraliste par rapport à l'investissement, seul capable de préparer l'avenir et de sceller durablement la solidarité entre habitants d'une même ville. Jacques Chirac nous promet de faire prochainement son bilan municipal. On peut déjà prévoir que le maire de Paris se décernera, comme d'habitude, un brevet d'autosatisfaction et qu'il fera porter la responsabilité de ses erreurs et de ses insuffisances au seul gouvernement. Comme si les difficultés de Paris avaient commencé le 10 mai 1981 !

(propos recueillis par
EMMANUELE PLAS)



Sygma

Chez lui, au piano.

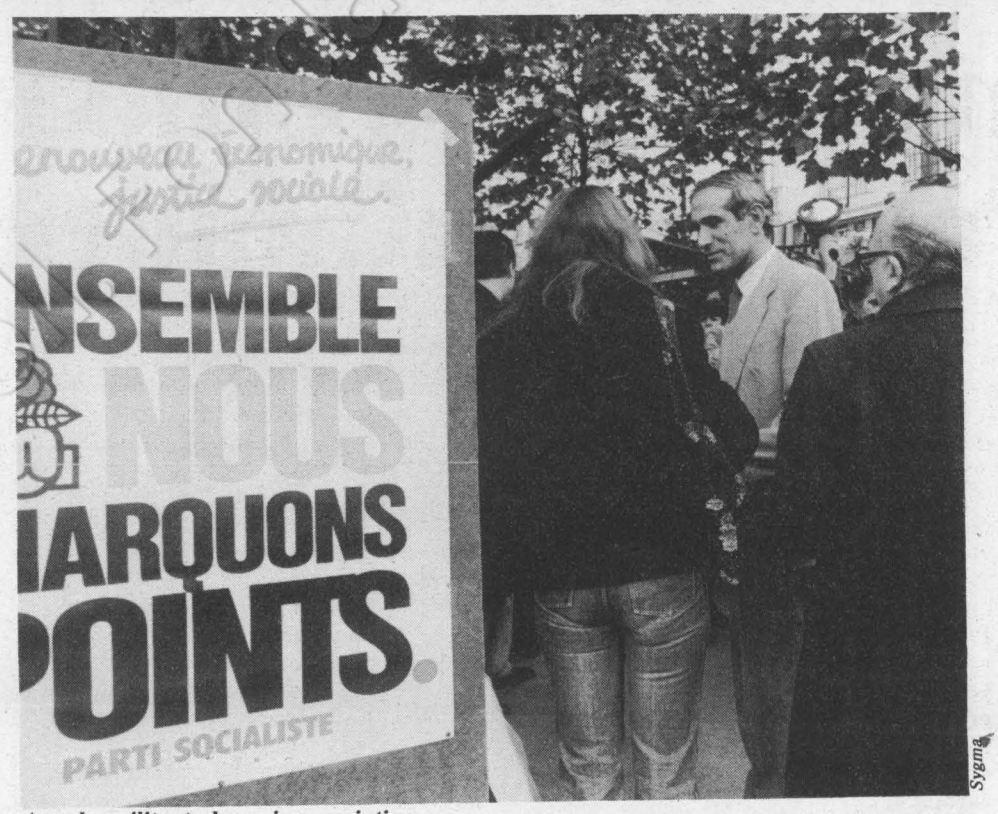

Sygma

Avec les militants de sa circonscription.

** Le siège de la campagne de Paul Quilès est situé : 7 bis, place du Palais-Bourbon, 75007 (ancien siège du P.s.).*

Le défi européen

A la Conférence du Gatt, face à l'énorme pression américaine, l'Europe "très communautaire" a tenu et les Japonais se sont tus... La France n'y est pas pour rien !

PAR GUY PERRIMOND

LA France serait-elle devenue le bastion avancé du protectionnisme? Le «social-chauvinisme » serait-il devenu la dernière mode ? Les barrières douanières — tarifaires ou autres — dressées par le gouvernement auraient-elles transformé l'Hexagone en citadelle assiégée ?

L'autarcie serait-elle le dernier remède adopté par le gouvernement ?

A entendre les réactions de l'opposition, d'une bonne part du patronat et de la presse, on serait tenté de le croire. Qu'il s'agisse de la décision prise par le gouvernement à propos des magnétoscopes ou de sa position lors de la dernière réunion du Gatt, un détournement de l'information a suffi. Un de plus. La volonté de réduire l'hypocrisie a été oubliée. Le détail est devenu le tout. Et les pratiques des autres, celles de la France !

Il faut donc être précis. Et face au délire verbal, rappeler quelques faits. Les importations françaises dépassent 25 % du P.i.b. Au Japon, elles atteignent à peine les 16 %. Et 12 % aux Etats-Unis. Que signifient ces pourcentages ? Bien des choses. Mais ils prouvent au moins la relative perméabilité des frontières : et visiblement le protectionnisme français n'a que peu de rapport avec celui de ses partenaires. Pour mille raisons les produits étrangers pénètrent plus facilement ici qu'ailleurs. La différence des taux de pénétration français et américain est révélatrice. Et, croire que les divers mécanismes de protection ne pèsent pas relève de l'angélisme. Ou de la mauvaise foi.

Il n'était pas inutile de rappeler ces pourcentages à propos du Gatt. Car, au-delà des procès d'intention — courants — la France, en arrivant à cette réunion, n'avait rien à se reprocher. Si ce n'est, à la limite, de ne pas avoir été capable d'établir les mêmes barrières que celles mises en place, depuis de longues années par ses partenaires.

Car ne nous leurrons pas. C'est à peine si 40 à 50 % du commerce international est « libre ». Le pétrole, l'acier, le textile, les produits agricoles obéissent à d'autres règles. Sans parler du commerce avec les pays de l'Est, de celui avec de nombreux Etats du tiers monde, ou des échanges « internes » aux multinationales. Sans parler des contrats obtenus sur crédit d'Etat, et les plus riches ont les taux d'intérêt les plus bas, sans parler des marchés obtenus grâce à des « dons » d'Etat et les plus riches savent parfois être... généreux. Lorsque cela les arrange.

L'enjeu du Gatt était donc ailleurs. Une fois de plus, les Etats-Unis souhaitaient utiliser cette instance pour adapter le commerce international à leurs besoins. Tout en justifiant, au passage, leur politique économique. Pour Washington, les enjeux de cette conférence étaient simples : élargir les compétences du Gatt en remettant en cause des pratiques, des accords qui sont considérés, aux Etats-Unis, comme un frein à leurs exportations. En un mot, les Européens étaient coupables d'avoir mis au point une politique agricole commune et les pays en voie de développement de vouloir s'assurer la maîtrise de sociétés de services — banques, assurances, transports — nationale.

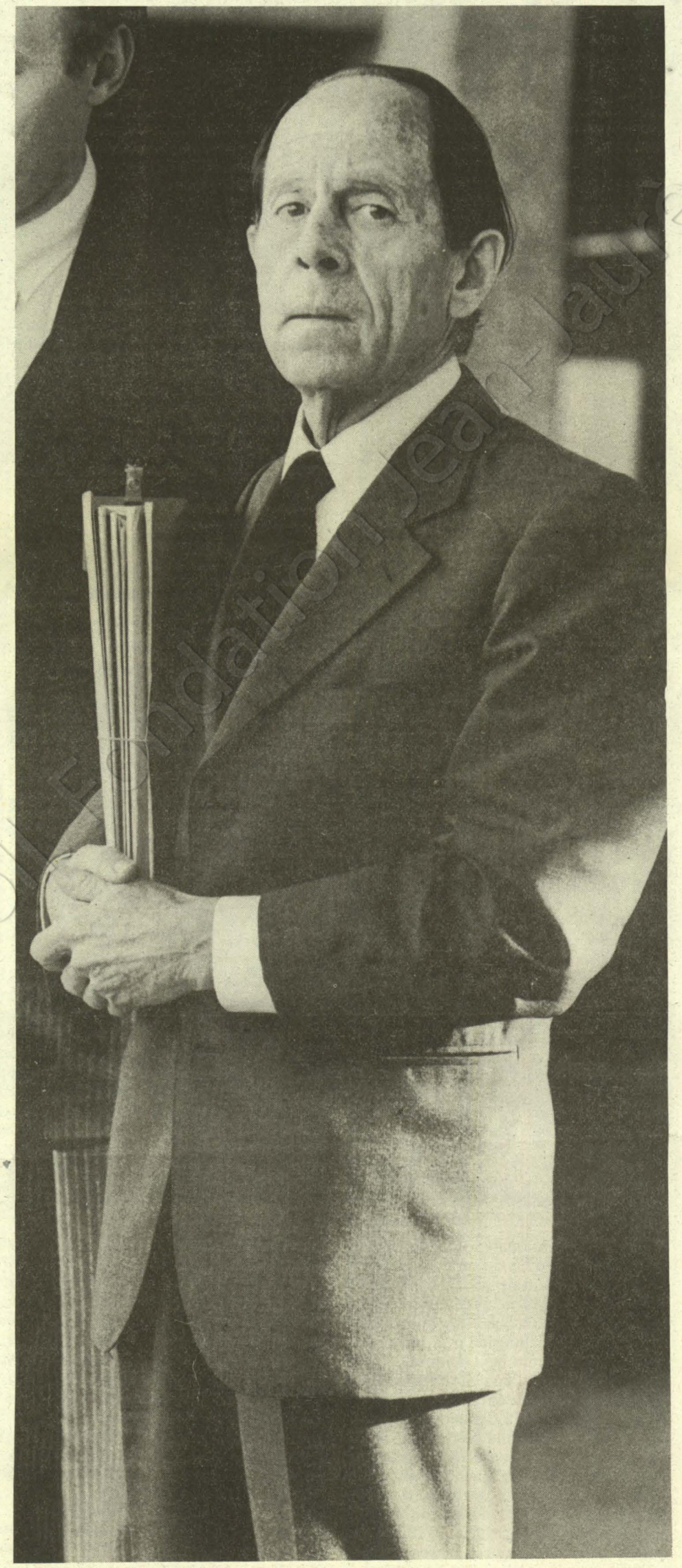

Michel Jobert à Genève.

Les thèses américaines ne se limitaient pas à ces ambitions. Ronald Reagan souhaitait que la crise actuelle soit ramenée à un problème de barrières douanières ou administratives. Argument simpliste qui avait l'avantage d'effacer le rôle des mécanismes monétaires et financiers internationaux, le poids du dollar, des taux d'intérêt américains. Et qui permettrait de faire porter la responsabilité du mauvais état du monde à d'autres. Pour ce faire, la grosse artillerie fut mise en place. Et aucun argument, aucune pression ne fut oubliée.

La grande erreur de Reagan fut de croire qu'il pouvait sans dommage utiliser un scénario trop souvent joué. A Cancun et à Versailles, le président des Etats-Unis avait détourné la tribune que lui offraient de tels sommets : c'est l'opinion publique américaine qui était visée. Et les mots alignés dans les résolutions furent très vite oubliés. William Brock, le représentant spécial de Ronald Reagan, souhaitait visiblement — pour sa carrière — faire de la réunion de Genève un succès. Mais, le Gatt étant ce qu'il est, il souhaitait également que les thèses américaines l'emportent. Ce qui explique tout à la fois la pugnacité de la délégation américaine et la longueur des débats. Car ni l'Europe ni le tiers monde n'étaient prêts à accepter les intentions américaines.

Quel « déséquilibre » ?

Du coté européen, il était difficile d'accepter non seulement l'analyse de la crise produite par les Américains, mais surtout la mise en cause de la politique agricole commune. Washington aurait aimé transformer Genève en tribunal. Motif ? Les Européens « protègent » leur agriculture et subventionnent leurs exportations agricoles. C'est sûr, connu, chiffré, ajoutaient dans les couloirs les membres de la délégation américaine, « la communauté a consacré l'année dernière 6 milliards de dollars pour subventionner son agriculture ». Ce qui a permis au représentant européen au Gatt, Tran van Thinh, de rappeler qu'en 1981 les Etats-Unis avaient versé, eux, plus de 11 milliards de dollars d'aide à leur agriculture...

Et pour bien faire comprendre aux Européens qu'il était inadmissible qu'ils « déséquilibrent » (?) le marché mondial des produits agricoles, les négociateurs américains expliquaient qu'ayant « les céréales, le beurre et l'argent » il leur était loisible de « casser la baraque ». Et pour que tout soit clair, les ministres réunis ont appris que les Etats-Unis venaient de proposer à l'Union soviétique d'échanger 100 000 tonnes de beurre

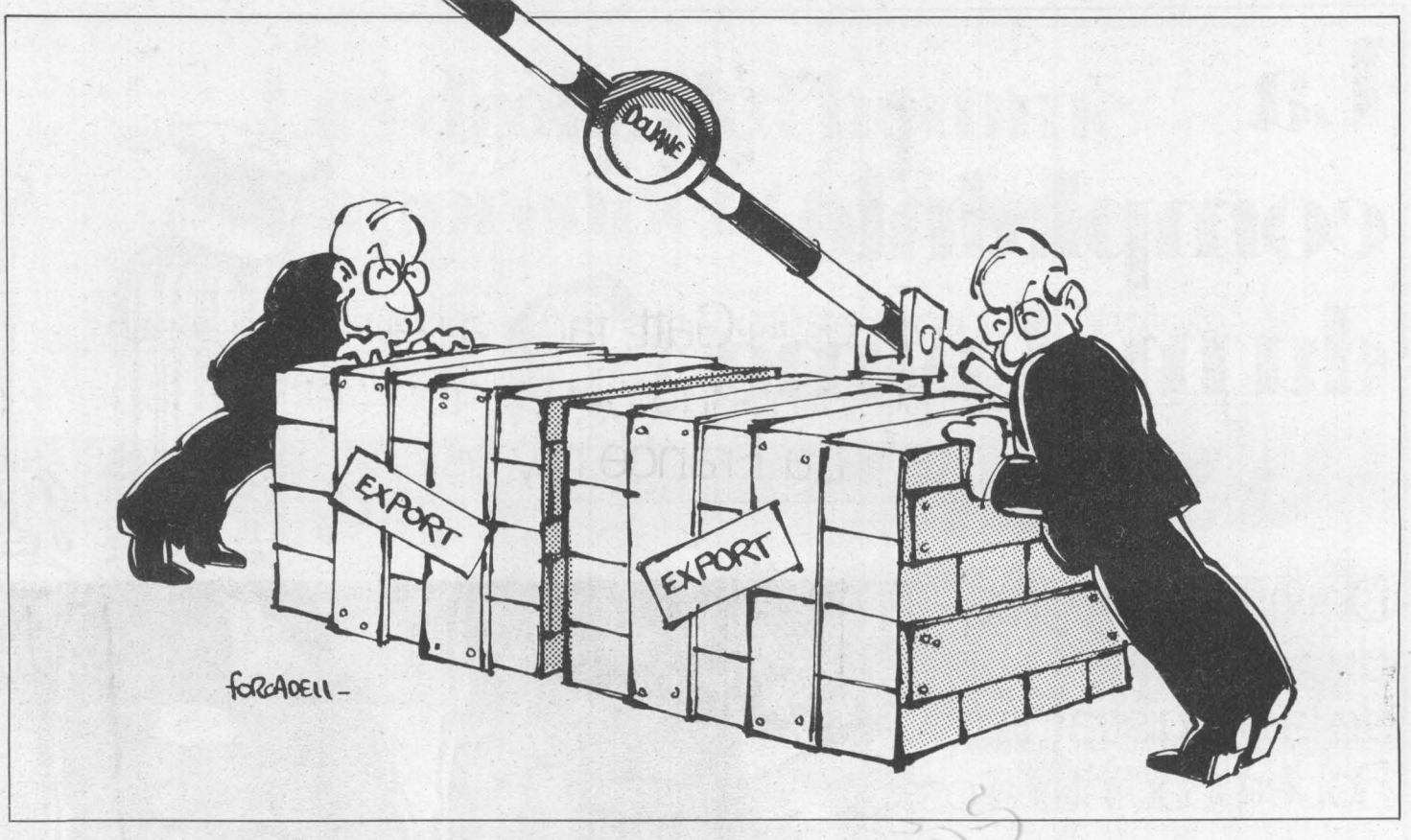

et de produits laitiers contre des minerais stratégiques (nickel, palladium, etc.). Cet accord de troc venant en contradiction avec tous les arguments avancés par Ronald Reagan lors de sa tentative d'embargo n'a pas ébranlé la cohésion européenne. A contrario, elle est venue prouver, à ceux qui auraient pu douter, que les Etats-Unis souhaitaient torpiller la politique agricole commune et qu'il convenait, si l'on voulait que l'agriculture européenne ne soit pas mise à mal, résister. Car l'enjeu ce ne sont pas seulement les marchés extérieurs ! Pour les Etats-Unis c'est le marché européen qui est important. Or démembrer la politique agricole commune c'est ouvrir aux productions agricoles américaines les portes d'un marché à haut pouvoir d'achat, d'un marché où l'on ne se contente plus de produits bruts, mais de produits élaborés, à forte valeur ajoutée. On comprend donc que les Dix aient résisté...

Pour la France, l'enjeu était plus vaste. Car le Gatt, réuni à la demande des Américains, était à leurs yeux l'occasion de détourner l'attention des véritables problèmes. aux Etats-Unis que s'expriment le plus haut, le plus clair, les forces protectionnistes. Car contrairement à la légende, les Etats-Unis sont protectionnistes. Et les congressistes américains présents à Genève affirmaient que seul un succès de la conférence, entendez un succès américain, permettrait d'éviter que leur pays ne succombe aux tentations des barrières douanières. Et ce n'était pas un chantage. Car la remontée du dollar, résultat des taux d'intérêt offerts, a eu comme conséquence de réduire la compétitivité des produits américains sur les marchés étrangers et d'accroître celle des exportations japonaises ou européennes. Dès lors, Washington se doit de réagir. Or, ne voulant pas intervenir sur les véritables causes, la seule carte demeurant aux mains des Etats-Unis est de grignoter les marchés ou les secteurs relativement protégés. C'est-à-dire l'agriculture européenne et les « services ». Ou de fermer, un peu plus, ses frontières.

Dès lors, la réunion du Gatt risquait fort de tourner à la réunion d'un club de riches où l'on se partage ce qu'il reste du marché. Mais où un des riches étant beaucoup plus riche que les autres allait affirmer « interdit de faire ce que je fais ». Un exemple, les accords d'autolimitation. Les Etats-Unis en ont signé avec le Japon. Certains disent imposé — à propos des automobiles. Or le texte initial proposé à la conférence parlait de « s'abstenir de prendre de nouvelles mesures protégeant les marchés intérieurs ou affectant la concurrence internationale ». Question simple : à quoi abouti un accord d'autolimitation si ce n'est à « protéger un marché intérieur » ? Ce qui a permis à Etienne Davignon d'expliquer « ou il s'agit d'hypocrisie, ou il s'agit de reconnaître que les pratiques actuelles ne posent pas de problèmes ». Et comme les Etats-Unis affirment que les pratiques actuelles des autres posent problème...

Dès lors, on peut comprendre plus facilement le désarroi des pays du tiers monde. D'abord il était évident que la réunion de Genève n'était pas le lieu où pouvait s'entamer un véritable dialogue sur un nouvel ordre économique international. Ensuite, venir leur proposer une « libéralisation » des services qui permettrait aux firmes américaines de tailler des croupières aux jeunes — et frêles — firmes nationales avait de quoi les exaspérer. Enfin, alors qu'un essor des échanges est nécessaire à leur survie, ils ont pu mesurer, une fois de plus, que le pays le plus puissant, et quelques autres, refusaient de s'engager sur les chemins de la croissance. Ce qui à terme, compte tenu de leur endettement, du poids du service de la dette, ne peut que les conduire à l'asphyxie.

Agriculture méditerranéenne: les propositions socialistes adoptées

La France isolée ? Il ne se passe pas de semaine sans que l'opposition ne tente d'en persuader les Français. Au mépris de toute vérité. Non seulement la réunion du Gatt vient de montrer que l'Europe pouvait rester unie, mais un vote intervenu au Parlement européen a prouvé que sur des sujets qualifiés de « délicats » les propositions françaises pouvaient obtenir une majorité.

La résolution sur « l'agriculture méditerranéenne confrontée à l'entrée prochaine de l'Espagne et du Portugal au Marché commun » présentée par Georges Sutra le 17 novembre à Strasbourg fait partie de ces textes « sensibles ». Elle reprend et a fait approuver des propositions faites depuis longtemps par le P.s. sur l'agriculture méditerranéenne — qui bénéficie d'une moindre garantie que les productions du Nord — et les « préalables » à mettre en œuvre en ce domaine pour que l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté se fasse selon un scénario acceptable par les professionnels, et réaliste sur le plan budgétaire.

L'analyse française est connue : la crise n'a pas trouvée sa source dans les avatars du commerce international. L'évolution négative de ce dernier n'est qu'un reflet, déformant, des difficultés actuelles. Et si l'on veut trouver une issue à cette crise ce n'est qu'en s'attaquant aux vraies questions que l'on y parviendra.

La reprise que les conjoncturistes avaient maintes fois annoncée après le second choc pétrolier, n'est pas intervenue. Le chômage s'est étendu, les déficits publiés se sont creusés, les taux d'intérêt ont flambé. Les gouvernements ont le plus souvent pratiqué face à ces problèmes une attitude de fuite : ce fut, selon les périodes, l'inflation, l'endettement ou l'internationalisation de la production. Et les aides à l'exportation, partout pratiquées et surtout par les plus forts, n'ont fait qu'exacerber la concurrence internationale. Les politiques « monétaristes », en réponse à cette course vers le gouffre, n'ont proposé comme remède que de sacrifier un peu plus l'investissement, l'emploi, la croissance. La suite était logique : la récession ne pouvait que s'accentuer. Seule la France a choisi la relance, la croissance. Avec les difficultés que l'on sait compte tenu des réactions de son environnement.

Or ce n'est pas un hasard si c'est

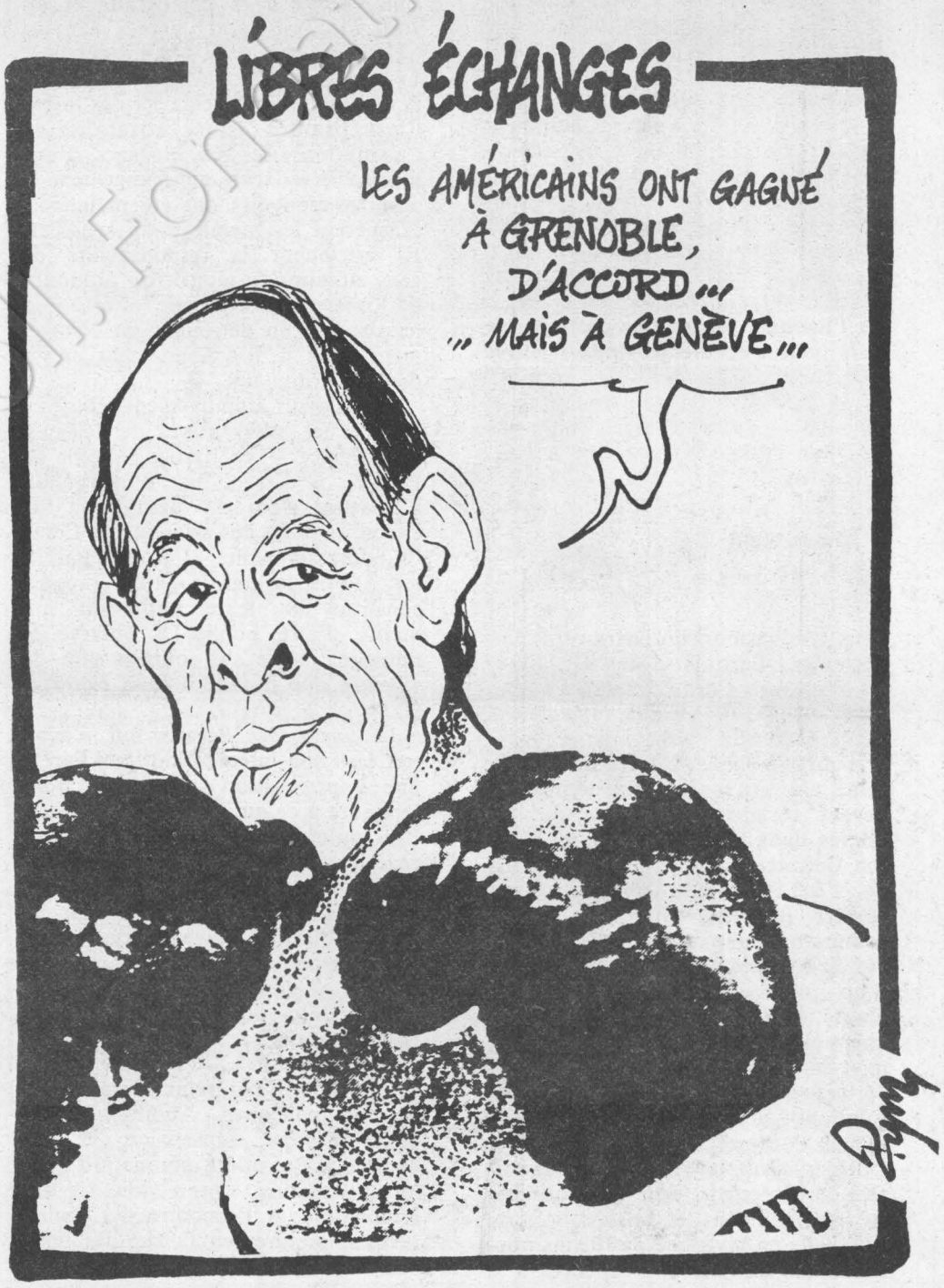

Quelques mythes mis à mal

Quant à la communauté qui « a été très communautaire », selon le mot de Michel Jobert, elle a tenu. Et, en bout de course, en bout de nuit, et après avoir joué les prolongations, la conférence s'est terminée sur un texte de compromis — il en fallait bien un — assorti de « remarques interprétatives », telles que, si William Brock a parlé de « succès partiel », Michel Jobert a pu déclarer « ce n'est pas l'échec de la conférence du Gatt, mais l'échec des espoirs présomptueux qui avaient été mis dans cette réunion par certains ». Car au bout du compte, compte tenu des contradictions actuelles, celles du monde industrialisé et celles de ce monde avec le tiers monde, il était évident qu'à part céder aux pressions une analyse fausse de la crise ne pouvait pas déboucher sur un accord, sur un « grand texte ».

Mais ce qu'a montré cette conférence — et les silences du Japon sont à cet égard révélateurs — c'est la pression des égoïsmes nationaux. L'Europe pour sa part a tenu à assurer sa survie. Elle n'était pas venue pour mettre à mal l'économie d'autrui. D'autres oui. Elle a résisté et la France n'est pas pour rien dans cette résistance. Mais surtout quelques mythes ont été mis à mal. C'est, certainement, le plus important. ●

La complainte du mal aimé

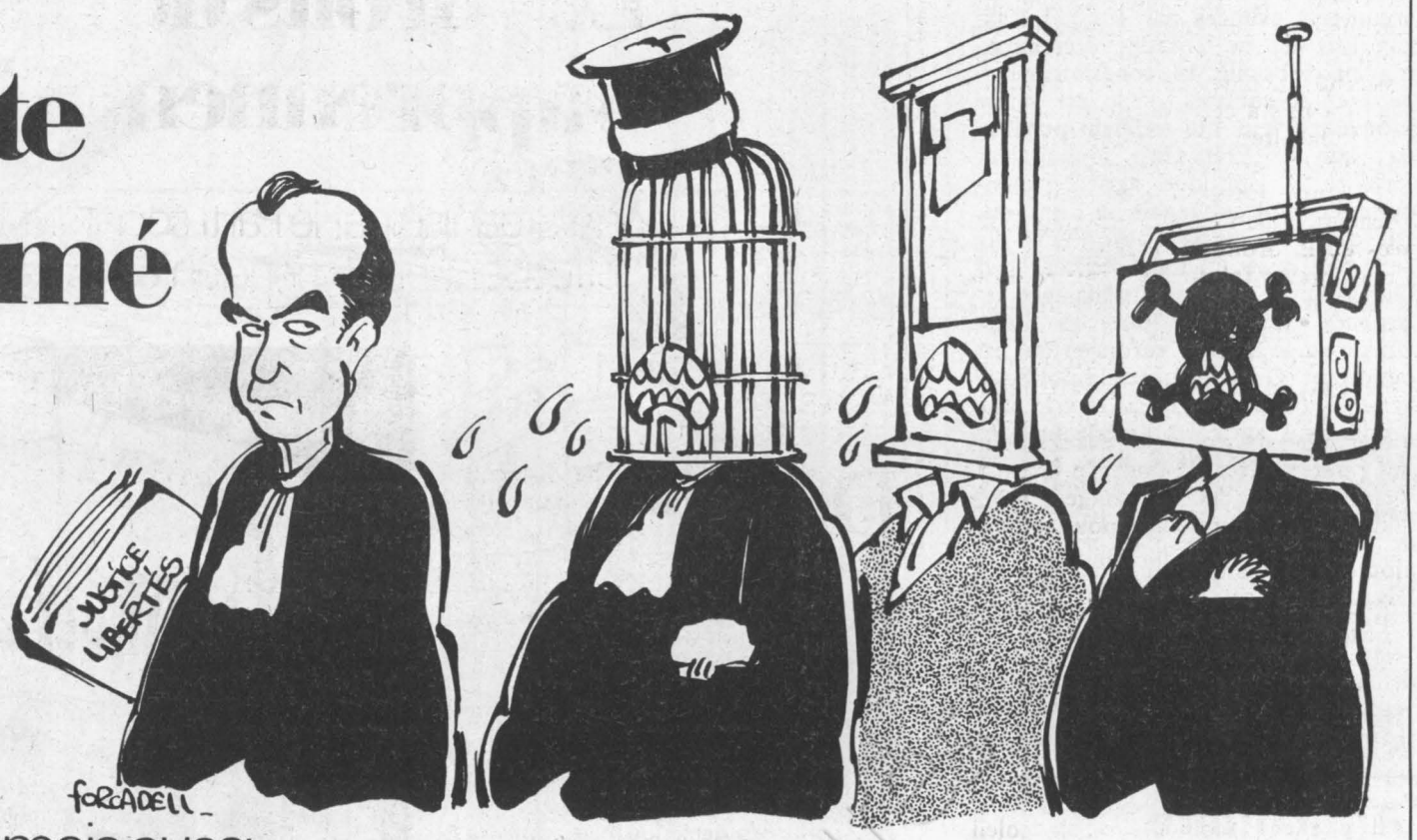

Devant le congrès du Syndicat de la magistrature, Robert Badinter a osé ouvrir son cœur pour parler de ses réussites mais aussi de ses échecs, de son amertume et de sa colère

PAR PAUL LEDUC

LA justice est la plus mal aimée des institutions françaises. De longue date. Inévitablement, cette mauvaise cote rejaillit sur le garde des Sceaux en place. Robert Badinter qui s'exprimait samedi devant les délégués du 15e congrès du Syndicat de la magistrature a témoigné, de façon saisissante, sur la manière dont il en fait aujourd'hui l'amère expérience. Maurice Faure et avant lui Alain Peyrefitte, chacun à sa façon, avaient ressenti également la passion que soulèvent les mesures de justice et la politique, quelle qu'elle soit, impulsée par la chancellerie.

Lieu privilégié des crispations et des affrontements, le terrain judiciaire libère bien des pulsions exorcistes. Rares sinon exceptionnelles sont les décisions de justice qui font l'unanimité. Qu'il s'agisse d'un divorce, d'une affaire d'autodéfense, d'un meurtre, d'un viol, d'un conflit du travail ou d'une secrétaire licenciée parce que son décolleté perturbait les perturbés, la justice doit trancher. Ce faisant, elle heurte toujours des intérêts et des sensibilités. Y compris parmi ceux qui ne sont pas partie prenante au litige. Et l'existence de voies de recours, cette garantie, confirme aux yeux de tous que les juges ne sont pas infaillibles.

Contestables et contestés, rendant leurs décisions au nom du peuple français, coincés entre des codes, la pression de l'opinion, celle d'une hiérarchie dont l'indépendance n'est pas toujours la vertu majeure et parfois soumis à l'influence de lobbies, les magistrats ont longtemps souffert de leur isolement. Une situation dont les ministres de la Justice tiraient encore parti dans un proche passé. La constitution du Syndicat de la magistrature (S.m.), dans la foulée de Mai 68, a apporté une grande bouffée d'oxygène aux gens de robe isolés dans leur ghetto. Ouvert sur l'extérieur, le S.m. a développé une réflexion collective, des plus riches sur la place et le rôle de l'institution judiciaire dans la société. Il a aussi permis aux magistrats de s'organiser pour mieux se défendre contre les sanctions qui se sont mises à pleuvoir sur certains des leurs. D'où les multiples tentatives de la droite pour interdire carrément le syndicalisme, et donc toute contestation, dans la magistrature. Par chance, sans succès.

La victoire de la gauche a été saluée comme il convenait dans les rangs du S.m. Et bon nombre des réformes entreprises par Robert Badinter, les syndiqués ne s'en cachent pas, répondent à leur attente. Le rapport du bureau du S.m., à l'occasion de ce 15e congrès, a été présenté aux délégués, comme toujours en présence de la presse. En revanche, la présence de Robert Badinter en cette circonstance constituait une innovation de taille. Avec Pierre Bérégovoy, présent vendredi lors des débats sur la sécurité et les droits nouveaux (lois Auroux et Quilliot) et avec Catherine Lalumière, venue participer dimanche aux échanges sur les droits des consommateurs, ce sont donc trois ministres qui sont intervenus dans le congrès. Une minirévolution pour ce syndicat, diversement appréciée par ses militants. Mais la volonté réciproque de dépasser l'habituel échange de propos officiels pour s'écouter et exposer, sans complaisance, les positions respectives a fait de cette confrontation — aimable — du syndicat et des ministres une initiative fructueuse et sans précédent.

« Dérives liberticides »

Le long rapport du bureau s'articulait autour de trois thèmes sensibles : les libertés de l'ordre public, les nouveaux rapports sociaux, l'évolution de l'institution judiciaire. Prenant acte du rétablissement des libertés, le S.m. n'a pas caché son inquiétude devant certains glissements qu'il a relevés dans les déclarations de Gaston Defferre après les divers attentats de l'été dernier. Selon le S.m., Robert Badinter est alors apparu comme un rempart contre les « dérives liberticides ». Dénonçant comme « un piège » le dilemme sécurité-liberté, le S.m. considère que « seule une politique de solidarité véritable, mise en œuvre à l'échelon local, peut permettre de trouver des débuts de solutions aux problèmes de délinquance et d'exclusion ».

Réservé sur la politique du ministère de l'Intérieur, déçu par l'absence de réformes dans les prisons, le S.m. se félicite en revanche des droits nouveaux des citoyens qui touchent à la vie quotidienne : l'entreprise, l'habitat, la consommation et le transport. Même s'il en relève les limites, il y voit une avancée incontestable. Mais il déplore l'inadaptation de l'institution judiciaire à la mise en œuvre de ces acquis.

Et c'est là que le rapport devient franchement réservé. « La justice, a déclaré le secrétaire général du S.m., Daniel Lecrubier, est toujours, pour la majorité des Français, lointaine, inquiétante, inadaptée, incompréhensible, rétive à la démocratie et au contrôle, si mal gérée, enfin, qu'aucune entreprise n'y survivrait. » Le maintien du poids de l'exécutif sur la nomination et la carrière des juges, l'insuffisante démocratisation de l'institution liée aux blocages d'une hiérarchie réticente au changement et dont les pouvoirs ont été maintenus exaspèrent les membres du syndicat. Ils attribuent la responsabilité de cette situation au goût trop prononcé de Robert Badinter pour les réformes législatives, au détriment du changement dans le fonctionnement quotidien des tribunaux.

Après avoir attentivement écouté ce texte et les interventions de délégués de province — en particulier celle de Frédéric N'Guyen, juge d'instruction à Bastia, dont la description de l'accroissement des attentats en Corse fut impressionnante —, Robert Badinter a pris la parole. « Ce rapport constitue un texte important qui mérite d'être publié, a observé le ministre, même s'il contient plus de vinaigre que d'huile à mon égard. » (1).

Le garde des Sceaux qui n'avait pas écrit son intervention s'est livré à une improvisation courageuse pour répondre à ce qu'il venait d'entendre. Il a toutefois précisé qu'il avait procédé la veille « à un rapide bilan de ce qui avait été réalisé depuis son arrivée à la chancellerie. Et par un vieux réflexe d'universitaire, j'y ai mis des notations ».

Tout a alors été passé en revue, partant de ce dont la gauche peut se féliciter jusqu'à ses échecs. Au chapitre du « positif », le ministre inscrit ce qui a trait au rétablissement des libertés judiciaires. Abolition de la peine de mort, suppression des juridictions d'exception, abrogation de la loi anticasseurs, suppression des discriminations à l'encontre des homosexuels, mesures en faveur des justiciables et des victimes, renforcement du rôle de l'éducation surveillée, développement des actions de prévention, présence renforcée des parquets dans les tribunaux de commerce, amélioration de la gestion de l'institution judiciaire relevant, pour Robert Badinter, de ce qu'il convient d'inscrire à son actif et à celui du Parlement.

Au chapitre de l'incertain, le ministre fait figurer la situation dans les prisons où, malgré la suppression des Q.h.s. et dans l'attente des futurs tribunaux de l'exécution des peines, le changement reste fort limité. Il a encore cité le problème de la détention des mineurs, dont il mesure les « effets néfastes » mais dont l'interdiction absolue serait « irréaliste ».

Puis le garde des Sceaux en est venu aux aspects négatifs. Il considère qu'il a eu tort d'accepter les retards pris pour l'abrogation de la loi Sécurité et liberté. Les sénateurs ne l'examineront pas avant la session d'avril 1983. La stagnation du budget de la justice n'est pas non plus satisfaisante, mais la rigueur nouvelle était peu propice à son augmentation. « Négative encore, la vie dans les juridictions. » Mais Badinter porte surtout cette appréciation « du point de vue des justiciables » en se démarquant de l'approche nombriliste des magistrats.

Le ministre range ensuite au rang d'un échec l'augmentation du nombre des détenus passé de 30 567 après l'amnistie de juillet 1981 à 34 645 au 1er novembre dernier. C'est sans doute 5 000 personnes incarcérées de moins qu'en novembre 1980, mais cette inflation, particulièrement significative pour les détentions provisoires (52,6 % du total), va à l'encontre des intentions de Badinter. La responsabilité en incombe d'ailleurs aux juges et aux magistrats du parquet, beaucoup plus qu'à la chancellerie qui constate et déplore cette évolution. Le ministre s'est montré déterminé à y trouver des remèdes sur lesquels il n'a pas voulu apporter de précisions.

Enfin, le bilan du garde des Sceaux s'est achevé sur ce qu'il considère comme « scandaleux » : « La persistance de l'idéologie sécuritaire dans l'opinion. » Il s'est montré fort affecté par « la floraison avec luxe et passion des formes de poujadisme judiciaire ».

Et Robert Badinter a alors ouvert son cœur devant une assemblée atten-

tive et surprise par l'amerturme qui se dégageait de ses propos. Dans la forme comme dans le ton, ce n'était plus tant le ministre que l'homme qui dévoilait sa sensibilité écorchée. Un moment fort exceptionnel, fait d'une sincérité incontestable. Le ministre s'en est pris à ce moment à « la gauche judiciaire », celle dont il pensait réaliser les aspirations mais qui l'a abandonné lorsqu'il s'est trouvé en première ligne face aux attaques répétées de la droite. Il a alors eu quelques phrases frémissantes sur ce qu'il a vécu « comme la solitude du coureur de fond ». Pendant que ceux dont il croyait l'appui indéfectible le lâchaient, la droite contre-attaquait. « Elle occupait alors le vrai terrain, observe le ministre, celui des sensibilités pour cultiver l'humus de la peur. Quels délits de mensonges après l'amnistie ! Comme si nous allions livrer le pays à des hordes. Et là, la droite judiciaire jouait gagnant et enracinait dans les esprits l'idée selon laquelle la gauche au pouvoir, c'est l'insécurité dans la rue. »

Face à ces assauts répétés et à cette campagne de diffamation dont il a fait l'objet, Badinter s'est senti isolé comme jamais. Il a alors eu cette phrase à l'adresse de ses faux-frères : « Il y a des moments où le soleil d'Austerlitz frappe de cécité politique. »

Fossé et convergences

Emouvant, pathétique, ce plaidoyer de Badinter ne pouvait que toucher ceux qui l'ont entendu. Beaucoup d'entre eux ont accepté une partie des reproches qui leur étaient adressés. Il n'en reste pas moins que le ministre et son auditoire n'étaient pas tout à fait sur la même longueur d'onde. Pour les délégués du S.m., toute la partie positive retracée par Badinter, et qu'ils saluent comme telle, allait un peu de soi. Les difficultés et les combats menés par le ministre pour faire réussir ces réformes leur échappent en partie et ils ne sauraient s'y arrêter. Quant à leurs critiques sur le fonctionnement de la machine judiciaire, il n'y a pas été vraiment répondu. Sinon par cette formule de Badinter qui ramène cette dimension quotidienne à « l'écume des jours » par opposition à son action, « l'irréversible ». Le fossé demeure. Les convergences aussi. ●

(1) Ce texte sera publié dans l'organe du S.m., « Justice », nº 93. On peut le commander pour 25 F plus frais d'envoi, en écrivant au S.m. B.P. 155 75523 — PARIS CEDEX 2.

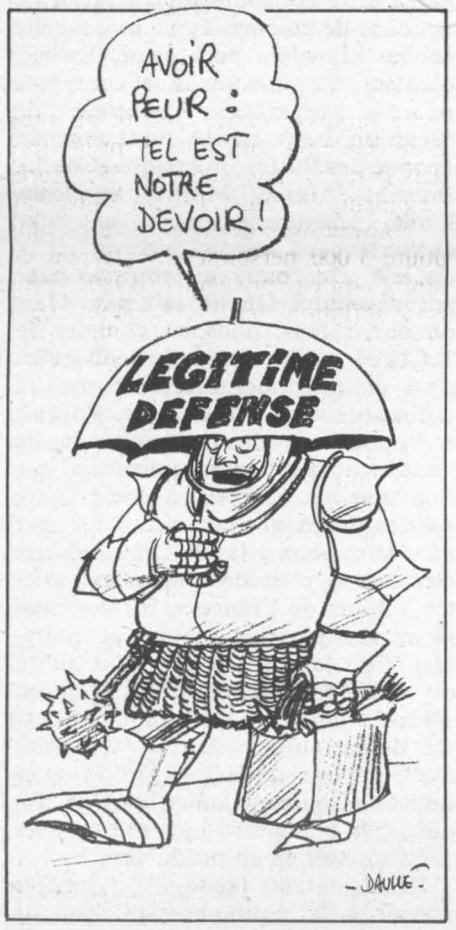

Les droits de l'homme s'apprennent à l'école

Un colloque organisé par le Parti socialiste a montré la nécessité de retrouver une dimension éthique à l'enseignement

PAR EMANUELE PLAS

DANS une époque de discrédit et d'interrogation sur les valeurs, les « droits de l'homme » constituent une valeur sûre. C'est à partir de cette constatation que Hélène Fould, déléguée nationale aux droits de l'homme du Parti socialiste et Michel de la Fournière, secrétaire national aux droits de l'homme, avaient décidé d'organiser, les 26 et 27 novembre, un colloque intitulé « Droits de l'homme et éducation ».

Pendant ces deux journées, sous la présidence de Daniel Mayer, trois cents participants ont débattu de la nécessité d'introduire l'enseignement des droits de l'homme à l'école. Comme devait le noter Michel de la Fournière, ce qui pourrait constituer une innovation en France est déjà pratique courante dans le canton de Genève. L'Unesco et plusieurs grandes associations humanitaires, qui étaient présentes à ce colloque organisé par le Parti socialiste, se penchent elles aussi depuis quelques années sur le problème. En France même, des expériences sont en cours. Dans des écoles maternelles du Nord, notamment, ainsi qu'au lycée de Lorient et à Saint-Nazaire. Car chez les jeunes, le problème des droits de l'homme provoque de plus en plus d'intérêt, d'autant que les références dans les médias et tout particulièrement à la télévision y sont de plus en plus nombreuses. Par conséquent, un problème qui doit être pris en compte par tous ceux qui s'occupent d'éducation.

Pour Jean-Louis Piednoir, délégué national du Parti socialiste à l'éducation : « Ce colloque est une des manifestations de la prise de conscience d'un manque. On s'est aperçu qu'avec une école purement instrumentale on assistait à un affaiblissement de la mémoire collective, à un affaiblissement des références sur lesquelles les jeunes pouvaient s'appuyer pour maîtriser leur environnement. » Autre phénomène social qui amène les adolescents à s'intéresser aux droits de l'homme : l'immigration a fait de la France un pays pluriethnique où le racisme au quotidien fait d'insidieux ravages. Enfin, à l'école, la vieille « instruction civique » n'est même plus enseignée et s'est volatilisée dans les cours d'histoire et de géographie. Pour retrouver une dimension éthique à l'enseignement, il faut que les valeurs sur lesquelles repose notre démocratie, et tout particulièrement la valeur de la personne humaine, soient enseignées à l'école. Pour défendre ces valeurs, il y a le droit. Mais si la connaissance des principes juridiques est nécessaire, elle serait purement livresque et artificielle si, en même temps, la situation concrète telle qu'elle est vécue par les jeunes ou connue par eux n'était pas montrée ainsi que les rapports entre le droit et la réalité.

Les socialistes voudraient-ils, par le biais de cet enseignement, endoctriner les jeunes âmes ? A cette accusation, Jean-Louis Piednoir a répondu : « La neutralité ? Ce n'est pas cette abstention frileuse sur tous les sujets qui peuvent diviser ou sur l'éthique, mais c'est d'abord l'affirmation que l'école, comme institution, ne prend pas partie dans les conflits qui divisent la nation. L'école n'est pas plus socialiste que capitaliste, pas plus scientiste que juive ou chrétienne, elle est au service de toute la société. La laïcité, c'est d'abord l'accueil de tous. Nul ne peut être exclu de l'école publique, pour des raisons tenant à sa race, à son sexe, ou à ses convictions. »

Pascal Lebrun



Robert Badinter au colloque « Droits de l'homme et éducation ».



Pascal Lebrun

Michel de La Fournière et Jean-Louis Piednoir.

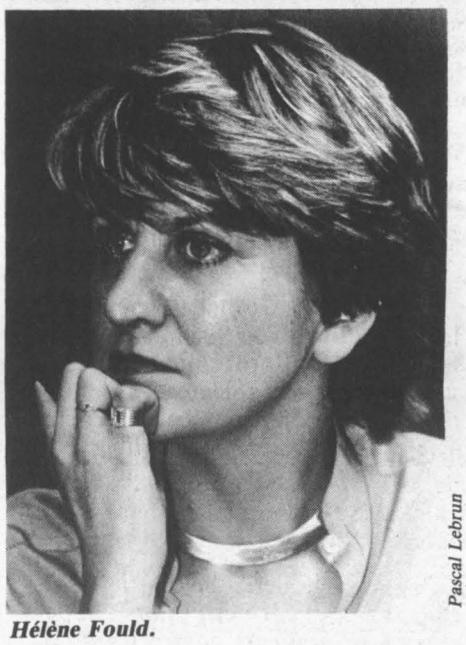

Pascal Lebrun

Hélène Fould.

Le ministre de l'Education nationale, qui est intervenu au colloque comme ses collègues Yvette Roudy et Robert Badinter, va mettre en place une commission présidée par la directrice de l'Institut national de la recherche pédagogique pour étudier l'introduction de l'enseignement des *droits de l'homme à l'école. D'ores et déjà, une circulaire ministérielle* devrait inciter aux *initiatives individuelles.* Pas question, en tout cas, de trouver une demi-heure par semaine ou une heure par mois pour cet enseignement, mais plutôt cinq ou six temps forts dans l'année sous forme de concours de textes, de sorties, de discussions. Mais aussi, tous les participants aux colloques en étaient bien conscients, l'enseignement des droits de l'homme passe par l'ouverture de l'école à la société, la démocratie à l'intérieur des établissements et par une « citoyenneté de l'élève ».

Pour Yvette Roudy : « Prétendre que les droits de l'homme englobent les droits de la femme, c'est faire preuve d'un grand aveuglement. Nous savons bien qu'il n'y a pas égalité de chances, il n'y a pas égalité dans les faits. » Le ministre des Droits des femmes a fait au ministre de l'Education nationale un certain nombre de propositions concrètes : une formation des maîtres sur l'aspect particulier des droits de l'homme que sont les droits de la femme doit être mise en place, un matériel pédagogique audiovisuel clair doit être proposé dans les écoles normales pour sensibiliser les élèves-instituteurs aux phénomènes du sexisme ; il faut faire disparaître des livres scolaires les images sexualisées et stéréotypées qui s'y trouvent.

Robert Badinter, quant à lui, devait souligner, en ce qui concerne le problème du viol, qu'en dépit de la sévérité des peines et du traitement pénitentiaire redoutable (parce que, à l'intérieur des prisons, les violeurs font l'objet du traitement souvent le plus brutal de la part de leurs compagnons de cellule), les viols n'en sont pas moins nombreux. « La prévention du viol, a expliqué le garde des Sceaux, ne passe pas par la cour d'assises, elle passe par l'éducation des droits de l'homme et au premier chef des droits de la femme. »

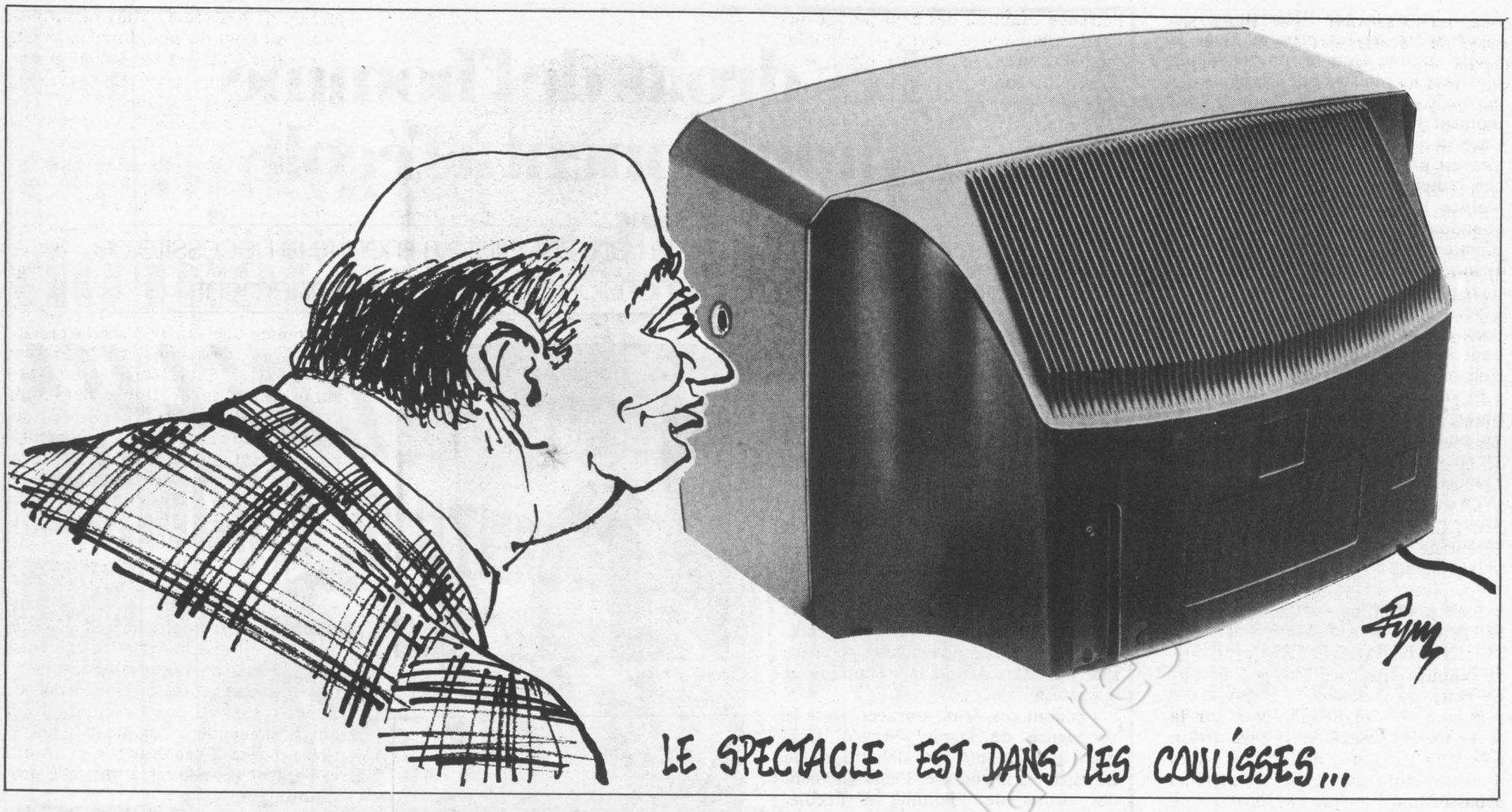

L'indice d'écoute qui tue

La tyrannie des sondages d'écoute fait des ravages dans les trois chaînes où le coup de balai actuel ressemble fort à une mise au placard de l'imagination et... du changement

PAR FABIAN GASTELLIER

A T.f.1., on est en pleins travaux. On change le décor. On repeint tout en gris. Gris-morosité, gris-monotonie, gris-poussière au parfum âcre de la normalisation. Premier effet du remaniement des grilles de programmes annoncé par Michel May, le nouveau p.-d.g. : l'équipe d'André Harris, entrée en fonction après le 10 mai, se trouve pratiquement décapitée. Exit Pierre Bouteiller, responsable du secteur « variétés » ; exit Olivier Barrot, chargé des « co-productions fiction » ; mise à l'écart d'Alain de Sedouy (sa série du samedi après-midi, « Pour changer », est déplacée) ; coup de pied discret mais efficace à Michel Polac (« Droit de réponse » recule d'une case horaire derrière « Dallas ») et précipitation dans un placard de la rue Cognacq-Jay d'André Harris lui-même. La nouvelle devise de la maison ? « Pas de vagues, de l'audience ! » Bon. Voilà qui est clair. Et reconnaissons au moins à l'actuelle direction le mérite de ne pas cacher ses intentions sous un subtil double langage.



Jean Lallier et Michel May.

Gamma

Le grand air de la calomnie

Qu'on le veuille ou non, qu'on élève ou non le grand air de la calomnie, ce coup de balai ressemble bien à un tour de vis pour juguler vite fait la crise d'imagination galopante qui avait saisi la première chaîne. Conflits de personnes, guerre de clans, heurts politiques : tout est bon pour, finalement, opposer deux conceptions du petit écran. D'un côté, la télévision dérangeante et de l'autre, un retour aux indices d'écoute donc à une certaine forme de tranquillité. C'est qu'on est frileux, dans les chaumières ! Plus question d'ouvrir les fenêtres... Car la télévision d'André Harris avait quand même apporté certaines choses : la mise à mort du règne des maisons de disques sur le territoire des variétés, l'intronisation de Michel Polac à une heure de grande écoute, le remplacement de l'éternelle Danièle Gilbert par Anne Sinclair — autant de courants d'air sur le conformisme pantouflard. Certes, et c'est le moins qu'on puisse dire, la gestion de la chaîne ne s'est pas toujours déroulée sans ombres, et le désir de casser l'image conservatrice de T.f.1. a sans doute été trop violent, provoquant en cela un haut-le-cœur de la France profonde, chatouillée dans ses bonnes vieilles habitudes (et solidement confortée dans son attitude de rejet par la presse d'opposition), mais le palmarès de l'équipe d'hier est plutôt sympathique.

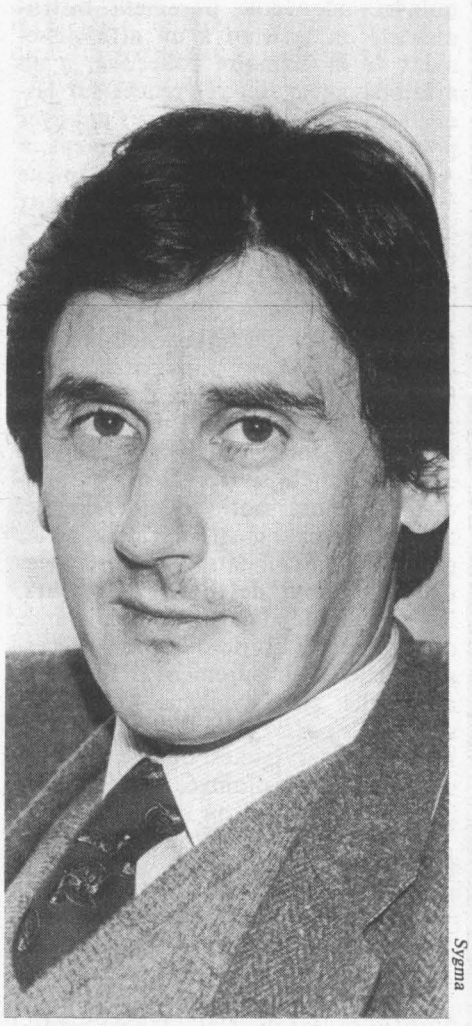

Jean-Pierre Guérin.

Sygma

A l'heure où l'on remercie sans prendre tellement de gants, le public français a quand même pu découvrir les pitreries de Stéphane Collaro, le profil noir de Barbara, le rire de Guy Bedos ou le cheveu sur la langue de Jean-Christophe Averty. En attendant la tournée d'Yves Montand ou des téléfilms ambitieux signés Jacques Doillon (« Monsieur Abel » d'après le roman de Demouzon), Madeleine Hartmann (« Livret de famille », de Patrick Modiano) ou Bertrand Tavernier (« Spectacle Labiche »). Là, sur ce point précis, Olivier Barrot a commis une faute impardonnable : il a souhaité la collaboration de metteurs en scène de cinéma. Pour la nouvelle équipe appelée par Jean Lallier, d'ailleurs fort talentueuse et composée pour la plupart de réalisateurs de télévision issus de la mythologique époque des Buttes-Chaumont (Charles Brabant, Marcel Moussy et Jean-Emile Jeannesson, pour ne citer qu'eux) c'est un crime de lèse-majesté. Du coup, que sont ces projets devenus ? On ne sait pas. Mais on ne rit plus, dans les couloirs de T.f.1. : « Une censure culturelle, c'est un coup politique, affirme un « placardé » de fraîche date. Revenir à l'opposition de la qualité et de l'audience, c'est un raisonnement que l'on n'arrive pas bien à comprendre par les temps qui courent. Retomber dans le ron-ron à la Maritie et Gilbert Carpentier, c'est désolant. Les variétés « Jours de France », idéologiquement, il n'y a rien de plus abominable. C'est faire croire aux gens qu'on est tout à fait proches d'eux mais, en même temps, on se moque d'eux. On donne au bon peuple bien tranquille l'image de la bourgeoisie rêvée qu'ils ne pourront jamais s'offrir. En plus, cela coûte bien plus cher que les galas montés en co-production ! »

D'une certaine façon, T.f.1. semble revenir à la politique capitaliste de

concurrence sauvage dont elle avait essayé de s'écarter par des choix courageux de programmes différents. Car installer Polac à 21 h 30, c'est non seulement une peau de banane destinée à lui faire perdre des auditeurs, mais aussi un moyen sournois de lutter avec « Dallas » contre Michel Drucker qui sévit à 20 h 30, sur Antenne 2. Dans cette course au rendement, la créativité, c'est inévitable, ne peut que perdre des plumes. Et dire que tout cela se passe sous le regard d'une certaine Haute Autorité, censée être là pour harmoniser les programmes...

Le problème profond, en fait, réside dans une absence générale de stratégie des médias : « On n'a jamais su s'organiser, déplore-t-on dans les couloirs. Le nouveau budget de la chaîne est de 3 % inférieur à l'ancien si on tient compte du taux d'inflation, et cette situation est aberrante. En plus, les gens qui se préoccupent de la télévision sont toujours ceux qui ne la regardent pas. Du coup, nous ne sommes équipés ni pour le présent, car la loi de Giscard, en 1974, nous a fait déraper dans l'hystérie de la rivalité bête et que nous nous retrouvons bloqués, ni pour l'avenir, les satellites, les nouvelles technologies. On ne jure que par la seule société française de production à laquelle on donne de fortes sommes d'argent alors que c'est un système dépassé, lourd et que la télévision de demain ne pourra se faire qu'avec une infrastructure hyper-légère ! »

Nostalgie des sixties et de l'O.r.t.f.

Absences d'analyses, panique des lendemains qui ne vont pas tarder à déchanter. Résultat : la chaîne pratique une politique de fuite en arrière : « Cette nouvelle direction, estime-t-on, c'est la nostalgie des sixties. On en revient à l'antique O.r.t.f. sans se rendre compte qu'elle n'a plus sa puissance ni même son aura mystique, balayées par le vent de Mai 68. Au lieu de choisir un projet de société novateur, revenir à la télé en charentaises, c'est une grave erreur de jugement. »

Il y a plus encore : cette obsession de l'indice d'écoute signifie que l'on croit en l'existence d'un public, bien complet, bien vaste. C'était peut-être vrai à l'époque où la France découvrait le petit écran ; c'est très certainement terminé à l'heure où les gens revendiquent leur droit à la différence de goût, de choix : « On ne peut pas faire de la télévision pour 55 millions de spectateurs, car on ne ferait que des choses incolores, inodores, sans saveur, précise-t-on encore dans les couloirs. Il faut, au contraire, décider de toucher des publics spécifiques à des horaires donnés. Avoir, comme ça, des multiplications de rendez-vous privilégiés. Deux millions d'auditeurs fidèles et concernés, c'est mieux qu'un vaste troupeau qui ne réagit pas à ce qu'on lui montre ! » Amers, les virés, les oubliés, les rejetés ? Plus encore : préoccupés. Parce que l'audiovisuel est en train de dérailler, à leurs yeux. On leur propose bien quelques come-back, par-ci, par-là, dans un coin de l'écran, mais à quoi bon ? « Pourquoi accepter la démagogie ? Nous n'avons pas envie de jouer trente minutes avec l'objet télé. Nous voulions une ligne de programmes, une politique de créations. Pas des coups à la mode ! »

A l'intérieur de cette cocotte-minute en ébullition qu'est devenu l'audiovisuel en général, et T.f.1. en particulier, on voit ressurgir les vieilles peurs, les vieux phantasmes et les clivages d'antan. Donner carte blanche aux réalisateurs, aux producteurs c'est bien. Mais la donner à des gens formés à la télévision d'hier oblige à quelques réflexions. Du temps de la défunte O.r.t.f., on avait vécu l'étrange coalition des gaullistes et du Parti communiste, véritable béquille du petit écran en noir et blanc. Le retour en force de certains anciens qui ont vécu ce système ravive les souvenirs et fait naître certaines interrogations : « On se demande, explique-t-on à T.f.1., si l'on n'a pas cherché à mettre à l'écart une certaine gauche libérale au profit de militants plus « purs et durs » qui se mettent à marcher main dans la main avec une administration demeurée de droite. Bruits de couloir... Fondés ou non. Paranoïaques ou pas, l'avenir le dira. Toujours est-il que, dans la situation présente, on a muselé une certaine conception de la télévision. Et que ces mises à l'écart, dans un contexte de crise et face à un objet pour lequel tout spectateur débourse de l'argent, représentent en tout une masse salariale de trois milliards et demi. De quoi faire réfléchir...

A F.r.3., on réfléchit. On s'inquiète même. Si la chaîne n'a pas connu autant de vagues que T.f.1, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle a été secouée par des menaces, pas mal d'amputations et quelques renvois. Pour commencer, la chaîne du courage (et c'est vrai que Serge Moati



Pascal Lebrun

Serge Moati.

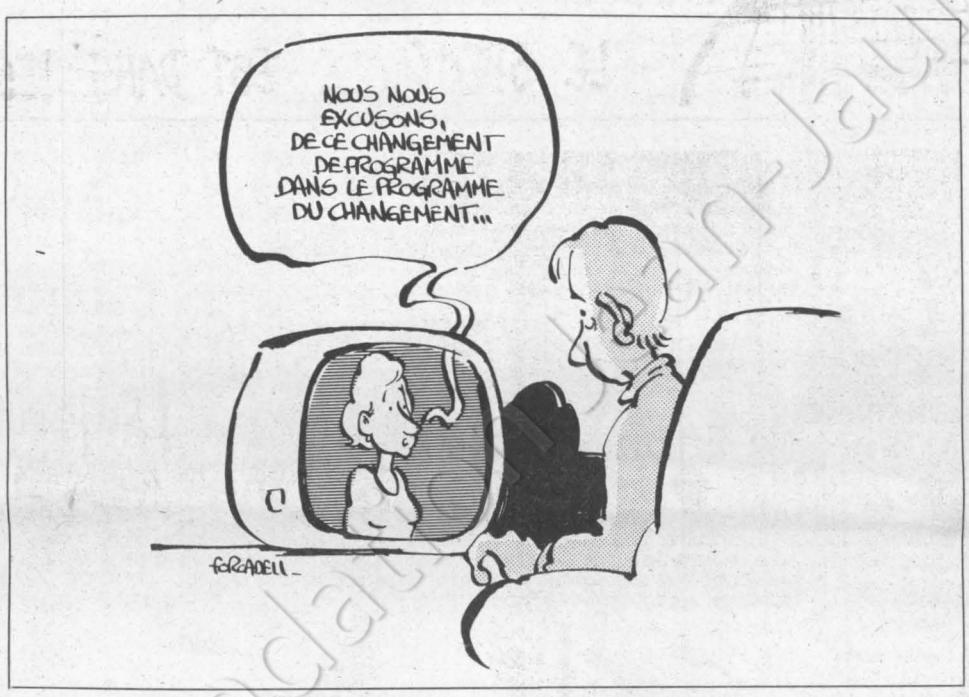

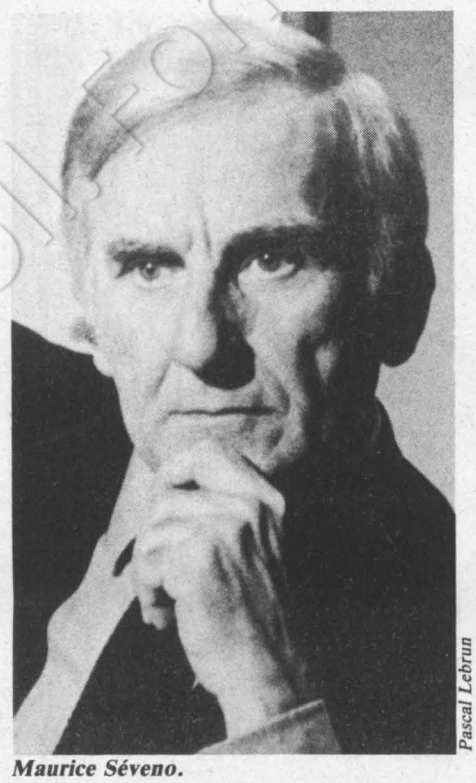

Pascal Lebrun

Maurice Séveno.

s'est battu contre les facilités) vient de renvoyer Jean-Michel Damian à son destin. Plus d'images pour la musique (hormis «Prélude à la nuit », émission certes intéressante mais qui achète tout ce qu'elle passe et, donc, ne crée rien par elle-même) ; plus de place pour les mélomanes régionaux, pour les instrumentistes perdus dans la région bordelaise et qui avaient trouvé un écho à leur courage au long des dimanches après-midi de la troisième chaîne. Bref, la musique, déjà parent pauvre, devient orpheline. Motif invoqué ? Là encore, le fameux indice d'écoute qui tue et auquel Moati avait pourtant juré de ne pas céder. Mais rassurons-nous : au nom du pluralisme culturel, la musique n'est pas totalement abandonnée puisque Guy Lux revient. Mais si ! Avec « Cadence 3 », une émission qui aura lieu trois mercredis par mois et se déroulera, c'est promis, dans « une ambiance de fête ». C'est ça, le changement...

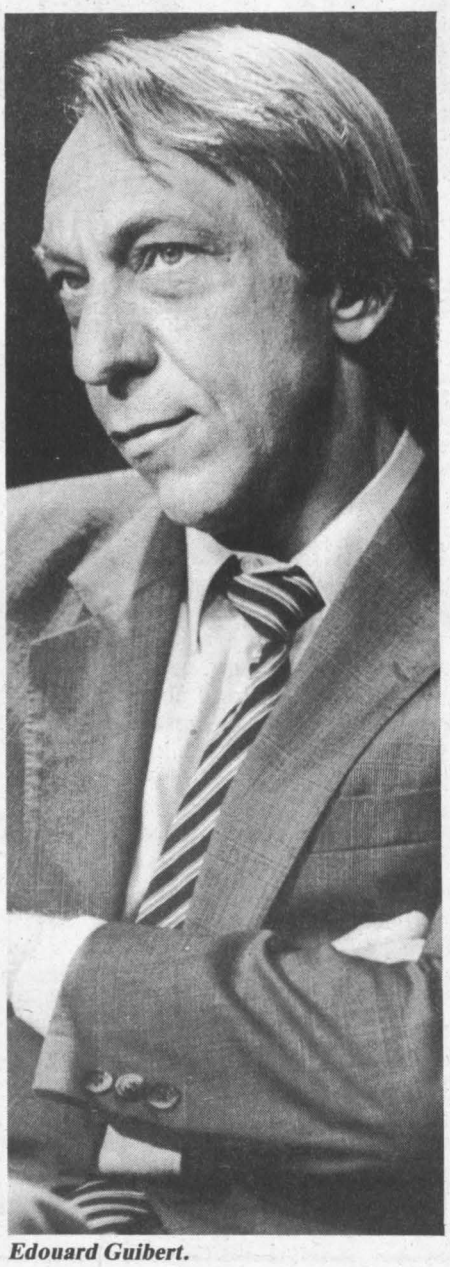

Edouard Guibert.

Mais F.r.3. a d'autres échardes dans ses structures. Et notamment une lente mais certaine désagrégation de l'information. « Soir 3 » vient d'être effectivement amputé de dix minutes — ce qui ne peut qu'apparaître comme une sanction même si, par ailleurs, la programmation du journal est assurée d'une meilleure fixité horaire (au lieu de flotter dans tout l'espace de la soirée, il passera désormais toujours après la première émission suivant les jeux de 20 h). Une sanction ou bien de l'indifférence ? Un peu des deux sans doute, car il est vrai que Serge Moati se sent plus concerné par la grille des programmes, la présence du cinéma que par le problématique de l'information. Vingt minutes, donc. Avec une plus grande ouverture vers les régions et la promesse d'un magazine d'information de trente à quarante minutes, une fois par semaine. Une promesse floue, si l'on en croit les journalistes qui se demandent comment la direction arrivera à débloquer le personnel et l'argent nécessaires à une telle opération...

L'atmosphère n'est donc pas réellement à la fête, du côté de la rédaction. Certes, « Soir 3 » n'a pas toujours brillé au zénith de la réussite télévisuelle mais les moyens manquaient. Et, de toute façon, quelles qu'aient été les maladresses, ce n'est pas en rapetissant la durée d'antenne du journal qu'on en améliorera la qualité. « Nous avons besoin de critiques constructives, confient volontiers les journalistes, car nous sommes conscients que nous devons améliorer « Soir 3 ». Mais, curieusement, les critiques de forme venaient du temps de l'ancien p.-d.g., Guy Thomas. Depuis l'arrivée d'André Holleaux, nous ne sommes plus critiqués sur la forme mais constamment sur le fond ! On nous reproche même de donner la parole aux représentants du Pouvoir... »

Vous avez dit bizarre ? Vous agitez l'épouvantail du virage à droite ? Pas si simple... A F.r.3., on nage dans le brouillard. « Il ne s'agit pas vraiment d'un virage à droite mais on se demande si ce n'est pas encore plus grave, précise un journaliste. Dès que la nouvelle équipe est arrivée, après le 10 mai, elle a tout de suite été mise en accusation et cela n'a pas cessé. On est même arrivé à nous culpabiliser lorsque nous essayons de donner une explication de la politique du Pouvoir. Avant, les attaques venaient des rescapés de la précédente majorité mais, aujourd'hui, elles viennent même de la gauche ! C'est dingue ! A la limite, on ne passerait que des plans de Giscard, on n'aurait plus aucun problème... »

Une bataille en train d'être perdue

Cercle vicieux. Sentiments d'abandon. F.r.3 cristallise étrangement le malaise général de l'audiovisuel, bataille que la gauche est peut-être en train de perdre, faute à... ses propres combattants. « Que voulez-vous, soupire-t-on dans les couloirs de « Soir 3 », les socialistes n'avaient pas le droit de l'ouvrir du temps de Giscard parce qu'ils étaient les ennemis et que l'information était baîllonnée par le Pouvoir. Aujourd'hui, ils n'ont toujours pas le droit de parler sous prétexte qu'il ne faut faire aucune concession à nos dirigeants. Alors quoi ? Comment et quand la gauche se fera-t-elle entendre ? »

Et voilà pourquoi, votre télévision est muette... ●

LE PARC DE LOMME

Une innovation.

La créativite.

Ce mot magique, éclatant, sorti du Néant et qui devient Réalité, semblait soit, être considéré comme une maladie honteuse avant le 10 mai, soit, avoir été étouffé par les « ronrons de contentements » d'hommes ayant « peur d'avoir peur » (comme disait Colette).
Quelques uns d'entre nous se souviendront de ce bon vieux LUNA PARK, directement accoudé aux frontières de PARIS, offrant ses grands manèges. (Circuit - Railway - Grande Roue etc...).
LUNA PARK est mort quelques années après la dernière guerre, et il ne reste plus en FRANCE que quelques Parcs d'attractions de bien petite taille fréquentés localement, ou de grandes manifestations à dates fixes : Foire du Trône - Fête des Loges. Le Français aime les foires et fêtes populaires, qui le changent tellement de ses habitudes, souvent, trop programmées. Il aime comme ses frères d'autres pays, les bruits, odeurs, lumières et imprévus visuels.
Seul ou en famille l'homme veut s'amuser et oublier son quotidien.
L'affluence dans ces festivités à court-terme est immense ; c'est-dire l'intérêt perpetuel qu'elles entrainent.

Que font nos voisins

En Europe, ces mêmes lieux d'attractions et d'amusements sont par contre très nombreux.
Angleterre = 43 Espagne = 5
Allemagne Ouest = 23 Danemark = 5
Belgique = 6
Mais les U.S.A. détiennent le record avec 1000 parcs dont Disneyland en Californie et Disneyworld en Floride.
La réussite de ces points enchanteurs se mesure au nombre d'entrées annuelles - Pour le vieux continent, le chiffre oscille entre 1 et 9 millions, quant aux territoires de l'Oncle Sam, il dépasse les 14 millions -
C'est pourquoi, nous nous devions de réagir et c'est fait ! -

Le parc de lomme va naître

IMPLANTE sur la commune de LOMME, en bordure de la rocade Nord-Ouest de Lille, donc proche de la frontière Belge, ce parc sera l'un des tous premiers lieux d'attractions d'Europe d'ici 1990. Il draînera ainsi toutes les clientèles anglaises, belges, allemandes, luxembourgeoises et hollandaises.
Le choix de la situation géographique a été bien pensé puisqu'elle est en parfait accord avec sa vocation européenne.
La commune de LOMME est située sur l'Axe Paris - Gand -Anvers.
Le parc est directement accessible par les autoroutes Bruxelles -Dunkerque - Paris, (sans aucun feu rouge).

Que peut-on y trouver ?

Ce parc offre d'infinis avantages :

— Ce sera d'abord et avant tout un magnifique aménagement paysagé apte à la promenade tranquille grâce aux multiples allées boisées et clairieres fleuries, loin des bruits. Cette notion de liberté et de choix pour le visiteur fait du parc de LOMME un attrait exceptionnel.
On y trouvera ensuite toutes les possibilités, les plus variées dans le cadre de la restauration : du sandwich, au croissant chaud, des saucisses au cornet de frites, pour ceux qui ne veulent pas perdre de temps. L'échantillonage se verra augmenté par des restaurants simples, à la cuisine typique française, chinoise, indienne. Enfin pour les visiteurs décidés à bien festoyer, un ou deux restaurants de classe leur présenteront des menus et des cartes plus sophistiquées.
— Un éventail prodigieux d'attractions en quantitié et qualité.
Il y aura tous les manèges et toutes les attractions qui ont déjà fait la réussite de ce type de loisirs apportant à chacun : Sensations, Amusements et Etonnements, mais surtout, l'originalité du parc de LOMME résidera dans la conception d'un nouvel environnement culturel et la création de Thèmes inédits qui en feront un endroit unique, comparable à aucun autre parc dans le monde.
Que de « titres » qui font rêver à l'avance : la Vallée Préhistorique avec ses dinosaures et ses hommes des cavernes, le Village Gaulois, la Ville Gallo-Romaine, la Cité Médiévale.
— Des nouveautés
a) Le Pavillon des Grandes Découvertes du 19è permettra au visiteur d'assister à quatre scènes animées :
— La première découvrira l'intérieur d'une maison du 19è siècle où des personnages feront fonctionner différents matériel domestiques : téléphone machine à laver, phonographe etc...
— La deuxième, présentera les différents visages de la Fée Electricité dans une rue de la Belle Epoque.
— Dans la troisième, le visiteur assistera au travail complétement transformé grâce aux nouveaux moyens de communication d'une salle de rédaction d'un grand journal de l'époque.
— La quatrième scène montrera les différents moyens de transports inventés au 19è siècle et encore utilisés aujourd'hui.
Pour terminer le spectacle, seront présentées les inventions folles, sans lendemain, et notre monde du 20è siècle vu par des rêveurs , et des visionnaires du siècle dernier tel le dessinateur ROBIDA.

Le monde du futur.

b) Dans une première tranche le Monde du Futur développera deux thèmes principaux ENERGIE et ECOLOGIE.

— Dans une architecture rappelant la composition d'une molécule simple le manège de l'Energie proposera au visiteur la rencontre avec les différentes formes de l'énergie, (traditionnelle et de demain), depuis leur formation jusqu'à leur utilisation.

Tous les procédés audiovisuels, cinétiques, animation de maquettes etc... seront utilisés pour créer un véritable spectacle fascinant et éducatif.

— Dans un univers recréé, ECOLOGIES, le Centre de l'Ecologie, se proposera d'étonner, de charmer et d'amuser le visiteur de tout âge en lui offrant une promenade à travers les grands cycles de l'Univers et de notre planète une approche plus précise de notre biosphère, une rencontre réelle avec les différents écosystèmes de notre vie quotidienne, une participation à des jeux écologiques.

L'architecture d'ensemble sera très futuriste et plongera le visiteur dans le 21è siècle.

Le financement

Le Financement de l'opération est assuré par la Société Immobilière du Parc de LOMME qui restera propriétaire du terrain louant ses espaces à une Société en commandité par actions regroupant des capitaux privés français.

Les retombées économiques

Les retombées économiques de cette réalisation seront très importantes.
— Création de 500 emplois.
— Injection de plus de 100 millions de Francs dans l'économie régionale.
— Economie annuelle de devises de l'ordre de 50 à 80 millions de Francs.
— Rayonnement de la région du Nord accru par rapport à la concurrence grâce à son originalité.
N'oublions pas qu'actuellement la clientèle française fournit 1/3 de leur chiffre d'affaires aux parcs belges.

Calendrier

— Mise en chantier en mars 1982
— Ouverture prévue en avril 1985
— Fréquentation prévue pour la première année : 7 à 800.000 visiteurs avec un parking de 4.000 places
— Fréquentation prévue pour 1990 : 2.500.00 visiteurs avec 8.000 places de parking.

En conclusion

N'est-ce pas fantastique de créer le Merveilleux, le Rire, l'Emerveillement pour les grands et les petits, les familles et les solitaires, les français et leurs voisins ?
Le Parc de LOMME sorti du néant va naître pour la joie de millions de visiteurs.
INNOVATION...ce sera réellement une innovation. La créactivité comme la vérité, sort du puits aussi pure qu'un rire d'enfant.

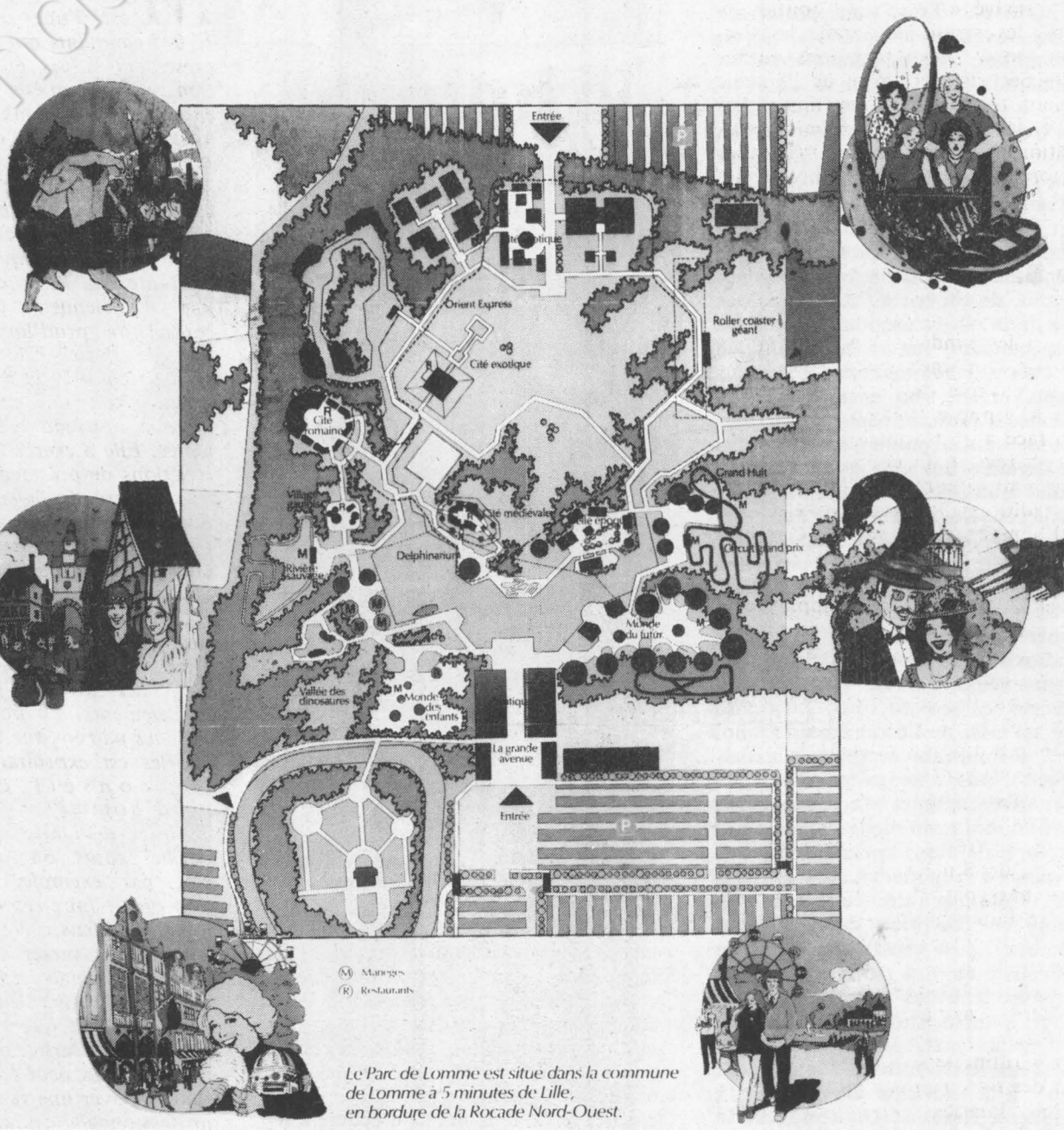

Le Parc de Lomme est situé dans la commune de Lomme à 5 minutes de Lille, en bordure de la Rocade Nord-Ouest.

Fondation Jean Jaurès

Les enjeux politiques des prud'homales

Par la force des choses les élections prud'homales seront un test de représentativité de chaque syndicat et un test politique puisque pour la première fois la C.g.c. sert de sous-marin au R.p.r.

PAR CLAUDE JADOUL

LA C.g.t. « fera-t-elle » moins de 40 % au soir des élections prud'homales du 8 décembre ? La poussée — attendue — de la C.f.t.c. et de la C.g.c. se confirmera-t-elle dans les chiffres ? F.o. se maintiendra-t-elle face aux deux syndicats « réformistes » ? La C.f.d.t. tirera-t-elle bénéfice de l'attitude « dure » d'Edmond Maire à l'égard du gouvernement dans la dernière période ? Voilà quelques-uns des enjeux — et des questions — que l'on se pose chez les syndicats et les patrons à la veille du 8 décembre. Guère d'enthousiasme au demeurant parmi les organisations elle-mêmes. La plupart des syndicats, à l'exception de la C.f.d.t., ne souhaitaient pas vraiment aller à une élection anticipée, décidée par Jean Auroux, ministre du Travail.

« On n'était pas « demandeur » de l'élection, explique Marcel Lalonde (F.o.). Et de fait, les conseillers élus en 1979 sont à peine rodés. Pourquoi cette élection, alors que l'on va — peut-être — voter pour la « Sécu » dans six mois et qu'il y aura les municipales en mars. Ce climat « bloque » les négociations. » Marcel Lalonde n'a pas totalement tort. L'approche des élections prud'homales a ravivé « l'esprit de boutique » parmi les syndicats durant les derniers mois. Les négociations autour de la Sécurité sociale et de l'Unedic se sont ressenties de ce climat. Les uns et les autres ont déterminé leurs positions en fonction de l'échéance électorale. Quoi de plus naturel ?

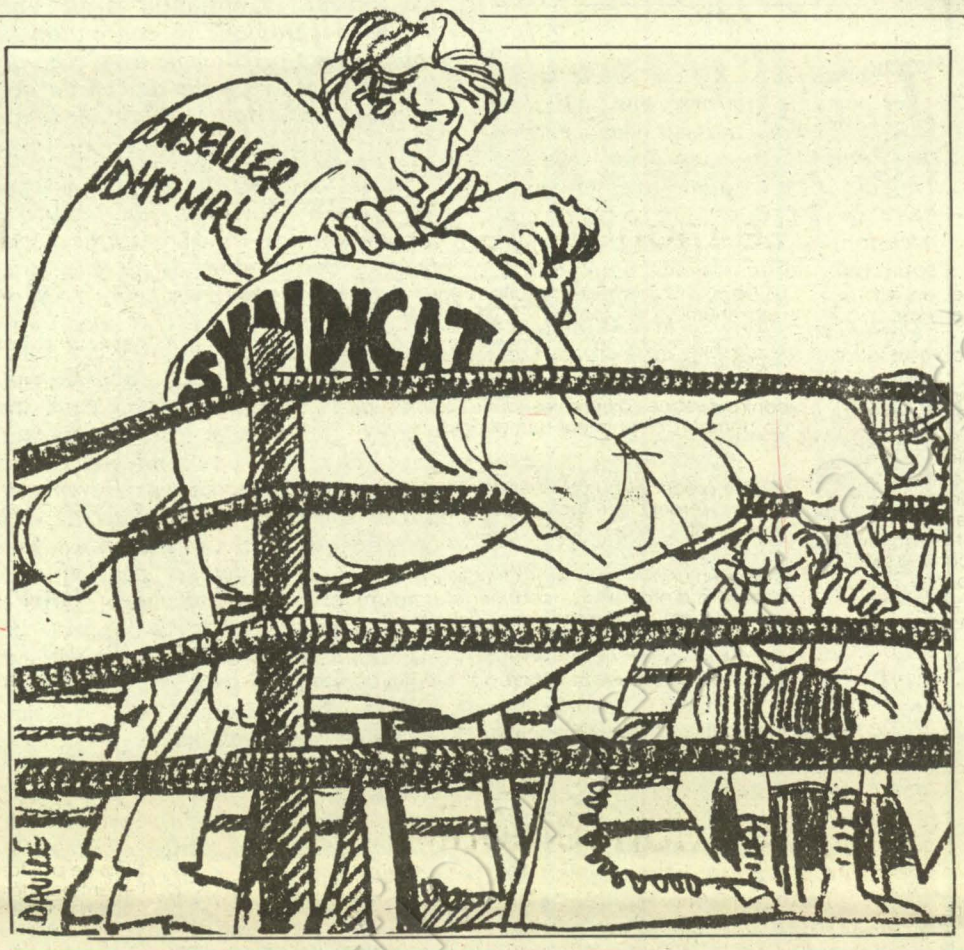

La surenchère du S.n.p.m.i.

Et si les syndicats de salariés ont évité — dans une certaine mesure — une surenchère excessive, le C.n.p.f. et la C.g.p.m.e. ont raidi leur attitude face au S.n.p.m.i. de Deuil qui peut se révéler un concurrent redoutable pour les organisations patronales traditionnelles dans ces élections prud'homales. Bien sûr, le C.n.p.f., la F.n.s.e.a. et la C.g.p.m.e. (regroupés dans la liste Action pour la défense des droits des employeurs) présentent toujours le gros du paquet des candidats patronaux, 7 877 candidats, soit 58,2 %. Mais en 1979, ces trois organisations patronales présentaient 82 % des candidats. Cette année le S.n.p.m.i. passe de 159 candidats seulement en 1979 à 2 821, soit 21 % des candidats du collège employeurs. On est donc inquiet avenue Pierre-1er-de-Serbie. Le style démago du S.n.p.m.i. « passe bien » dans une partie du patronat. Et « d'un simple point de vue arithmétique, il est évident que la présence d'un grand nombre de candidats du S.n.m.p.i. va — logiquement — lui profiter », avoue un dirigeant du C.n.p.f.

Le scrutin est tout aussi ouvert — pour des raisons identiques — dans le collège salariés. A défaut d'être « chaudes » pour cette élection, les confédérations ont bien mobilisé leurs troupes ; elles ont ratissé large pour couvrir la France métropolitaine et les D.o.m./T.o.m. Il y a — pratiquement — des candidats de chaque grand syndicat dans les cinq secteurs : agriculture, commerce, activités diverses, industrie et encadrement. La C.g.c. se risque, pour la première fois, à présenter des candidats en dehors du secteur « encadrement ». Ce qui ne va pas sans problème avec les autres syndicats. Gérard Carles, secrétaire confédéral de la C.f.d.t., accuse la C.g.c. de vouloir constituer un regroupement syndical plus vaste à l'occasion de ces élections. Il y voit la main du R.p.r. qui caresse, depuis longtemps, le rêve d'un syndicat bien à lui. Et de fait, la C.g.c. s'adresse cette année aux suffrages des ouvriers, des employés, des techniciens, des agents de maîtrise, des V.r.p., etc. (voir fac-similé). Mais « les cas sont relativement limités », fait observer Jean-Pierre Linocier, de la C.g.t., qui ne s'émeut pas trop des 6 206 (contre 2 267 en 1979) candidats de la C.g.c. disséminés un peu partout dans les secteurs.

Mais il est incontestable que les

(suite en page 12)

"C'est la lutte des classes"


Pascal Lebrun

MONIQUE Boussemaert est l'une des 12 045 candidats qui se présentent à ces élections. Les premières à enregistrer un nombre aussi important de femmes sur les listes : 24,65 % du total des candidats. A 43 ans, Monique Boussemaert, employée de banque, militante au P.s., est une « ancienne » du conseil de prud'hommes de Paris. Elle a été élue en 1979 et son organisation la présente à nouveau cette année. Elle a exercé les fonctions de présidente de chambre de la section « Commerce » de Paris ; elle connaît la musique. L'expérience qu'elle en tire ? « Dans la majorité des cas, je suis intervenue avec mes collègues pour des affaires de licenciements. Le pouvoir des patrons sur les salariés est exorbitant. Au conseil de prud'hommes, on s'efforce de limiter les dégâts. Mais on n'a pas, par exemple, le pouvoir de faire réintégrer les gens. Nous leur faisons verser des indemnités mais nous les laissons avec leurs problèmes. Ce que j'ai vu, c'est l'arbitraire patronal. On peut toujours trouver une faute professionnelle quand le patron le veut. C'est l'expérience de cette condition ouvrière qui m'a le plus marquée. »

Au rythme de deux audiences par mois et d'un délibéré, Monique Boussemaert travaille — dur — chez elle sur la rédaction des jugements. Et puis il y a les réunions de présidents de chambres, les rencontres avec les salariés, les réunions syndicales de formation.

« Pour être un bon conseiller aux prud'hommes, il faut un acquis syndical ; il faut avoir mené des actions revendicatives pour comprendre les justiciables. Mon organisation m'a fait participer à des sessions de formation. C'est bien utile. Nous avons dû « plancher » sur un dossier type de licenciement. Chacun a dû rendre son jugement. On s'est « corrigé » mutuellement... mais « mon » jugement était très proche de celui qui avait été rendu. J'étais contente. » Intarissable Monique Boussemaert sur la difficulté d'être femme, mère et d'exercer un tel mandat.

« Nous avons des difficultés à trouver des mères de famille dans notre organisation sociale actuelle. Comment veux-tu abandonner un « délibéré » à 17 heures pour aller rechercher tes gosses à l'école ? Impossible. » Monique Boussemaert est relativement satisfaite de l'amélioration des conditions de travail du conseil de Prud'hommes de Paris, traditionnellement « embouteillé ».

« Nous fonctionnons mieux qu'avant. Au rythme de 15 affaires par après-midi, on résorbe petit à petit les dossiers. En 1982, nous avons tranché des affaires de 1981 et même de 1982, ce qui est une amélioration. Mais on concilie trop peu. Affaire de blocage patronal... et de l'intérêt des avocats ! »

Et ses relations avec les représentants patronaux ? « Cela dépend des patrons. Crois-moi : les délibérés ne sont ni calmes ni doux. C'est la lutte des classes. Il y a deux logiques différentes qui se heurtent. Par contre, les patrons sont sévères avec ceux de leurs collègues qui ne respectent pas le droit du travail, les feuilles de paie, etc. Mais il faut batailler ferme. »

(propos recueillis par Claude JADOUL)

(suite de la page 11)

militants R.p.r. sont nombreux sur les listes de la C.g.c. et l'appareil de la rue de Lille a prêté main-forte à la confédération de Jean Menu dans le « recrutement » de candidats. Un service en vaut un autre... Le rôle — désormais politique, elle l'avoue ouvertement — de la C.g.c. va sans doute s'accentuer au lendemain du scrutin ! Tout comme son attitude peu coopérative à l'égard du gouvernement.

Gérard Carles « travaille à ces élections depuis huit mois ». Il s'estime payé de ses efforts, puisque la C.f.d.t. présente, cette année, 10 576 candidats (dont 23,4 % de femmes). « Nous sommes arrivés à présenter des listes partout sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les D.o.m./T.o.m., il n'y a guère qu'à Saint-Pierre-et-Miquelon que nous serons absents. »

La C.g.t., pour sa part, joue massivement : avec 10 714 candidats, la centrale de Henri Krasucki bat — d'une tête, il est vrai — la C.f.d.t.

Ce qui ne va pas sans polémique entre les deux confédérations. « La C.g.t. est absente dans 14 secteurs, explique Gérard Carles ; elle présente des listes complètes à 150 % pour masquer les « trous ». J.-P. Linocier reconnaît ces fameux 150 %. Il explique que la C.g.t. « a voulu se prémunir contre les démissions, les déménagements, les décès. Puisque la loi nous le permet ». Ce climat électoral, Claude Eliasszewicz, de la C.g.c., « ne l'aime pas beaucoup ». « On en arrive, dit-il, à une perversion du système. On fait passer au second plan l'intérêt des élections prud'homales : élire ceux qui, demain, vont régler les conflits du travail. »

Mais, par la force des choses, ces élections seront un test de représentativité de chaque syndicat. Grâce aux nombreuses listes, on disposera sans doute d'une approche plus fine des influences syndicales respectives dans chaque région de France et de Navarre. Et cette « photographie » va, sans doute, redistribuer légèrement les cartes. En attendant les élections pour la « Sécu ».

F.o. sur la défensive

A F.o., pas de mystère : « On ne s'attend pas à des miracles. » Et Marcel Lalonde n'exclut pas une poussée de la C.f.t.c. et de la C.g.c. au détriment de son organisation. La centrale de Bergeron a peur de l'impact des 8 859 candidats de la C.f.t.c. (contre 5 702 en 1979). « C'est mathématique, dit-il, la C.f.t.c. doit grimper. » Mais attention ! Le baromètre des élections prud'homales n'est pas suffisamment affiné. Les fonctionnaires ne votent pas, alors que, traditionellement, « F.o., recrute beaucoup chez les travailleurs de l'Etat ». Défensif F.o. ? Un peu. On y esquisse déjà les explications de vote d'après le 8 décembre.

Gérard Carles, sans le dire, louche vers l'électorat traditionnel de la C.g.t.. Un espoir informulé : que la porte de Montreuil « tombe » en dessous de la barre des 40 %.

La C.g.t. avait obtenu 42,5 % en 1979. Mais l'alignement sur la campagne de Marchais, l'Afganistan, la Pologne vont peser peut-être lourd dans la balance. Les élections professionnelles de ces derniers mois n'ont guère été favorables à la C.g.t.. Ce qui a fait dire à Edmond Maire, un peu hâtivement, que son concurrent direct pourrait perdre des plumes à l'occasion du scrutin du 8 décembre. Ces pertes possibles de la C.g.t., le leader cédétiste les évalue même aux alentours de 3 %, en se basant sur les derniers résultats des élections professionnelles, dans l'automobile notamment.

L'un des slogans de la C.g.t. laisser percer l'inquiétude de ses dirigeants. « Même si vous n'êtes pas d'accord avec la C.g.t., votez à 100 % pour elle », explique l'une des afiches de la confédération. La C.g.t. a peut-être peur des « casseroles » qu'elle traîne derrière elle. Elle joue donc la carte de la compétence de ses élus et de son appareil confédéral.

Même créneau pour la C.g.t. et la C.f.d.t.

« Il s'agit d'élire des juges, rien d'autre », proclame Linocier. Et d'ajouter : « Nous n'avons pas voulu faire une campagne idéologique avec un clivage droite/gauche trop marqué. » Sous la bannière du slogan « des prud'hommes pour vous », la C.g.t. espère, manifestement, « gommer » le lien ombilical qui relie la centrale de Henri Krasucki au P.c.f. Y parviendra-t-elle ? Et dans quelle mesure ?

C'est d'autant plus vrai que la C.f.d.t. se bat sur un créneau identique : la compétence de ses élus sortants. Gérard Carles est satisfait du travail des conseils. « Les condamnations d'employeurs ont été multipliées par trois depuis 1979. Les patrons sont « poussés » à mieux appliquer le droit du travail. Au C.n.p.f., on est très attentif au bon travail des élus salariés das les conseils. » Une inquiétude pourtant. « Les cadres vont-ils voter « catégoriel » ou « solidarité » ? Ce test est important pour le gouvernement de gauche. La « nouvelle solidarité » va-t-elle « passer » chez ces couches qui ont voté à gauche le 10 mai ? C'est tout aussi vrai pour le langage de la rigueur. » A la C.f.d.t., on a donc peur d'un succès trop marqué des « réformistes » qui ont tendance à « faire du catégoriel ». Et si la C.f.d.t. se positionne par rapport à la C.g.t., elle espère — globalement — un succès des « organisations de classe » dans laquelle Gérard Carles inclut F.o. En clair, la Rue Cadet se place pour récupérer les pertes éventuelles de la C.g.t. Une C.g.t. dont le pronostic est tout au plus « un maintien correct », explique Jean-Pierre Linocier qui s'appuye sur le « sérieux, le sens des responsabilités » dans la dernière période. « Il s'agit avant tout d'élire des travailleurs qui défendront les travailleurs, on ne fera pas le socialisme le 8 décembre. » ●

Les aventures tragi-comiques de la famille Constantin (fin)

"Ami" de Giscard d'Estaing, l'ex-maire de La Bourboule avait monté une juteuse escroquerie aux dépens de la Sécurité sociale. Bien isolée à l'époque, "l'Unité" avait dénoncé ces pratiques...

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

FLASH-BACK : ce siècle avait soixante-quatorze ans ; Giscard d'Estaing naissait des cendres de Pompidou ; tout juste élu, le 13 juillet, il s'en allait fêter le centenaire de La Bourboule, et, à cette occasion, se faisait photographier en compagnie d'un de ses amis politiques dans le Puy-de-Dôme : Paul Constantin, maire de la station thermale. Le 5 décembre de l'année suivante, « l'Unité » révélait à l'opinion le sport préféré dudit Constantin : l'escroquerie.

Pas n'importe quelle escroquerie. L'escroquerie aux dépens de la Sécurité sociale, par le biais d'une gestion « habile » d'établissements pour enfants inadaptés. En résumé : dans les années soixante, Constantin avait commencé par acheter quelques châteaux ; puis il avait suscité la création de l'U.h.a.e. (Union hospitalière d'assistance à l'enfance), une association à but non lucratif. Constantin louait ses châteaux à l'U.h.a.e., qui y installait des instituts médico-pédagogiques et en confiait la direction à... Constantin ! Il encaissait les loyers, il cumulait les salaires. Cela ne lui suffisait pas : il faisait prendre en charge par les établissements qu'il dirigeait ses dépenses personnelles et celles de son entourage. C'est la Sécurité sociale qui payait l'addition, puisque ce type d'établissement fonctionne avec l'argent de la « Sécu » : tant par jour et par enfant, le prix étant fixé par le préfet. La Sécurité sociale, c'est-à-dire : vous, mois, tous ceux qui cotisent.

En 1975, la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Allier, par voie de justice, réclamait six cent cinquante mille francs à Paul Constantin : il lui avait facturé vingt-sept mille « journées » imaginaires, portant sur des périodes où les enfants étaient en vacances et non dans les châteaux ! (1) En 1975 aussi, une enquête d'un inspecteur de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale de l'Allier (D.d.a.s.s.), Paul Lefèvre, établissait une liste non exhaustive des différentes malversations de Paul Constantin. Les investigations de la D.d.a.s.s. et celles de « l'Unité » se recoupaient : Constantin avait une tendance chronique à confondre sa comptabilité personnelle avec celle de l'U.h.a.e. et avec celle de chacun des établissements dont il était le directeur.

De la vaisselle, du rouge à lèvres, les soins dentaires de son petit-fils, les réparations de la voiture de sa femme, des produits livrés chez son fils, un hors-bord acheté à Bandol, des notes de l'E.D.F. pour une maison à Moulins et un hôtel à La Bourboule, des graines pour ses faisans, de la viande pour ses chiens, du whisky, trente mille litres de mazout pour chauffer un rendez-vous de chasse, etc. ; ce curieux inventaire donne une idée de la diversité des factures que Paul Constantin a « fait passer » sur le budget de l'enfance inadaptée. C'était tellement « gros » qu'à l'époque toute la presse, de « l'Humanité » au « Quotidien de Paris » (mai oui !), a repris les informations de « l'Unité » et s'est gaussée de ce giscardien indélicat.

Mauvais joueur, et sacrément culotté, Paul Constantin attaqua en diffamation « l'Unité » et « le Canard enchaîné ». Il écrivit également au préfet de l'Allier pour réclamer des « sanctions exemplaires » contre Paul Lefèvre, l'inspecteur de la D.d.a.s. Mais, le 7 avril 1976, à l'ouverture du procès « Constantin contre ''l'Unité'' et ''le Canard'' », le procureur de la République annonçait que l'affaire ne pouvait être jugée : il venait d'ouvrir une information contre X. Rapidement, cette procédure devint nominative « contre Paul Constantin ». Et, finalement, Constantin fut inculpé, le 18 mars 1977, « d'abus de confiance, escroqueries, tentative d'escroquerie, faux en écriture privée et usage de faux ». Mais, il ne fut jamais condamné, car il mourut le 17 février 1980, avant d'avoir pu répondre de ses actes devant la justice.

On n'aurait donc jamais dû avoir à reparler de Paul Constantin... Seulement voilà, une mission du ministère de la Santé, une enquête de la police judiciaire de Clermont-Ferrand et une enquête fiscale avaient établi que Paul Constantin n'avait pas agi seul : il avait des complices... Pendant des années, comme l'avait notamment prouvé le commissaire Antoine Rossion, Paul Constantin avait falsifié la comptabilité de l'U.h.a.e., fabriqué des faux registres de délibération du conseil d'administration de l'association, soustrait des documents comptables, modifié des intitulés de factures et altéré des talons de chèques. Il s'était, en plus, servi de l'argent de l'U.h.a.e. pour payer tout ou partie de certains de ses châteaux, d'un hôtel à La Bourboule, d'une maison particulière à Moulins et d'un duplex à Bandol ; pour rembourser des emprunts personnels aussi. Il avait détourné certaines recettes... sur son compte en banque personnel. Gros travail pour un seul homme !

Le procureur de la République s'est donc trouvé dans l'obligation de rappeler les « exploits » de Paul Constantin, le 6 octobre dernier, à l'audience publique du tribunal de grande instance de Moulins... Ce jour-là, sur le banc des accusés : Louise Fontvieille, secrétaire et comptable de Paul Constantin ; Max Juvin, secrétaire-trésorier de l'U.h.a.e., homme de paille de Paul Constantin ; Jacques Constantin, fils de Paul Constantin ; et Madeleine Jeanjean, veuve de Paul Constantin. Ce jour-là, la justice a publiquement confirmé les faits révélés par « l'Unité » et reconnu le préjudice subi par la Sécurité sociale. Ce jour-là, le président du tribunal a rendu hommage au courage et à la vigilance du fonctionnaire Paul Lefèvre, inspecteur de la D.d.a.s.s. : « En somme, Monsieur, vous avez eu comme seul tort d'avoir raison avant tout le monde. » Ce jour-là, Paul Constantin est mort une deuxième fois : de confusion. Il venait d'être à nouveau démasqué, à titre posthume.

Au moment où le rideau tombe sur les sinistres aventures de la famille Constantin, on n'a pas vraiment envie de danser de joie. Parce que cette tragi-comédie a fait perdre des millions de francs à la Sécurité sociale : Constantin mort, les retrouvera-t-elle un jour ?

(1) Il a été condamné à les verser le 16 novembre 1976 par la cour d'appel de Riom.

FAISONS FLEURIR VOS PROJETS.

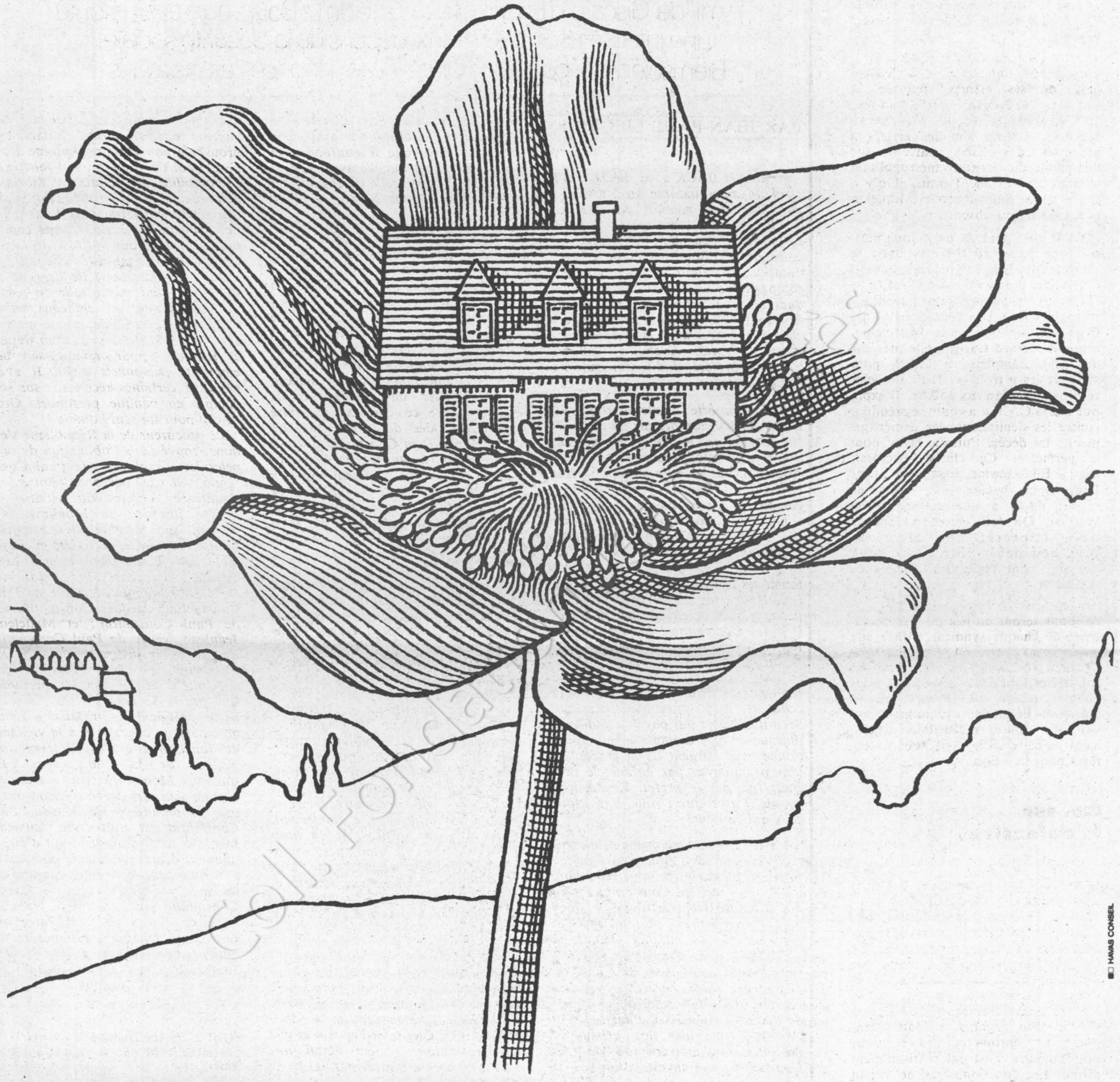

HAVAS CONSEIL

PRETS A L'HABITAT

Vous rêvez d'une maison, venez la faire fleurir au Crédit Agricole.

Que vous cherchiez à acheter un appartement ou une maison, améliorer ou transformer un habitat neuf ou ancien, le Crédit Agricole vous aidera à trouver la solution la mieux adaptée à votre problème et à votre situation. Si vous avez des idées, nous ne manquons pas de bon sens.

Renseignez-vous dans votre bureau du Crédit Agricole.

CRÉDIT AGRICOLE

Le bon sens près de chez vous



A.f.p.

Le roi recevant Felipe Gonzalez, la semaine dernière.

Viva el rey!

Les rapports entre la monarchie et le Parti socialiste ont de tout temps été difficiles. Des champs de bataille de la guerre civile à la lune de miel d'aujourd'hui que de chemin parcouru !

PAR GILBERT SANS

POUR la première fois depuis près d'un demi-siècle, la rentrée parlementaire en Espagne n'a pas relevé d'un simple rituel incantatoire auquel il est séant de sacrifier. Le rituel n'est pas près d'effacer le contenu du discours royal. « Votre représentativité provient d'une élection qui constitue un modèle de participation,d'ordre et de liberté. Le peuple espagnol a manifesté de manière évidente que les désirs d'une minorité s'appuyant sur la force ne doivent jamais prévaloir sur la volonté de la majorité des citoyens exprimée de manière libre et pacifique... La relève politique décidée par la population constitue l'essence de la démocratie... », devait notamment déclarer le monarque avant d'appeler Felipe Gonzalez à former le futur gouvernement de l'Espagne. Ce dernier, après avoir présenté son programme gouvernemental de quatre ans, a été investi par les Cortes le mercredi 1er décembre (1).

Le Parti socialiste vient de loin et ses relations avec la monarchie également. Il fut fondé, en Espagne, l'an 1879, quand dans toute l'Europe aucun système monarchique ne pouvait mériter le qualificatif de « modéré », encore moins de « progressiste ». Un fossé infranchissable séparait traditionnellement les systèmes monarchiques, fussent-ils constitutionnels, des organisations projetant d'affranchir les peuples de la misère et de la soumission. Pour le P.s.o.e., comme pour tout le mouvement ouvrier européen, la monarchie constituait un pouvoir que l'on devait changer, avec lequel aucun accord n'était imaginable et dont on ne devait attendre aucune réforme. Et ils avaient raison.

De ce point de vue aussi, l'arrivée des socialistes de Felipe Gonzalez au pouvoir constitue une nouveauté historique. A la fin de la Première Guerre mondiale, l'Europe traverse une crise de type prérévolutionnaire. En Espagne, c'est la restauration, après la répression, qui suivit la « semaine sanglante » de Barcelone. Mais le système mis en place écarte délibérément de toute représentation les forces sociales du pays. L'Espagne bouillonne. En Andalousie, la révolte paysanne devient permanente. L'addition des facteurs andalous, du régionalisme catalan, des menaces de l'armée, etc. empêchera alors que la question de l'avenir du mouvement ouvrier ne soit posée dans les mêmes termes que dans les autres pays européens, entre les tenants de la voie parlementaire et pacifique et les nouveaux admirateurs de la Révolution russe.

Accord entre républicains et Don Juan de Bourbon

Le débat n'aura pas lieu : l'Espagne n'a pas eu de congrès de Tours. Longtemps le P.c.e. ne sera qu'un tout petit groupuscule. Dans les années trente, la monarchie sort complètement discréditée — définitivement croit-on — de la dictature de Primo de Rivera. Socialistes et monarchistes ne se rencontreront plus que sur les champs de bataille de la guerre civile : face à face. Après le coup d'Etat et la victoire militaire franquiste, le dirigeant socialiste Indalecio Prieto proposera à plusieurs reprises un accord entre républicains et Don Juan de Bourbon, père du roi Juan Carlos, comme possible alternative à la dictature. Cette perspective eut vraisemblablement un moment le soutien du Département d'Etat américain et de la C.i.a., coincés entre l'exigence démocratique et morale des peuples occidentaux (« Après Hitler, Mussolini... Franco !) et la « menace communiste », préfiguration de la guerre froide. La direction du P.s.o.e. s'opposera toujours à cette solution « contre-nature ».

Socialistes et monarchistes traversèrent ainsi séparément la longue nuit franquiste. Les uns plus confortablement que les autres... Voici à peine cinq petites années, le P.s.o.e. n'acceptait que du bout des lèvres, et disons-le, contraint et forcé, l'institution monarchique. Les jeunesses socialistes tenaient alors congrès (toléré par les autorités) sous les couleurs du drapeau de la République. Pourtant, on s'en aperçoit clairement seulement aujourd'hui, quelque chose de « neuf » était en train de naître.

En 1975, le franquisme agonise dans le crime. Cinq militants anti-franquistes sont assassinés cette année-là ; souvenons-nous : le jeune basque « Txiki » à Barcelone, Otaegui à Burgos, trois militants du F.r.a.p. à Madrid. La même année, Don Juan de Bourbon, de son exil portugais, se déclare favorable au retour de la démocratie.

Autre image : quatre jours après les assassinats, et cinquante jours avant sa propre mort, du haut du balcon du Palais royal de la place d'Orient à Madrid, devant cent mille personnes, Franco justifie sa politique et mobilise une dernière fois contre les dangers bolchéviques et maçonniques. Derrière lui, au fond du même balcon, le successeur désigné, un Bourbon, des allures de jeune homme, comme embarrassé, plus que discret en tout cas ce jour-là... le futur « Juan Carlos Primero ».

La suite est mieux présente à nos esprits. Les débuts du jeune roi seront prudents. Encore peut-on aujourd'hui remarquer que, dès ses premiers discours, la notion de « concorde nationale » est présente, premier glissement sémantique du post-franquisme. En 1976, le roi se rend en Catalogne — une nouveauté : Franco haïssait la Catalogne au point de n'y mettre jamais les peids — l'accueil populaire est surprenant, pour tout le monde. Puis tout ira très vite. L'année suivante, Santiago Carrillo accepte publiquement la monarchie, le P.s.o.e. retire de ses textes la revendication républicaine. Le rôle politique du roi devient déterminant au fil des épreuves. Juan Carlos n'est plus ce « roitelet » fidèle aux « principes fondamentaux du Mouvement » (2). Il devient le vrai chef de l'Etat et des forces armées. Une anecdote révélatrice : le 20 novembre 1979, date anniversaire de la mort du caudillo, les fascistes manifestent place d'Orient. On n'y cite déjà plus le nom de Juan Carlos alors en voyage officiel au Mexique mais on chante : « Qu'il reste à Mexico, Mexico, qu'il reste à Mexico... et ne retourne jamais plus. »

Le travail ne manquera pas

Les choses ont donc bougrement changé. Répondant au discours du roi, le nouveau président de l'Assemblée, Gregorio Peces-Barba, ne déclarait-il pas la semaine passée que « monarchie et parlement ne sont pas des termes contradictoires, mais complémentaires... » L'élection d'un homme comme Peces-Barba, tenant d'une certaine conception humaniste du socialisme, à la tête du congrès est en elle-même significative. Gregorio Peces-Barba provient tout droit des milieux jeunes démocrates-chrétiens qui, dans les années soixante, ne se satisfaisaient plus du grand silence franquiste. Il marque également la présence dans le nouveau P.s.o.e. d'un courant chrétien. C'est la première fois dans un pays où, traditionnellement, la religion catholique servait d'abord de ferme soutien aux classes possédantes et au fascisme.

Pour la nouvelle assemblée parlementaire et le nouveau gouvernement, le travail ne manquera pas. Plus de deux cents projets et propositions de lois demeurent inaboutis ou non débattus par les anciennes Cortes. Sans parler des nombreuses dispositions propres au programme électoral des socialistes. Parmi les toutes premières préoccupations législatives des députés, figureront la régularisation de l'objection de conscience et les possibilités de substitution d'un service social au service militaire, le débat sur le Code pénal et les pouvoirs judiciaires, la réforme de la justice militaire. Sur le terrain des autonomies, l'assemblée devra juger de l'attribution officielle d'un canal de télévision pour les communautés régionales et du pourcentage des impôts d'Etat imparti aux mêmes communautés. Le P.s.o.e. devrait par ailleurs présenter rapidement les projets de lois portant sur la défense des consommateurs et une réforme sur les droits de succession.

En politique internationale, il appartiendra aux nouvelles Cortes de se prononcer sur le « traité d'amitié et de coopération entre l'Espagne et les Etats-Unis d'Amérique ». Il n'est pas impossible que les socialistes exigent de revoir certaines dispositions de ce traité. A Washington, en tout cas, on se montre assez préoccupé et fort pressé de dialoguer avec l'exécutif espagnol.

La satisfaction du roi est aujourd'hui évidente de voir Felipe Gonzalez prendre en main les destinées espagnoles. Hormis les problèmes politiques pendants et immédiats (terrorisme, entrée dans la C.e.e., rapports avec les Etats-Unis...), l'année 1982 marquera d'abord la rencontre historique entre l'institution monarchique et le P.s.o.e. Deux entités appartenant, à des titres bien sûr différents et le plus souvent violemment opposés, à l'histoire et à la culture populaire de l'Espagne. Le 13 décembre prochain, un hommage national sera rendu au père du roi, Don Juan de Bourbon. Parmi les adhésions enthousiastes (et spontanées ?) à cette manifestation, on relève les noms de leaders socalistes très connus comme Miguel Boyer, Luis Yanez ou Javier Solana. Fréquemment cruelle, l'Histoire sait aussi être ironique. Dans son hideux monument funéraire de la « Valle de los Caïdos », le cadavre de Franco en a pris, à nouveau, un sacré coup de vieux. ●



Don Juan de Bourbon, le père du roi actuel, le cardinal américain Spollman et le futur Juan Carlos.



La dernière apparition de Franco, à ses côtés son successeur désigné.

(1) Trois députés socialistes français — Pierre Guidoni, vice-président de l'Assemblée, Jean-Pierre Destrade et Pierre Garmendia — assistaient spécialement aux cérémonies.
(2) « El Movimiento », la Phalange, parti unique fasciste.

Comment redorer le blason soviétique

Depuis le "guêpier" afghan, le dispositif militaire soviétique dans le tiers monde a semblé s'immobiliser.
Youri Andropov voudra-t-il et pourra-t-il tirer les leçons d'un expansionnisme coûteux et inefficace ?

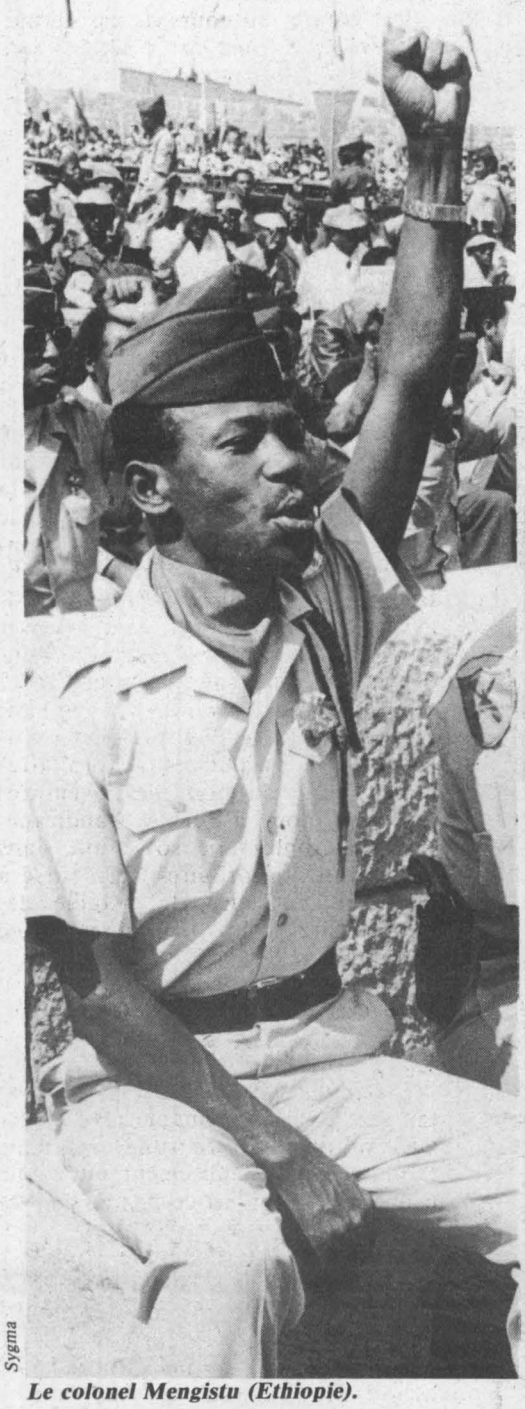

Sygma

Le colonel Mengistu (Ethiopie).



Sygma

Quelques « obligés » de l'Union soviétique aux obsèques de Brejnev. On reconnaît le général Jaruzelski, Fidel Castro, Janos Kadar, Yasser Arafat, un officiel vietnamien, etc...



Gamma

Prisonniers soviétiques en Afghanistan.



Gamma

Manifestation en Pologne.



Sygma

Troupes de choc défilant au Yémen du Sud.

PAR JEAN-PAUL HUGHES

A l'issue du règne de Leonid Brejnev, le profil de l'U.r.s.s. dans le tiers monde s'est considérablement modifié. Elle ne passe plus comme à l'époque de la décolonisation pour un allié politique du tiers monde, mais pour une superpuissance rivale des Etats-Unis. Pour une superpuissance d'abord préoccupée par ses propres intérêts. Au cours des années soixante, le montant de l'aide économique soviétique aux pays en développement était sensiblement équivalent au montant de l'aide militaire. Cette aide économique était distribuée à plusieurs dizaines de pays. Au cours des années soixante-dix, l'aide économique a été sensiblement réduite, et l'aide militaire très nettement accrue. De plus l'aide civile a été concentrée sur un tout petit nombre de pays, ceux qualifiés par Brejnev de « pays à orientation socialiste ».

A partir du milieu des années soixante-dix, l'un des aspects les plus visibles de la politique étrangère soviétique a été la nouvelle avancée de l'U.r.s.s. dans le tiers monde. En d'autres termes, le développement spectaculaire de la puissance militaire soviétique en Afrique, dans l'océan Indien, en Asie.

La principale motivation de ces grands engagements offensifs de l'ère brejnevienne a été de faire la démonstration que l'U.r.s.s., au-delà de sa puissance nucléaire, était, comme les Etats-Unis, une superpuissance planétaire. Dotée d'une puissante marine de guerre, de forces aéroterrestres d'intervention à long rayon d'action, elle a montré qu'elle était en mesure de se manifester partout dans le monde, d'avoir des alliés dans le tiers monde et de pouvoir les soutenir, d'imposer sa loi dans les rapports de forces régionaux, d'implanter un réseau d'alliés, de relais, de facilités, etc.

La présence militaire soviétique dans le tiers monde est devenue massive. Plus personne ne doute du fait que l'U.r.s.s. est une puissance planétaire. Les moyens utilisés pour développer et maintenir cette présence ont été les fournitures d'armement, l'envoi de conseillers militaires et de troupes, le noyautage des services spéciaux et des structures policières.

Toutefois si l'U.r.s.s. s'est imposée comme superpuissance, elle n'a pas réussi à s'implanter durablement dans le tiers monde. Le diagnostic des experts du C.e.p.i.i. (*) est à cet égard sans ambiguïté : « L'U.r.s.s. semble à présent compter presque exclusivement sur l'efficacité de très fortes dépendances qu'induisent ses livraisons massives d'armement pour conserver et élargir sa clientèle... Cette approche nouvelle est en effet beaucoup plus adaptée que l'approche économique aux capacités de production de l'industrie et aux moyens financiers de l'Union soviétique... Elle ne peut accroître le volume de ses versements nets d'aide au développement, et les intérêts économiques de ses clients tendent à s'éloigner des siens. Compter sur la création de complémentarités économiques nouvelles pour mieux asseoir son influence serait alors d'autant plus illusoire que ses tentatives précédentes se sont révélées décevantes. »

N'étant ni apte ni motivée pour répondre aux défis du développement, même dans les pays qui lui sont le plus proche, comme l'Ethiopie, l'Angola, le Mozambique ou le Viêt-Nam, l'U.r.s.s. risque de connaître, dans le tiers monde, de graves problèmes : rejet d'un allié inefficace

et peu coopératif, risque d'apparaître comme un mauvais partenaire des pays en développement. La question est de savoir si, pour éviter cela, Moscou prendra le risque de se désengager. Se désengager d'elle-même ? On peut en douter. Tant que rien ne l'y oblige, si elle n'a pas à payer lourdement le prix de sa présence par une aide accrue, et sans contrepartie, Moscou bien sûr ne bougera pas.

A Cuba ou au Viêt-Nam, l'engagement soviétique n'est pas conjoncturel. Il est à la fois essentiel et symbolique. Il est un instrument majeur de la politique de Moscou vis-à-vis des Etats-Unis et de l'Amérique latine, ou de la Chine et de l'Asie du Sud. En outre, personne ne le remet en cause dans son principe. Seulement dans sa portée.

Même si ces alliances coûtent très cher à l'U.r.s.s. : dix millions de dollars par jour à Cuba. Même si à Moscou on critique la gestion économique du régime vietnamien et si l'on cherche à réajuster l'aide économique et militaire dans le sens « d'échanges à intérêt mutuel », reculer signifierait un grave échec. En Angola et au Mozambique, l'U.r.s.s. a réussi une implantation forte, dispose de leviers puissants... mais exclusivement politico-militaires. Le niveau de l'aide au développement est quasiment nul. Or, la situation économique et sociale de ces deux pays ne cesse de se détériorer. Elle devient même insupportable. Les deux pays s'efforcent d'obtenir une aide accrue des pays occidentaux. L'U.r.s.s. les y encourage pour se décharger du fardeau de l'aide, à condition bien sûr de conserver ses moyens de pression politico-militaires.

Si les Occidentaux sollicités refusent cette « division du travail », les positions soviétiques risquent de devenir plus vulnérables. Dans cette hypothèse, l'évolution de ces deux pays mérite d'être suivie avec attention. Elle sera à la fois un test des options tiers mondistes du pouvoir soviétique post-brejnevien, et de la réversibilité des alliances de Moscou avec le tiers monde. Le profil de la situation éthiopienne est semblable. Cependant les Soviétiques paraissent accorder à ce pays une importance stratégique plus grande (mer Rouge, océan Indien, proximité du Golfe). Ils pourraient bien être disposés à payer plus cher le maintien de leur présence.

Dans les autres pays les moins développés d'Afrique, l'investissement et l'engagement soviétiques sont d'une ampleur bien moins considérable. L'U.r.s.s. y maintient des positions utiles et parfois rentables en échangeant, sans débourser de devises, des équipements lourds ou des armes contre des matières premières. Cette présence, dans des pays préoccupés de plus en plus par leur développement, est sans conteste le maillon le plus faible de l'implantation soviétique dans le tiers monde. Ces pays sont prêts à s'engager sur la voie d'un véritable non-alignement politique, s'ils trouvent, surtout en Europe, des partenaires disposés à consentir un effort accru d'aide au développement.

Quelles sont aujourd'hui les batailles absolument prioritaires pour la politique extérieure soviétique ? D'abord, le maintien de son emprise sur ses satellites européens. Ensuite, le maintien de la parité nucléaire stratégique avec les Etats-Unis et la recherche d'une consécration diplomatique de cette forme d'« égalité de puissance ». Enfin, la tentative d'obtenir des Européens de l'Ouest, et cela sans sacrifice politique ou militaire majeur, un accroissement des échanges économiques, c'est-à-dire des crédits et des technologies.

Jusqu'à l'invasion de l'Afghanistan et la crise polonaise, les engagements extérieurs de l'U.r.s.s., en particulier ses engagements militaires extérieurs dans le tiers monde, n'ont pas handicapé Moscou d'une manière déterminante dans la conduite de ses trois batailles prioritaires.

Par contre, au cours de ces dernières années, à cause des réactions suscitées par l'Afghanistan et la Pologne, du durcissement de l'administration Reagan, les manifestations extérieures de la puissance soviétique ne laissent plus les Occidentaux aussi indifférents et influent davantage sur le dialogue stratégique et les relations économiques Est-Ouest. Après le décès de Leonid Brejnev, Washington a annoncé qu'il fallait désormais que Moscou fasse un geste de bonne volonté significatif pour que le dialogue stratégique puisse être relancé. Andropov est, dit-on, un homme prudent : on laisse entendre, par exemple, qu'il fut à l'origine de la réserve soviétique pendant la crise libanaise, et qu'il n'était pas convaincu de l'intérêt de l'invasion militaire de l'Afghanistan. Si cette prudence est réelle, on peut penser qu'Andropov s'efforcera de convaincre ses collègues que, par intérêt tactique, l'U.r.s.s. a avantage à modérer ses ardeurs expansionnistes, en particulier les engagements militaires directs. Car de nouvelles aventures militaires hors d'Europe handicaperaient la diplomatie soviétique dans ses objectifs prioritaires : la course à la parité nucléaire, la bataille des euromissiles, les échanges avec l'Europe, etc.

Fin de l'aventure extérieure ?

L'attitude à l'égard de l'Afghanistan sera dans ce domaine révélatrice. On sait que l'armée rouge est dans l'impasse. Que l'enlisement soviétique coûte cher. Et n'est-ce pas là que les Occidentaux attendent ce fameux geste significatif de bonne volonté ? Or, on commence à laisser entendre à Moscou que seule une solution politique peut résoudre le problème afghan. La confirmation d'une telle hypothèse signifierait qu'Andropov a fait accepter l'idée qu'une évolution de la position de Moscou sur cette affaire permettrait de redorer le blason soviétique en Europe et aux Etats-Unis. Encore faudrait-il que l'U.r.s.s. résolve le problème d'un régime afghan n'ayant aucune crédibilité interne et internationale. Encore faudrait-il aussi que Moscou trouve le moyen de lever les suspicions contre son expansionnisme ou sa volonté « d'avancer vers les mers chaudes », sans pour autant renoncer à son intransigeance et sa détermination sur le problème de sa sécurité aux portes de son territoire.

Jusqu'à l'Afghanistan, l'ère brejnevienne fut celle de la compétition offensive et planétaire avec les Etats-Unis. Celle aussi de l'aventure extérieure aux dépens du développement économique interne du système soviétique. Depuis l'Afghanistan, le dispositif militaire soviétique dans le tiers monde a semblé s'immobiliser. Dans le climat tendu de la succession, les dirigeants du Kremlin ont concentré leurs efforts sur les dossiers essentiels et sur les crises afghanes et polonaises. Bien sûr, personne ne s'attend à des revirements spectaculaires et volontaristes, mais l'ordre des priorités pourrait évoluer, surtout si l'on devait tirer le bilan de cet interventionnisme, surtout si la modernisation de l'économie soviétique venait effectivement en tête des nouvelles priorités. L'U.r.s.s. en reviendrait alors à des moyens plus classiques pour maintenir son influence : soutiens aux revendications politiques du tiers monde, ventes d'armements, échanges commerciaux. Toutes activités moins visibles que l'intervention directe, et qu'elle n'a d'ailleurs jamais cessé de pratiquer. ●

(*) Les points d'appui de la puissance soviétique dans le tiers monde C.e.p.i.i. - Sept. 1982.



Sygma

Les présidents Mitterrand et Moubarak, au Caire.

France-Egypte: d'une même voix pour la paix

EN retrouvant la semaine dernière le président Hosni Moubarak au Caire, François Mitterrand a pu mesurer sur place tout le chemin parcouru par l'Egypte depuis la mort d'Anouar el Sadate. Le plus important pays arabe, qui avait été exclu de la famille arabe pour cause de collaboration avec Israël, est en train de la réintégrer peu à peu. L'Egypte n'était pas encore invitée l'été dernier au sommet de Fès mais elle y était d'une certaine façon présente, et la modération de la résolution finale de ce sommet ne pouvait que lui convenir. Depuis, Hosni Moubarak a encore marqué quelques points dans la réconciliation avec les pays frères. Les émirats du Golfe et l'Irak ont déjà de nombreux représentants au Caire et des relations quasi normales vont être rétablies avec l'Arabie Saoudite. Il est enfin acquis que Yasser Arafat va se rendre prochainement dans la capitale égyptienne, ce qui aurait paru impensable il y a encore quelques mois.

Voici donc l'Egypte à nouveau en mesure de jouer un rôle actif dans la recherche d'un règlement pacifique au Proche-Orient, et voilà qui donne raison à François Mitterrand d'avoir voulu entretenir des relations étroites avec Hosni Moubarak qu'il a rencontré plusieurs fois en un an.

En joignant leurs voix comme elles le font actuellement, la France et l'Egypte sont en effet en mesure de peser de façon positive y compris sur les Etats-Unis où le président égyptien doit se rendre vers la fin de janvier. Au cours des entretiens de la semaine dernière, Mitterrand et Moubarak ont une fois de plus constaté leur accord sur un point essentiel, à savoir que la condition fondamentale d'un règlement est la reconnaissance mutuelle entre Israéliens et Palestiniens comme le prévoit le plan franco-égyptien.

L'un et l'autre admettent que le pas fait par l'O.l.p. est encore insuffisant puisqu'il ne comporte toujours pas une reconnaissance explicite de l'Etat israélien et de son droit de vivre en sécurité dans des frontières reconnues. Mais ils sont également l'un et l'autre préoccupés par le refus persistant et catégorique du gouvernement israélien de prendre en compte l'idée même d'une patrie palestinienne.

Ce refus, venant après l'affaire de Beyrouth et, aujourd'hui, la quasi-certitude que les troupes israéliennes n'auront pas évacué le Liban à la date du 1er janvier, crée d'ailleurs de sérieux problèmes à l'Egypte. Prêchant l'exemple, Hosni Moubarak tente en effet depuis son arrivée au pouvoir de convaincre les autres dirigeants arabes que l'on peut traiter avec Israël — et donc reconnaître officiellement ce pays — sans pour autant trahir la cause arabe. Mais le voici lui-même dans une situation difficile à cet égard puisqu'il a dû, après les massacres de Sabra et Chatila, rappeler son ambassadeur à Tel-Aviv.

Cette affaire des camps palestiniens continue d'ailleurs à empoisonner l'atmosphère en Israël même où le Premier ministre Menahem Begin, le ministre de la Défense Ariel Sharon et le ministre des Affaires étrangères Itzhak Shamir viennent d'être avertis par la Commission d'enquête sur les massacres d'avoir à préparer leur défense face aux lourdes présomptions de complicité ou pour le moins de négligence qui pèsent sur eux. Cette situation n'est certainement pas de nature à faire fléchir le gouvernement israélien et à l'amener à envisager sous un jour nouveau le problème palestinien. Il n'en reste pas moins que celui-ci est posé désormais de façon irréversible. Les dirigeants de l'O.l.p. eux-mêmes ne se font pas d'illusions sur la possibilité de rebondissements à bref délai. Mais ils n'auront pas été les derniers à prêter attention à la volonté exprimée par Hosni Moubarak et François Mitterrand d'agir ensemble pour la paix.

A.V.

Politique internationale

France-Inde : perspectives considérables

Au début du septennat, François Mitterrand et le ministre des Relations extérieures Claude Cheysson avaient souligné à plusieurs reprises que la France entendait développer des relations particulièrement étroites avec trois grands pays disposant d'une influence considérable dans trois régions du monde : le Mexique, l'Algérie et l'Inde.

Après les initiatives communes franco-mexicaines et la mise en œuvre d'une coopération exemplaire franco-algérienne, c'est dans cette perspective que s'inscrivait le voyage du président de la République en Inde. Sur tous les plans, il aura été un succès complet. Les conversations entre Indira Gandhi et François Mitterrand ont, en effet, fait apparaître des convergences sur presque tous les grands sujets évoqués.

En premier lieu, les deux interlocuteurs se sont trouvés d'accord pour mener une action commune contre le déséquilibre grandissant des échanges Nord-Sud. Accord également quant à l'analyse des rapports Est-Ouest dont s'est dégagée une idée force à savoir que si la France, membre d'une alliance, ne saurait se faire le champion du non-alignement, elle peut aider l'Inde à redonner une certaine dynamique au mouvement des pays non alignés dont elle recevra la présidence — actuellement exercée par Cuba — lors de la conférence qui se tiendra en mars prochain à New Delhi.

En ce qui concerne les relations bilatérales entre la France et l'Inde qui sont restées jusqu'à présent très loin de leurs possibilités, le fait nouveau est la volonté de l'Inde de s'engager désormais pour des projets importants et de longue durée (contrat sur l'uranium, achats de Mirage, etc.) en développant la coopération technique entre les deux pays. Un effort est également prévu dans le domaine de la coopération culturelle quasi inexistante jusqu'ici.

C'est donc à bon droit que François Mitterrand a pu parler avant de quitter l'Inde des « perspectives considérables » ouvertes par sa visite.

A.V.



A.f.p.

Indira Gandhi et François Mitterrand, à New Delhi.

Du nouveau pour l'Afghanistan ?

La nouvelle résolution votée par l'Assemblée générale des Nations unies en faveur du départ des troupes soviétiques d'Afghanistan a peut-être une chance de ne pas rester lettre morte comme les précédentes. Divers signes confirment, en effet, que le successeur de Leonid Brejnev, Youri Andropov, est désireux de trouver une solution politique qui permettrait à l'U.r.s.s. de se tirer du guêpier afghan. Les dirigeants pakistanais prennent en tout cas ces signes au sérieux et laissent entendre que des faits nouveaux pourraient intervenir à brève échéance.

C'est également l'avis de François Mitterrand qui a longuement évoqué le problème de l'Afghanistan au cours des entretiens qu'il vient d'avoir en Inde avec Indira Gandhi. Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à la fin de ces entretiens, le président français a souligné que l'Afghanistan était une sorte de « poison » dans le corps de l'Union soviétique et que le changement de pouvoir qui vient de se produire à Moscou, même s'il ne change pas le système, peut être l'occasion d'initiatives nouvelles pour sortir d'un « embarras » qui a déjà coûté fort cher à l'U.r.s.s.

Uruguay : une gifle à la dictature

Les « élections » de dimanche dernier en Uruguay ne constituent certainement pas une révolution politique. En revanche, elles sont un camouflet réel pour le pouvoir militaire dictatorial.

Des données plus précises sur le scrutin et son déroulement manquent encore. Rappelons qu'il s'agissait d'élire les futurs responsables des partis politiques uruguayens dont l'existence était à nouveau tolérée par les forces armées. De fait, seules trois formations politiques, toutes les trois de droite, avaient été autorisées à se présenter. Ni la gauche, toutes tendances mêlées, ni même la Démocratie chrétienne n'avaient été admises à figurer dans la compétition. Pourtant le Front élargi (gauche unie) avait, clandestinement, appelé ses partisans à voter nul mais à voter. C'est sans doute ce qui permet aujourd'hui, avec une participation électorale de l'ordre de 70 %, de considérer le scrutin comme une cuisante défaite pour les militaires.

Seuls les trois partis autorisés pourront participer aux élections présidentielles... de 1984. Il s'agit du Parti blanco (blanc), fondé en 1851, exprimant surtout les intérêts de l'oligarchie agraire avec certains traits populistes et anti-américains. Vient ensuite le Parti rouge, fondé à la même époque, et porteur des « aspirations » de la bourgeoisie commerçante. Ce parti est lui pro-américain mais anti-britannique. Enfin le troisième — l'Union civique — n'est qu'un groupuscule d'intellectuels de droite.

Neuf années se sont écoulées depuis la prise du pouvoir par les militaires en 1973. Economiquement le pays est ruiné. Près d'un tiers de la population a dû fuir et s'exiler dans des conditions dramatiques. Tous les partis de gauche, organisations syndicales et étudiantes ont été interdites. Les morts, disparus et torturés, se comptent par milliers. Même les « parrains » du coup d'Etat — on devinera sans peine qu'il s'agit des Etats-Unis — condamnent aujourd'hui le régime en place. L'Uruguay, en 1982, est sans doute la plus grande prison du monde.

Agé aujourd'hui de 64 ans, ancien candidat de la gauche unie aux présidentielles de 1971, le général Liber Seregni — « le général du peuple » — est toujours emprisonné (depuis 1973) sans qu'aucune charge réelle n'ait jamais pu être retenue sérieusement contre lui. Du monde entier des voix se sont élevées pour exiger sa libération : Amnesty International, Felipe Gonzalez, Olof Palme, Hernandez Silez Suazo, Guillermo Ungo, etc... Rien n'y fait. La droite peut concourir à des élections limitées mais le président du Front élargi reste en prison. Le Frente Amplio constitue le rassemblement anti-oligarchique et anti-impérialiste de toute la gauche dont le Parti socialiste uruguayen constitue un des piliers. La délégation à l'extérieur du Front élargi rappelait récemment que « la lutte pour la liberté de notre président ne cessera pas tant qu'il ne sera pas libéré ainsi que tous les prisonniers politiques ».

G.S.



Lech Walesa, vu par Pym.

Pologne : vers un « cessez-le-feu » ?

Après l'échec relatif de la grève générale du 10 novembre et la libération de Lech Walesa, la direction clandestine de Solidarité vient de rendre publique une série de documents par lesquels elle annule les manifestations projetées pour le milieu du mois de décembre, et surtout réaffirme son accord fondamental avec le leader syndicaliste aujourd'hui en liberté.

De toute évidence, le syndicat de Lech Walesa se place en position d'attente à quelques jours de l'anniversaire de l'état de siège qui devrait, à cette occasion, être levé par le pouvoir militaire. Solidarnösc ne cache pas qu'une telle mesure constituerait un appréciable signe de détente. « La nouvelle situation politique — comme l'indique un document de la direction clandestine — permettrait d'entrevoir « un cessez-le-feu » entre le pouvoir et la société. » Le syndicat pose toutefois un certain nombre de conditions « minimales » : libération de tous les prisonniers politiques (ils seraient encore plusieurs milliers), réintégration de tous les licenciés dans leur travail, droit d'existence légale pour les organisations culturelles, artistiques et intellectuelles, application de la nouvelle loi sur la censure (abrogée par l'état de guerre).

Ces quelques informations, parcellaires il est vrai, tendent à relativiser l'opinion largement diffusée en Occident selon laquelle, apèrs la libération de Walesa, le mouvement ouvrier polonais serait profondément divisé sur les objectifs comme sur la tactique. L'accord Walesa — direction clandestine fait, pour le moment, litière de ces accusations. Il reste au pouvoir militaro-politique à comprendre que les (ex) millions de syndiqués à Solidarnösc ressemblent, comme des frères, à Walesa et aux autres dirigeants. Loin d'être des « gauchistes », ils sont d'abord de simples travailleurs polonais. C'est même pour cette raison qu'ils se sont levés et battus contre les injustices sociales du pouvoir, la paralysie bureaucratique et la langue de bois institutionnalisée.

Visite du pape oblige, Monseigneur Glemp, primat de Pologne, appelait récemment les artistes et intellectuels à reprendre le chemin du travail... et des studios de la télévision d'Etat, « afin que nous puissions tous nous rencontrer à Noël devant le petit écran ». Tous ? Le chef du très puissant appareil catholique n'entendait peut-être pas omettre quiconque par cette déclaration jugée déjà fort maladroite (ou fort révélatrice ?) en Pologne même. On ne comprendrait pas, en effet, que les milliers de condamnés politiques et sociaux ne soient pas eux aussi à Noël devant leur petit écran.

G.S.

Le sort de Feliks Kochubievsky

Une émission d'Antenne 2 vient à nouveau d'attirer l'attention sur la situation des « refuzniki », c'est-à-dire des personnes, pour la plupart d'origine juive, qui se voient refuser par les autorités soviétiques le visa de sortie qu'elles ont sollicité. Ces personnes sont alors condamnées à vivre totalement en marge de la société soviétique.

C'est le cas, parmi des milliers d'autres, des époux Kochubievsky, de Novosibirsk, à qui a été refusé le visa de sortie pour Israël où leur fils est installé depuis plusieurs années. Après toute une série d'interrogatoires de ses proches et de ses amis, Feliks Kochubievsky a été arrêté le 8 septembre dernier et informé qu'un dossier était ouvert contre lui en raison de son activité en faveur de la création d'une amicale soviéto-israélienne en U.r.s.s. Malgré ses tentatives répétées auprès du parquet, son épouse Valentina n'a jamais été autorisée à voir son mari. Or, celui-ci, qui avait été opéré des reins au mois d'août, devait subir une seconde opération prochainement et son état de santé est précaire.

Son fils a appris par des voies indirectes que Feliks Kochubievsky pourrait être traduit prochainement devant le tribunal de Novosibirsk où il risque d'être condamné à plusieurs années de banissement ou de détention. Plusieurs députés français — dont Claude Estier — sont intervenus auprès des autorités soviétiques pour demander que Feliks Kochubievsky soit libéré et autorisé à rejoindre son fils en Israël.

Réforme hospitalière : certains aiment d'autres pas...

Jack Ralite a encore frappé pour une meilleure démocratisation de l'hôpital. Quelques mandarins sont furieux mais la majorité des praticiens hospitaliers sont pour

PAR MARTINE DUCOUSSET

PAUVRES mandarins ! Voilà qu'ils en prennent encore pour leur grade. La suppression du secteur privé à l'hôpital, c'était déjà une pilule plutôt dure à avaler. Aujourd'hui, il y a bien pire : ils étaient chefs de service, ils ne le seront plus. Ils avaient tout pouvoir sur un petit monde d'assistants-collaborateurs prêts à obéir, promotion oblige, au moindre diktat du maître. Désormais, ils devront apprendre la démocratie et en passer par la sanction des urnes.

Sûr qu'ils ne vont pas l'aimer, nos grands manitous du scalpel, la réforme hospitalière mise en chantier par le ministère de la Santé. Une réforme dont Jack Ralite, dans un discours prononcé à Tulle le week-end dernier, a présenté les axes prioritaires. Les cinq « pilotis » sur lesquels repose la politique hospitalière de demain : « Le malade au centre de tout ; chaque médecin en plénitude de sa responsabilité médicale ; les autres personnels enfin associés à la vie de l'hôpital ; une nouvelle gestion transparente et responsable de l'hôpital, notamment par le budget global ; des schémas directeurs régionaux de l'hospitalisation. »

Prévoir l'écoute et l'information du malade

Cinq pilotis donc, pour une réforme qui annonce immédiatement la couleur : le malade doit être « au centre de tout ». Première étape nécessaire, et déjà franchie : la suppression du secteur privé, cette subsistance du passé, génératrice d'inégalités devant la maladie. Dès le 1er janvier 1983, les « lits privés » disparaîtront — pour les consultations, l'échéance est plus lointaine : 31 décembre 1986. Mais, sans amélioration des relations médecin-malade au sein de l'hôpital, cette réforme ne servirait pas à grand-chose. Chaque patient doit pouvoir bénéficier, quand il le veut, d'une consultation sur rendez-vous, en tête à tête avec le médecin de son choix. Tous les directeurs d'établissement vont donc recevoir prochainement une circulaire — qui entrera en vigueur le 1er janvier 1983 — leur recommandant de passer à l'acte, et d'œuvrer pour une meilleure organisation des consultations externes, domaine jusqu'alors bien négligé par les instances hospitalières. Un impératif : prévoir « l'écoute et l'information du malade ».

Second volet de la réforme préconisée par Jack Ralite : la départementalisation des hôpitaux, qui devra être effective au 1er janvier 1984. Une mesure qui faisait partie des propositions du candidat Mitterrand en mai 1981. Actuellement, l'hôpital fonctionne par « services », lesdits services étant dirigés par un chef nommé à vie, patron omnipotent qui régente ses subordonnés et tient en main leur avenir professionnel. Pouvoir exorbitant qui explique, par exemple, pourquoi tous les membres d'un service de gynécologie-obstétrique se refusent à pratiquer des avortements, lorsque le mandarin qui leur sert de supérieur hiérarchique est hostile à l'interruption de grossesse. Qu'un assistant de la base se déclare prêt à aider les femmes en détresse, voilà sa carrière fichue. Et si le médecin fait passer sa carrière avant sa conscience, il ne pourra que s'obliger à suivre les directives de son patron.



Une aberration, que le projet de Jack Ralite devrait pouvoir effacer. Les services sont morts, vivent les départements — tels qu'ils existent dans les pays anglo-saxons. L'hôpital sera maintenant basé sur des « unités fonctionnelles », rassemblées selon les disciplines au sein d'un « département » (département de médecine, département de chirurgie, etc.) dont les responsables seront élus pour une durée de quatre ans, par un collège composé de praticiens à plein temps (75 % des voix), de praticiens non titulaires (12,5 % des voix) et du personnel non médical (12,5 % des voix). Le chef ainsi coopté sera assisté d'un « conseil de département » lui aussi élu, et dont la fonction sera délibérative.

Objectif poursuivi par le ministre de la Santé : « Que les infirmières et les autres personnels hospitaliers aient une part raisonnable d'intervention. » Petite carotte accordée aux actuels chefs de service : ils conserveront leur titre. Parce que cela correspond, a déclaré Jack Ralite, « au désir très profond de faire bénéficier les malades de ces compétences déjà reconnues et qui sont réaffirmées ». Le département, c'est donc pour janvier 1984. D'ici là, les chefs d'établissement doivent cogiter, et proposer un nouveau type d'organisation en accord avec les directives ministérielles. La menace est précise. Les retardataires, ou les réfractaires, se verront imposer, s'ils n'y mettent pas du leur, un projet venu d'en haut. En prime, deux mesures indispensables à ce type de réforme : une modification profonde du statut des médecins hospitaliers — le décret est en cours d'élaboration —, et une redéfinition du statut des internes, reconnus enfin comme des « praticiens à temps plein de service public, en formation de spécialités médicales ou pharmaceutiques ».

Une enveloppe financière globale

Démocratiser l'hôpital n'est pas tout, encore faut-il bien le gérer. Parce qu'absorber 50 % des dépenses de santé c'est beaucoup. Pour renverser la vapeur, un seul moyen selon Jack Ralite : remplacer le système du prix de journée par une enveloppe financière globale donnée aux hôpitaux. Le prix de journée s'estime aujourd'hui sur la base d'un savant calcul entre les charges d'un service donné et les journées d'hospitalisation. Plus le malade occupe sa chambre, plus c'est rentable pour l'hôpital. Avec le budget global, les choses seront bien différentes. Les chefs d'établissement « auront l'entière res-

(suite en page 20)

(suite de la page 19)

ponsabilité de la gestion, une fois le budget accordé par la tutelle ». Avant, chaque service déterminait, en quelque sorte, son prix de revient, et se voyait allouer en conséquence la somme correspondante. Désormais, l'hôpital recevra une enveloppe financière globale de tant. A charge pour lui de gérer au mieux, selon les besoins de l'établissement, les crédits ainsi accordés.

Cette réforme, qui comprend aussi la régionalisation des plans d'équipements, devrait être discutée devant le Parlement au printemps prochain. Certains aiment, d'autres pas. Côté anti, les représentants des commissions médicales consultatives des centres hospitalo-universitaires, dont le président, le Pr Jean Escat, a écrit au ministre de la Santé pour se plaindre de n'avoir pas été « sérieusement consulté ». « Solidarité médicale » aussi, dont l'animateur N° 1, le Pr Bernard Debré, « exige » l'abrogation pure et simple du décret sur la départementalisation. Enfin, F.o., qui condamne sans appel le projet, car il risque de « rendre les établissements totalement ingouvernables ».

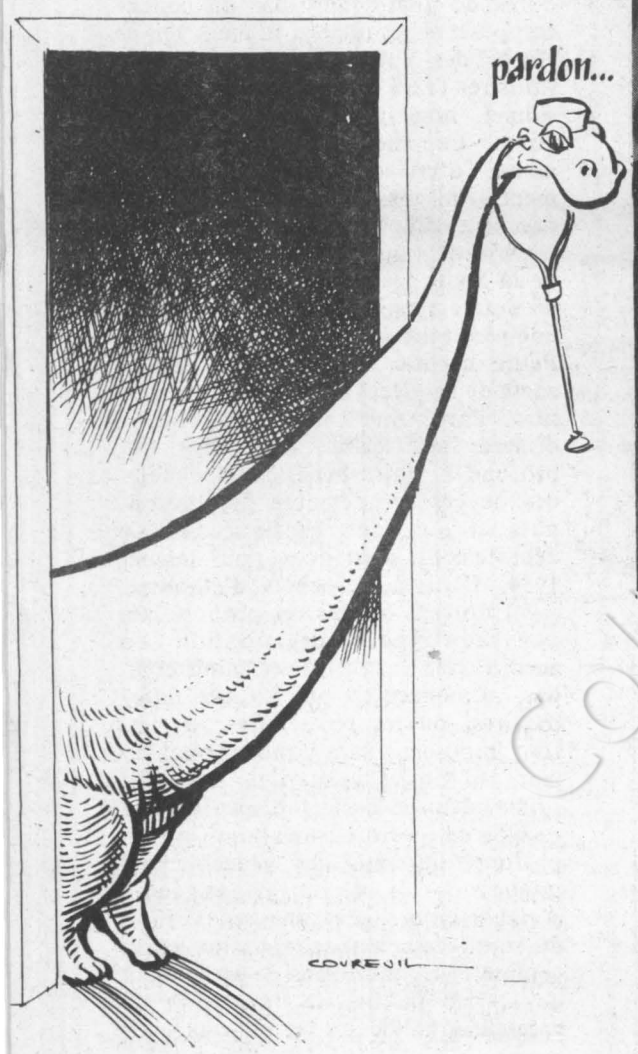

Côté pro : les praticiens hospitaliers réunis au sein d'une intersyndicale regroupant une douzaine d'organisations. Des praticiens qui, au cours de leur première conférence de presse, se sont déclarés favorables aux projets de Jack Ralite. Parce que, de part et d'autre, les ambitions sont identiques : « Humaniser l'hôpital, donner à chaque médecin la pleine responsabilité de ses actes, permettre au malade de choisir son thérapeute, assurer une meilleure coordination entre les acteurs de la santé. » Belle profession de foi s'il en est. Et qui peut conforter Jack Ralite dans sa volonté de bouleverser les structures hospitalières françaises. Des remous, oh ! certes, il y en aura. Mais des applaudissements aussi. Parce que les médecins désireux de changer la vie, ça existe. ●

Enfants: des transports dans la joie

Wagons aménagés, hôtesses d'accompagnement, trains spéciaux, la S.n.c.f. met à la disposition des enfants une nouvelle façon de voyager... peu de chose encore si l'on sait que chaque jour deux millions d'élèves sont "ramassés" par des cars souvent hors d'usage

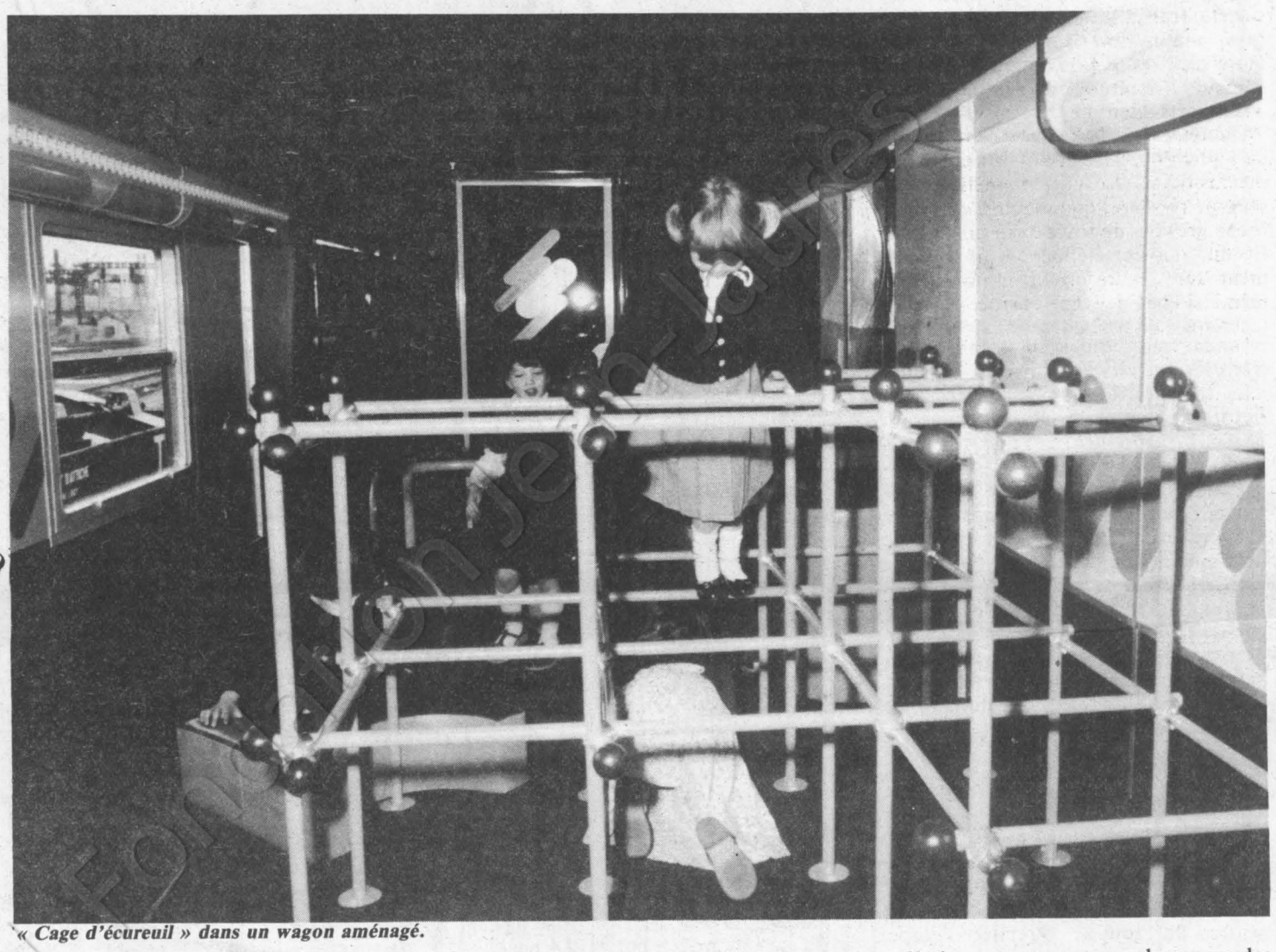

« Cage d'écureuil » dans un wagon aménagé.

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

UN vrai terrain de jeu, dans un espace réduit, certes, mais avec des cages d'écureuil où grimper, des crayons de couleur pour dessiner, un animateur coordonnant les activités de la petite foule d'enfants — et même de quelques parents — qui se pressent dans ce wagon spécialement aménagé pour eux.

De quoi faire passer les kilomètres pour les petits diables, eux qui souffrent particulièrement de rester enfermés de longues heures, à leur grand énervement et au désespoir de leurs parents. De quoi aussi donner quelque réalité à la campagne menée par la S.n.c.f. : « Les enfants préfèrent le train. »

Encore limités à quelques lignes

Pour l'instant, ces espaces-enfants sont limités à quelques trains, sur les lignes Paris-Bordeaux, Brest, Chambéry et Saint-Gervais. Espérons qu'ils vont se généraliser. Entre autres innovations, la Société nationale cherche à répondre aujourd'hui aux préoccupations des familles, en leur offrant un service de restauration adapté aux enfants et des coins nurseries pour les plus petits.

Autre idée, le J.v.s. : jeune voyageur service. En échange d'un supplément de 109 F l'enfant peut voyager seul, de quatre à quatorze ans, accompagné d'une hôtesse. La S.n.c.f. a fait aussi un effort sur les tarifs, avec des réductions de 50 à 75 %. Elle prépare encore une idée de mesures, en fonction des propositions que Charles Fiterman avait faites dans le rapport pour une politique de la petite enfance, visant toutes à faciliter le voyage des plus jeunes.

Mais la disposition sans doute la plus importante concerne le voyage des groupes d'enfants. Jusqu'à maintenant, le train était peu utilisé par les organisateurs de colonies de vacances, car il leur fallait contacter trop de transporteurs : un bus pour rejoindre la gare au départ, un autre à l'arrivée et même parfois une correspondance à Paris... A partir de l'été prochain, peut-être même à Pâques, la S.n.c.f. affrétera des trains spéciaux et prendra en charge la totalité du parcours. Elle a également généralisé la réduction de 50 % qui n'était jusqu'à présent appli-



Table à langer.

cable qu'aux périodes « bleues ». Seuls le jours « rouges », jours de pointe qui coïncident avec les débuts et les fins de vacances, restent exclus. Ce qui se comprend fort bien puisque la Société nationale ne sera jamais en mesure d'affréter des trains spéciaux les jours de grands départs. Un doute plane même sur ses possibilités dans les périodes les plus chargées. Aux organisateurs de voyages de faire un petit effort, quitte à faire perdre deux jours de vacances aux chères têtes blondes. Après tout, c'est leur sécurité qui est en jeu.

Le traumatisme de Beaune

Tout le monde se souvient. L'accident de Beaune, la nuit du 31 juillet dernier. Collision sous la pluie. Deux cars pleins d'enfants prennent feu sur l'autoroute. Cinquante-trois morts. La société française se réveille le lendemain matin horrifiée. Les transporteurs routiers se trouvent des excuses, comme d'habitude. Le ministre des Transports nomme une commission d'enquête, qui donne ses conclusions en septembre, assorties de soixante-six propositions en vue d'améliorer la sécurité routière, que, depuis, de nombreux groupes de travail ont analysées. Et qui doivent déboucher incessamment sur des réformes importantes, même si elles peuvent parfois sembler techniques ou partielles.

A.f.p.



Après l'accident de Beaune en juillet dernier.

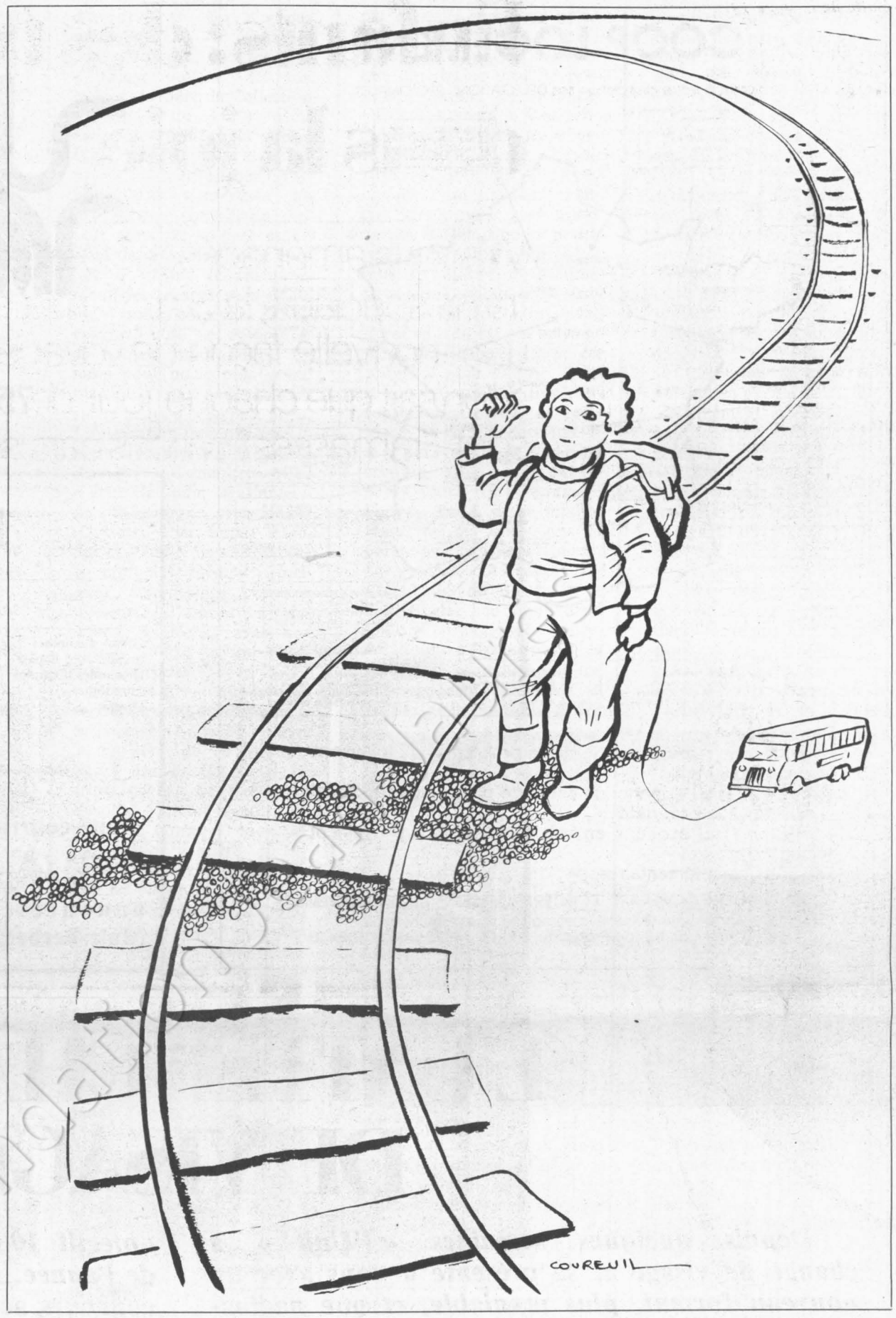

Elles posent d'abord quelques problèmes de fond : comment favoriser le transfert des transports d'enfants vers un mode plus sûr ? Les tentatives de la S.n.c.f. en la matière peuvent sembler encore timides, et il n'est pas certain qu'elles rencontrent rapidement écho tant les habitudes prises sont lourdes. Et tant les transporteurs routiers tiennent à cette part du marché qui en fait vivre plus d'un.

Autre serpent de mer : l'étalement des séjours, l'organisation des colonies de vacances. Après tout, n'était-il pas aberrant de faire voyager sur les autoroutes deux cars un 31 juillet ? Au ministère de la Jeunesse et des Sports, on travaille actuellement sur ce sujet, qui lui aussi se heurte à bien des habitudes.

Enfin, le rapport de la commission Vacquier qui a enquêté sur l'accident de Beaune proposait que les responsabilités entre transporteurs et organisateurs soient clairement définies par contrat, précisant heures de départ et d'arrivée, conditions de travail du conducteur, respect des règles de sécurité, surveillance des enfants par les accompagnateurs. Cette idée a fait son chemin et sera certainement développée par Charles Fiterman dans un prochain conseil des ministres.

Suivent certaines dispositions techniques. Les plus notables portent sur la formation des conducteurs, régulièrement revue et spécialisée lorsqu'il s'agit de cars, sur leur surveillance médicale, trop espacée pour l'instant, sur l'interdiction pour un conducteur occasionnel de conduire deux nuits consécutives, tout le problème étant de définir ce qu'on entend par « occasionnel », un point sur lequel les transporteurs routiers continuent à se battre, alors que le rapport Vacquier n'en faisait nulle mention.

A propos des véhicules, l'efficacité de leur freinage devra être améliorée, en particulier avec des systèmes antiblocage, très coûteux. Mesure en échange de laquelle la charge maximale pourrait être portée de trente-huit à quarante tonnes. Les propositions de la commission d'enquête visant à limiter la vitesse des poids lourds par construction ont, elles, moins de chances encore de passer. En revanche, les dispositions assurant une meilleure tenue au feu, par exemple la suppression des rideaux dans les bus transportant des enfants, seront plus facilement acquises, de même que la suppression des strapontins qui encombrent les couloirs centraux.

Au chapitre contrôle et sanctions, un prototype étudié par Matra devrait bientôt voir le jour, un nouveau disque qui ne sera plus aussi facilement trafiquable ; et des peines plus lourdes sont envisagées pour les contrevenants aux règles de sécurité et au Code de la route. Mais faudra-t-il qu'elles soient dissuasives pour faire changer des habitudes qui, là encore, sont bien ancrées ! Il suffit de voyager de nuit pour se rendre compte que la limitation de vitesse elle-même n'est pratiquement pas respectée par les poids lourds.

Dernier volet : information et statistiques. Etonnant mais vrai, à la suite de l'accident de Beaune, le ministère des Transports s'est rendu compte qu'il ne disposait que de peu d'informations sur les accidents déjà survenus et qu'une collaboration avec les services de police et de gendarmerie serait souhaitable pour mettre à jour les statistiques, centraliser les informations, enquêter sur chaque circonstance d'accident. A noter que ce matériel statistique nécessite plusieurs années pour être rassemblé, en raison du petit nombre d'accidents qui mettent en cause les transports collectifs. Un maximum de soixante-douze morts en 1973, un minimum de sept en 1976. Seuls le rail et l'avion offrent un risque inférieur.

Les enfants, là-dedans ? Ils sont d'abord la clientèle privilégiée du transport routier. Près de deux millions d'élèves utilisent chaque jour des autocars, tant sur des lignes régulières que dans des cars de ramassage scolaire. Le train et le métro n'en transportent, eux, que 73 000 par jour.

Les transports scolaires, source de revenu fondamental pour les transporteurs locaux, sont subventionnés par l'Etat — autour de 60 % — et par les collectivités locales, la gratuité étant totale pour les parents dans une quarantaine de départements. Mais la qualité de ce transport n'est pas bonne pour autant, malgré les 1 290 à 1 300 francs par enfant qu'il coûte en moyenne. Au contraire, le ramassage scolaire use les plus vieux véhicules, d'abord parce que leur clientèle, captive, n'est pas connue pour son exigence en matière de confort ni ses connaissances en matière de sécurité. Ensuite parce qu'il y a rarement concurrence, une seule compagnie assurant tous les transports routiers sur un canton. On a même vu un car, incapable de freiner pour un contrôle policier, sortir de la route et s'arrêter dans un champ...

De là à penser que les aller et retour de nos petits relèvent du miracle quotidien, il ne faudrait pas exagérer. Mais tout de même, il est temps de s'attaquer à ce lobby, un des mieux organisés dans le monde entier, et qui risque fort de traîner des pieds et de grogner lorsqu'on va imposer de nouvelles restrictions à ses activités. Attention, il a toujours su se défendre et on le voit mal accepter sans rechigner de perdre ce marché oh ! combien rémunérateur qu'est le transport d'enfants. Jusqu'à présent incapables pour eux-mêmes de se battre pour la priorité du rail sur la route, les Français se révéleront-ils assez motivés pour défendre la sécurité de leurs enfants ? ●

EMPLOYEURS, COMITES D'ENTREPRISE !
Pour une meilleure utilisation de votre 1 %

COOP LOGEMENT

met à votre disposition ses DELEGATIONS REGIONALES

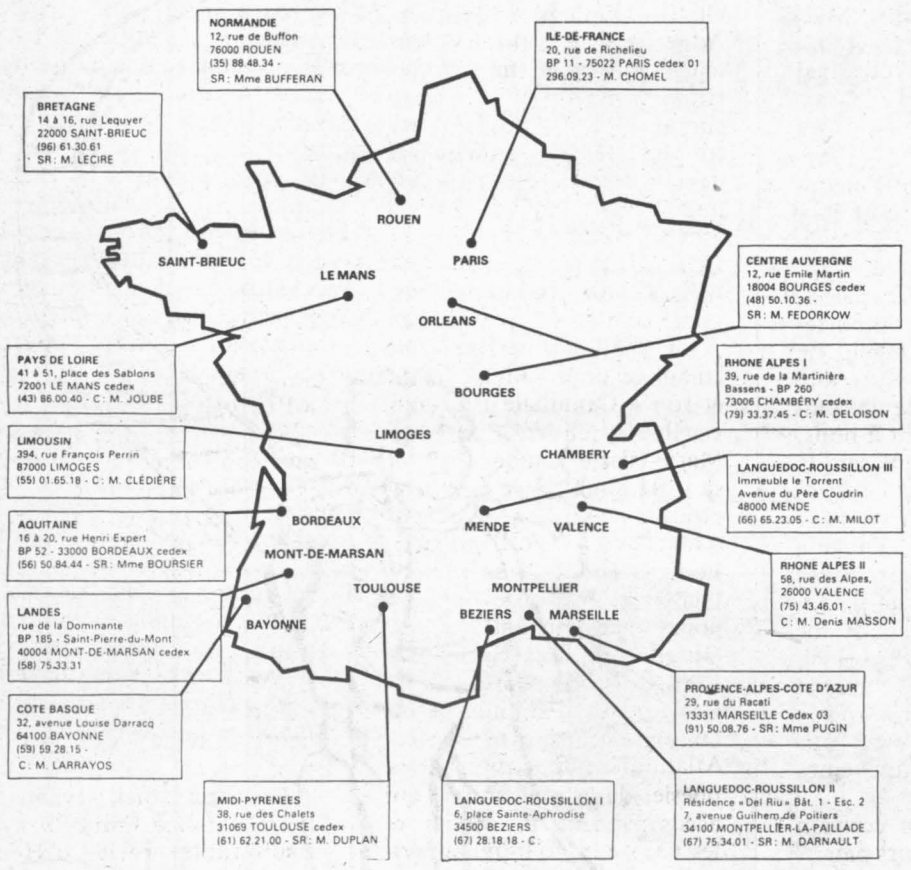

Il apporte :
A l'entreprise la solution à tous ses problèmes de logement
Au salarié désirant
— louer un appartement : un choix de programmes locatifs
— accéder à la propriété :
— améliorer ou acquérir en vue d'améliorer un logement ancien :
des prêts complémentaires

COMITE INTERCOOPERATIF ET INTERPROFESSIONNEL DU LOGEMENT
Organisme Collecteur enregistré sous le numéro 59
Siège Social : 20, rue de Richelieu, B.P. 11, 75022 PARIS CEDEX 01

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création
.l'organisation
.la gestion
.le développement

de leurs réseaux de transport de voyageurs.

156, rue de l'Université
75007 PARIS - Tél : 550.32.04

petites annonces

Tarifs	La ligne H.T.	La ligne T.T.C.
Offres d'emploi (minimum 5 lignes)	22 F	25,87 F
Demandes d'emploi	12 F	14,11 F
Immobilier	18 F	21,17 F
Divers	18 F	21,17 F

Tout courrier doit être envoyé à « l'Unité », service des petites annonces, 12, cité Malesherbes.

OFFRE D'EMPLOI

Réf. 283. Le groupe socialiste du Conseil régional d'Ile de France recrute à compter du 1er janvier 1983 :

— un(e) assistant(e) niveau minimum maîtrise, spécialisation : intervention économique des collectivités locales, urbanisme et logement.

— un(e) secrétaire-dactylographe expérience souhaitée en collectivité locale ou auprès d'élus socialistes.

Conditions de recrutement : contractuel de la région, indices de références cadre national des préfectures, salaire selon expérience.

Adresser lettre de candidature avec C.v. joint à monsieur le Président du 33, rue Balbet-de-Jouy, 75007 Paris. Pour tout renseignement téléphoner 705.91.01.

"L'UNITE" CHANGE DE VISAGE

Depuis quelques semaines « l'Unité » a changé de visage et se présente à vous avec un nouveau format, plus maniable, et une pagination plus étoffée qui permettra de réaliser un journal plus vivant et plus équilibré.

Près de onze ans après sa naissance — nous fêterons bientôt notre 500e numéro —, « l'Unité » prend un nouveau départ. Celui-ci coïncide avec le lancement d'une grande campagne d'abonnements à laquelle noux fixons comme objectif 10 000 abonnés nouveaux d'ici à la fin de l'année. Pour l'atteindre nous avons besoin du concours actif de tous ceux qui lisent ce journal, de tous ceux qui le diffusent, de tous ceux qui, responsables du Parti socialiste, militants ou sympathisants, ont la possibilité de le faire connaître autour d'eux. Face à la grande presse qui dispose de moyens écrasants, vous êtes notre richesse. Mobilisez-vous avec nous pour faire faire à « l'Unité » un nouveau bond en avant.

---------- *Bulletin d'abonnement à retourner à* ----------

l'administration de l'unité
10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....
.....
demeurant .....
.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

* *abonnement d'un an (230 F)* ☐
* *abonnement de six mois (150 F)* ☐

et vous adresse la somme correspondante

☐ par chèque bancaire ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.34235J.PARIS

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Date Signature

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue de Solférino 75007 Paris. Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédaction en chef : Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Emmanuèle Plas, Paul Leduc, Gilbert Sans. Secrétariat de rédaction : Nadine Berger (Révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; Directrice de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

La chronique littéraire de Claude Glayman

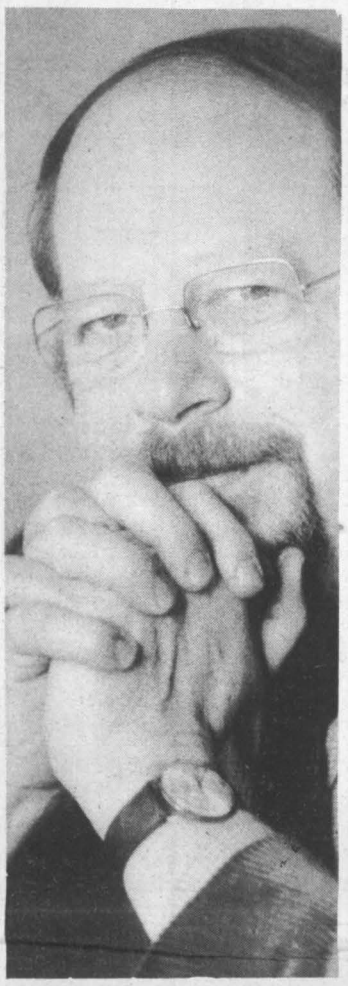

Les prix nou. veaux sont arrivés

Cette année fut une bonne année somme toute même si elle provient beaucoup des mêmes cépages

ÇA y est, les prix c'est fini ! Ouf ! Grasset peut dormir, heureux et comblé.Gallimard a des insomnies tandis que le Seuil ne ferme qu'une paupière. Quant aux autres... ils n'ont pas même la ressource de se consoler en pensant à l'année prochaine, car en matière de prix littéraires les années se suivent et se ressemblent et ce sont toujours les trois ou quatre mêmes éditeurs qui se voient couronnés.

Ceux qui sont exclus du festin des Dieux publieraient-ils de mauvais livres ? Nul ne saurait le prétendre comme d'ailleurs nul ne saurait prétendre que les lauréats sont, eux, sans qualités. Posons comme théorème : les prix littéraires sont affaires d'éditeurs, et les livres sont produits d'écrivains. Tout se passe comme si les jurys n'avaient pas pour préoccupation essentielle la valeur des livres, que ce soit dans un sens ou dans un autre. De telle sorte que l'on aime certains des livres récompensés tout en en aimant d'autres qui n'ont pas même été sélectionnés.

Les prix relèvent d'un univers et les livres d'un autre. Séparation singulière dont on voudra bien s'accommoder sauf à entreprendre des enquêtes sociologiques, économiques, qui, sans doute, seules, nous permettraient de présenter le fonctionnement de ce qui n'est guère qu'une loterie.

Donc à défaut de suspens et de destin lisons notre production de l'automne. Guère de génie mais de l'intéressant, du divers, du métier et du signifiant, puisque, quelle qu'elle soit, une production littéraire signale, focalise un moment de la vie d'une société. Pour trait quasi commun à tous ces romans, leur classicisme. On raconte une histoire, ou plus exactement plusieurs histoires, le point de départ s'ancre d'abord et avant tout sur de la fiction. L'écriture vient ensuite, autonome ou non.

Une exception peut-être dans cet ensemble équilibré, « Un amour de soi » de Serge Doubrovsky (Hachette). Si le titre du livre fait un clin d'œil à Proust il est de fait que Doubrovsky ne se satisfait point des sentiers battus. Il y a chez lui une présence de la recherche, un goût pour le montage des mots et de leur étymologie, voire des langages et des combinaisons typographiques qui l'apparentent aux anciens pionniers du « nouveau roman ». Encore que l'inspiration soit américanisée, située entre Woody Allen et Philip Roth avec l'humour de l'un et l'érotisme de l'autre. Lui reprochera-t-on un excès d'intellectualisme qui expliquerait peut-être qu'il ait eu des soutiens inconditionnels au Médicis français. Personnellement je n'adresserais pas cette critique à Doubrovsky, ayant pris un très réel plaisir à le lire même si j'ai eu l'impression que tout cela n'était pas aussi neuf que cela prétendait l'être.

Umberto Eco se situe dans une tradition voisine d'avant-garde. On n'a pas oublié qu'Eco fut dans les années soixante théoricien de « l'Œuvre ouverte » (cf. son essai paru dans la collection « Points » du Seuil). Mais avec « le Nom de la rose » (prix du Médicis étranger tout à fait mérité, chez Grasset), Eco s'intéresse au Moyen Age. Intérêt en rapport avec une volonté manifeste de décrypter notre époque à travers le foisonnement des arcanes médiévales mais qui n'empêche pas le romancier de se comporter en conteur traditionnel. Là aussi pour notre plus grand plaisir. A partir de là plusieurs pistes s'offrent à nous. L'inspiration italienne sera la première qui est à la source du prix Goncourt 1982 « Dans la main de l'ange » de Dominique Fernandez (Grasset). Pier Paolo Pasolini et l'Italie contemporaine en sont les thèmes principaux auxquels il convient d'ajouter l'amour homosexuel, traité ici avec une grande pudeur et une émotion très réelle.

Fernandez est un écrivain racé et un critique hors pair ; nous donne-t-il avec ce livre le meilleur de sa production ? On est en droit de s'interroger. Le destin de Pasolini étant connu, le choisir comme modèle, même de manière imaginaire, c'est s'ôter quelque peu les charmes et les chances de l'imprévisible. Fernandez déclare avoir Stendhal pour maître, son écriture n'a-t-elle pas perdu un peu de son élégance comme si elle

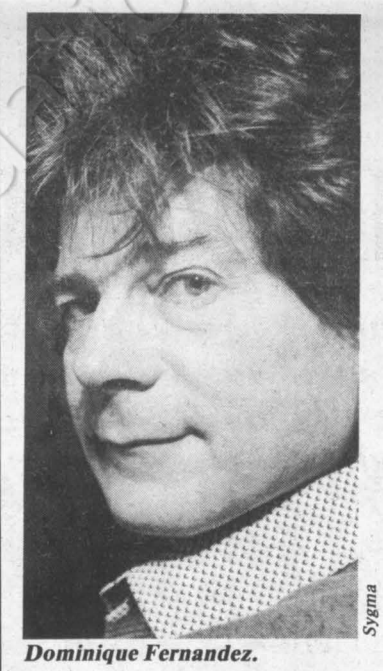

Sygma

Dominique Fernandez.

avait été trop condamnée à prouver. En tout cas on ne manquera pas de recourir aux textes propres de Pier Paolo Pasolini dont « 10/18 » vient opportunément de remettre en circulation « les Ragazzi » et « Une vie violente » (en rappel les excellents « Ecrits corsaires » publiés par Flammarion). Bruno Racine (nom prédestiné pour un écrivain) choisit aussi l'Italie, mais celle du XVIIIe siècle pour son coup d'essai-coup de maître « le Gouverneur de Moree » (Grasset - prix du Premier Roman).

Nos écrivains actuels subissent l'influence, non pas tant des écrivains nord-américains mais du mode de vie des Etats-Unis, quelque chose de l'ordre de la fascination entrée dans les mœurs comme on peut l'observer par exemple auprès de nombreux cinéastes ouest-allemands. Il y a de la politique américaine dans le premier roman de Frantz-Olivier Giesbert « Monsieur Adrien » (le Seuil) qui a justement pour thème l'ambition politique. J'aime, comme l'ont toujours montré les grands romanciers depuis Balzac, que la politique inspire un journaliste mué en auteur de fiction. Cela sent l'époque et la restitue. Et lorsque c'est avec talent ce n'en est que mieux.

La filiation américaine est complète pour Olivier Todd et son « Cannibale très convenable » (Grasset) et pour Marie-Gisèle Landes-Fuss et sa « Baraque rouge et moche comme tout à Venice-Amérique » (Gallimard) ; Festival Todd, de sa mythologie, de ses obsessions et point seulement américaines. On goûte le côté cultivé des Etats-Unis, de Boston à la Californie, comme d'un Oxford transporté outre-Atlantique ; dimensions de la poésie, de la philosophie qui accompagnent les hauts et les bas de la politique américaine au cours des vingt dernières années. L'art et le journalisme se côtoient comme hommes et femmes. L'écriture dans son désir de s'épandre, de toucher à tout, manque peut-être parfois de contrôle. Ce que l'on pourrait remarquer mais d'une tout autre manière pour M.G. Landes-Fuss dont la « Baraque » constitue un document fort et frappant sur la drogue. Non sans que l'on s'avoue que si la drogue procure je ne sais quel paradis, la cure impose un tel enfer que l'on se demande s'il est tentant de rechercher le premier au risque de subir le second.

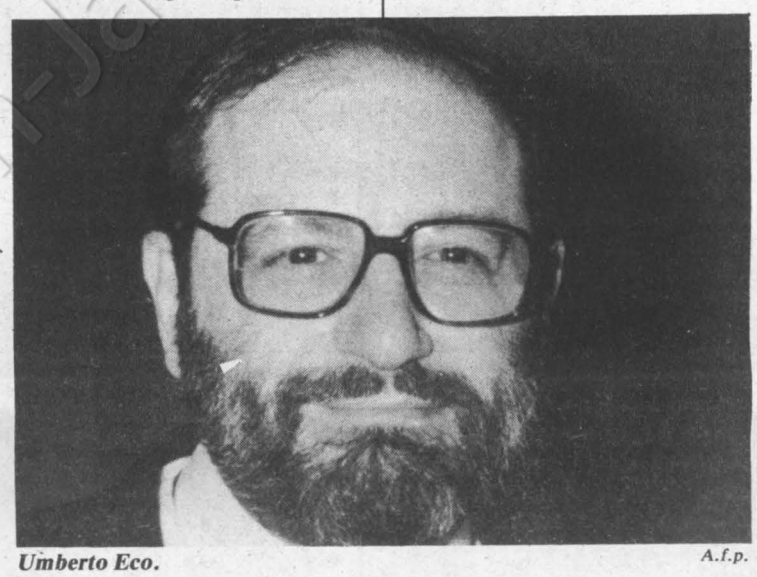

A.f.p.

Umberto Eco.

Le continent nord-américain, toujours lui, est présent chez Anne Hebert et dans ses « Fous de Bassan » (le Seuil - prix Femina). L'âpreté biblique, faulknerienne l'emporte ici sur la sophistication yankee. Nous sommes à la fin des années trente au Québec, les êtres, c'est-à-dire les personnages, sortent tout juste de la torpeur pré-industrielle de l'univers et la dimension cosmique et sensuelle n'a point encore été polluée. D'où l'attrait profond d'un roman où souffle le vent, tant celui qui cingle les visages que celui qui inspire l'esprit.

Afin de poursuivre notre longue métaphore ethnique qui n'est qu'une hypothèse parmi d'autres pour aborder la production des prix et autour des prix, retenons la Russie, éternelle et « kagébisée » de Vladimir Volkoff « le Montage » (Julliard - L'Age d'homme - prix de l'Académie française). Je ne suis pas un fanatique de Volkoff mais je ne puis m'empêcher de m'interroger : « Et s'il disait vrai, et si la Russie soviétique était manipulatrice-manipulée ? Qui peut jurer ne point douter ? (Pour mieux aborder Volkoff il faut lire ses entretiens avec Jacqueline Bruller parus au printemps dernier au Centurion sous le titre « l'Exil est ma patrie »). »

Pleinement éternelle quoique confrontée aux stimulis modernes paraît la Grèce de « la Natte coupée » de Françoise Xenakis (Grasset). Le ton de la romancière possède la vigueur de celui de la critique. La facilité est grande, trop facile parfois mais on n'oublie pas la tragédie de ces femmes qui s'engendrent dans le temps des générations.

Et nous voici revenus à notre « douce France » avec l'admirable récit d'Henri Polles qui aurait mérité plus qu'une distinction régionale : « Sur le fleuve de sang vient parfois un beau navire » (Julliard - l'Age d'homme). Si la guerre de 14-18 a inspiré Polles, Jean-Jacques Brochier l'aura été par le côté « bon beurre » de celle de 39-45 dont nous avions déjà souligné la qualité (cf. « l'Unité » du 29 octobre 1982), voir sa « Villa Marguerite » (Albin Michel). Derniers de cette cohorte, mais point derniers au palmarès du talent dont ils se servent pour décliner un monde de rêves, de fantasmes et parfois de cauchemars, voici Jean-François Josselin « l'Enfer et Cie » (Grasset - prix Médicis - cf. « l'Unité » du 29 octobre), Georges-Olivier Chateau-Raynaud « la Faculté des songes » (Grasset - prix Renaudot) ou encore Catherine Rihoit et sa « Favorite » (Gallimard). Enfin le journaliste Eric Ollivier s'est vu décerner le prix Interallié pour son beau et classique roman « l'Orphelin de mère ou les mémoires de M. Non » (Denoël). Une bonne cuvée somme toute même si elle provient beaucoup des mêmes cépages, étant entendu que l'on ne franchit pas les limites de son époque. Pour reprendre un mot de journaliste et l'appliquer à la littérature, actualité oblige.

sepur

69, rue des Frères Lumière
Z.I. Des Chanoux
93330 NEUILLY SUR MARNE
Tél : 300.15.22 et 64.60

SOCIETE D'ENTRETIEN ET DE PROPRETE URBAINE

Enlèvement d'ordures ménagères
de gravois et de détritus
par bacs multibennes

Nettoiement murs et édifices
par projection (eau chaude
et froide, sable)

Nettoiement de voies
publiques et privées
Assainissement

Hygiène publique
Balayage de chaussées
et autoroutes par aspiration

100 — 756

Exemplaire Photos Dusanter-Veiller/Explorer

ALLEZ PLUS LOIN.



Pour aller jusqu'au bout de vos idées, pour réaliser vos projets, la BNP est là. Mission oblige. En France, comme partout où vous allez dans le monde. Dans 77 pays la BNP est prête à parler votre langage. Prête à vous montrer la meilleure route. Prête à vous aider à avancer.
Prête à démarrer au quart de tour.
Alors, allez plus loin, tranquille. Partez en BNP.

SUR LA ROUTE DE LA VIE EN BNP.

La vie d'artiste

Expositions : Eluard escorté de ses peintres

Hormis les communistes, famille politique à laquelle il s'était allié une première fois en 1926, séparé puis accordé de nouveau pendant la clandestinité, en 1942, Paul Eluard (de son vrai nom Grindel) apparaît entièrement dévoué à la poésie, souvent par peinture interposée. En effet, depuis un séjour en sana vers 1918, jusqu'à sa fin, en 1952, l'auteur de « Mourir de ne pas mourir » s'est attaché à des amitiés durables, fondées sur une communauté de vues et d'action à l'égard de la littérature comme du rôle de l'écrivain à l'intérieur du corps social.

En fait, l'exposition du Musée national d'art moderne, dévolue au poète à l'occasion du trentième anniversaire de sa mort, est assez riche de documents pour qu'on puisse évaluer sans préalable le don unique de l'homme au visage d'ange, mais aussi la fragilité de ses engouements.

Constants sont les aller et retour entre une peinture buissonnière et sacrilège, chargée d'insolence, sinon de fantasmes contagieux, et les accords neufs tirés de la langue française. Max Ernst, mais aussi Tanguy, Miro, Braque, Masson, Fenosa, plus tard Giacometti, Fautrier, Léger et Chastel, entre autres, participèrent en acteurs conscients à la jubilation d'Eluard. Aucun d'eux, toutefois, n'eut l'ascendant de Picasso ni le pouvoir de cristalliser son émerveillement.

Collectionneur ardent de tableaux, masques africains et livres originaux, Eluard s'en défaisait tout aussi allègrement au fil des périodes maigres. Il achetait et revendait. Ses clients étaient gagnants à tout coup.

Eluard fut un défenseur agité, puis tranquille, de l'autonomie de l'art. Aussi fut-il sans doute en état d'inquiétude avec lui-même lorsqu'il engagea ses ressources intellectuelles, au sortir de la Résistance, dans le combat pour la paix, et au sein du P.c.f., au côté d'Aragon avec lequel il s'était réconcilié. Il est bon de rappeler que la rupture datait de 32, lorsque l'auteur de « Front rouge » (Aragon) avait traité les surréalistes, en bloc, de « contre-révolutionnaires », ce à quoi ces derniers s'étaient plu à répliquer en signant un tract intitulé « Paillasse ».

Il y avait du prosélyte chez Eluard, talent qui transparaît à travers ses pérégrinations à Berlin, Prague, Londres, et même en Grèce, cette fois dans les maquis. Ses amis s'accordent à

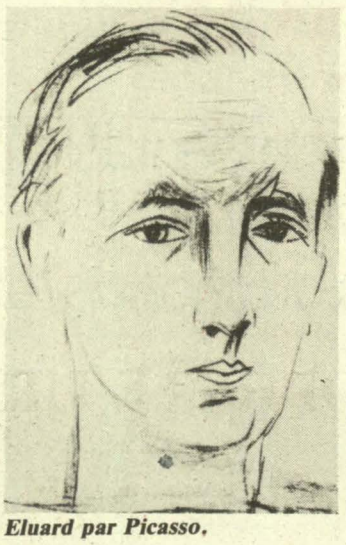

Eluard par Picasso.

témoigner qu'il savait écouter et obtenir la confiance des autres. En dépit des écarts, erreurs et monstruosités, il estimait que la Révolution, victorieuse en pays slaves, contenait plus de bon que de mauvais. Il est difficile de se rendre compte jusqu'à quel point ce lui fut un crève-cœur que de vivre, laisser pérorer et écrire, lors des années de guerre froide, quand fleurissait le discours moral sur le « réalisme socialiste ». Il faut croire qu'alors la contradiction s'exacerba en lui, qu'il fut déchiré entre la nécessaire liberté de penser, d'échafauder, et l'approbation sans mélange de la démagogie brutale et médiocre cuisinée à Moscou, servie à Paris comme ailleurs. Reste un poète, inclassable inventeur d'une tendresse toute vibrante d'images simples et saisissantes, comme coulant de source.

LUCIEN CURZI

Centre Beaubourg, 5e étage. Ouvert tous les jours — sauf mardi — de 12 heures à 22 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 18 janvier. Petit Journal : 6 F. Catalogue : 95 F, avec des textes de Jean-Charles Gateau, Roland Pensrose, Pierre Daix, Werner Spies.

Théâtre : diaboliquement drôle

Imaginez Feydeau qui serait entré par hasard dans la pellicule d'« Hellzapoppin » et vous obtenez approximativement l'atmosphère de folie nerveuse qui fait les bonnes heures de « En sourdine, les sardines ». Sous le prétexte de nous montrer une troupe de théâtre un rien ringarde préparer un vaudeville en vue d'une tournée à travers la France, Michael Frayn a ciselé une étude de caractères, vue arithmétique des conflits tout simplement époustouflante.

Du premier acte où les comédiens répètent une ultime fois avant le lever de rideau de la « générale » jusqu'au dernier acte où, trois mois plus tard, à Limoges, tout se déglingue allègrement de réplique en réplique, nous partageons les heurts et malheurs d'un groupe de saltimbanques vus par la même profession — et donc voués à cohabiter à huis clos — et déchirés par les sentiments, le jalousies passagères, les rancunes. Le théâtre, pour les galas « Carreau du cœur », ce n'est pas grand-chose. Juste de quoi manger à sa faim en se baladant d'Evreux aux Sables d'Olonne. Mauvais, ils ne le sont pas vraiment mais ils ne brûlent guère du feu sacré et préfèrent mettre leur vie avant les planches, leurs problèmes personnels avant le texte de l'auteur. En cela, l'acte II, où nous sommes en coulisses, plongés en plein drame passionnel, pendant que la pièce se joue sur scène, de l'autre côté, est sensiblement le meilleur moment de la soirée.

Pratiquement muet (on se tait, en coulisses), il défile à la vitesse d'un dessin animé : le déchaînement de chacun éclatant derrière le rideau rouge et le fil logique de la pièce à jouer se renouant miraculeusement à chaque entrée en scène.



Bernand

Colette Brosset dans « En sourdine les sardines ».

Ce qui fait la valeur de « En sourdine, les sardines », outre le sens du gag et l'étude psychologique, c'est la sympathie, l'amour avec lesquels Michael Frayn a brossé ses personnages. Il les adore, ses paumés de l'art dramatique et, d'ailleurs, le vieil alcolo, l'angoissé existentiel, la miro qui perd ses lentilles de contact et le jeune premier à la frontière du bégaiement sont mille fois plus touchants dans leur simplicité, leurs faiblesses que les monstres sacrés des théâtres quatre étoiles.

Il faut dire aussi qu'à l'intérieur d'une mécanique de haute précision diaboliquement réglée par Robert Dhéry, on retouve quelques phénomènes hauts en couleur : de Jean-Luc Moreau à Jacques Legras en passant par Maïa Simon et l'irrésistible Catherine Morin, ils sont tous excellents. Et puis, bien sûr, Colette Brosset... La queue de cheval en bataille, l'œil ravagé par le Rimmel à l'agonie et la voix en dégringolade dans le registre grave éraillé, elle est tout simplement inoubliable. Mais « En sourdine les sardines » est le genre de pièce que l'on ne peut pas jouer sans réunir un plateau parfait : il faut être diablement génial pour parfaitement jouer les ringards.

FABIAN GASTELLIER

** Théâtre des Bouffes parisiens 296.60.24 - 20 h 30.*

L'Amérique latine au Grand-Palais

Les artistes latino-américains vivant en France ont rendez-vous du 8 au 15 décembre avec les Parisiens. Organisé par Droits socialistes de l'homme qui depuis quatre ans assure chaque semaine une manifestation de solidarité avec les mères argentines, ce rassemblement d'artistes — peintres, sculpteurs, photographes, musiciens, écrivains — aura lieu au Grand-Palais.

Outre une exposition, les visiteurs pourront participer à des débats sur la littérature, assister à des pièces de théâtre ou des concerts. C'est un témoignage vivant d'une culture où le plus souvent les droits de l'homme sont bafoués qui sera ainsi offert au public.

Message personnel : Le Saulx, journaliste aux « Nouvelles littéraires » (comme son nom l'indique), recherche toute urgence arguments intelligents pour attaquer presse socialiste. Ecrire rédaction de « l'Unité » qui se fera plaisir de transmettre.

DIPAPACÉQUOI

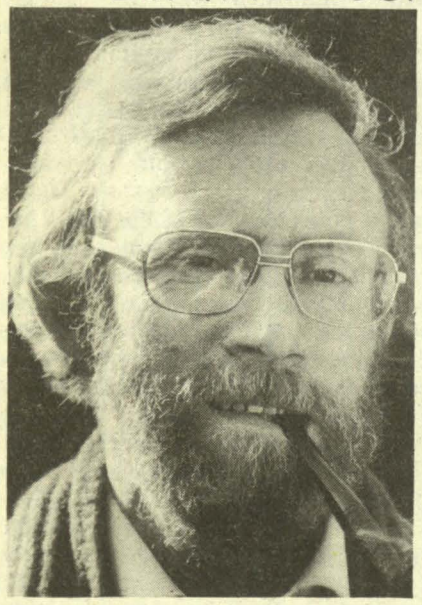

par Piem

La résidence espérance

A quelques kilomètres des dures réalités du moment, le père s'était aménagé une petite espérance secondaire au milieu des bois, loin des rumeurs de la ville et des humeurs des Pouvoirs. Il s'y rendait en famille chaque fois qu'il en éprouvait le besoin et profitait à pleins poumons des joies simples de l'utopie. La demeure était modeste ; une grande baie s'ouvrait sur les nouveaux horizons qui s'étendaient au-delà de verts pâturages où gambadaient quelques chimères.

Mais chaque fois que le père revenait en ville, il tremblait pour sa petite résidence. Il craignait à juste titre l'effraction de ses assurances et le vol de ses illusions. On avait déjà, à plusieurs reprises, fracturé son petit coin d'utopie et il avait dû remettre en état son moral et effacer les traces de ses alarmes.

D'autres que lui auraient habilement disposé un transistor piégé afin de décourager ou d'abattre les pilleurs d'espérance, mais cette méthode lui répugnait ; il vivait de confiance, c'était héréditaire.

Ce jour-là cependant, et bien qu'il eût fini par s'habituer à cet état de choses, l'effraction fut plus cruelle que les précédentes. La petite résidence avait été vidée de tous ses désirs, les vandales avaient arraché les convictions, on avait éventré ses efforts, éparpillé sur le sol ses bonnes intentions, piétiné sa naïveté, brisé sa combativité et craché sur le passé ; une fin de non-recevoir malodorante maculait le carrelage.

Elle n'était pas belle à voir sa petite résidence espérance. Seules les tuiles restaient suspendues sur sa tête, alors que les termites du pragmatisme attaquaient la charpente.

Et l'homme resta les bras ballants sur le pas de la porte. L'enfant qui depuis des années accompagnait son père fut ému par la scène, il mit sa petite main dans celle de son père et l'espoir aussitôt réapparut.

Ils remirent de l'ordre dans leurs pensées, balayèrent énergiquement les promesses, remplirent les poubelles des morceaux brisés de leur patience. Quand tout fut de nouveau propre et briqué comme une illusion toute neuve, ils partirent d'un éclat de rire.

Le rire résonna à travers la campagne qui n'était pas encore franchement électorale, il rattrapa les chimères à la course, il survola les incompréhensions et les portes fermées et les fins de non-recevoir et les lettres sans réponse et les « on vous écrira », les peut-être, les promis, et les « monsieur Machin est en réunion » et le rire s'éparpilla au-dessus du troupeau des vieilles lunes qui revenaient en force.

Le père laissa la clé sur la porte puis ils reprirent le chemin de la ville.

Aurillac, capitale mondiale du cinéma paysan

Impressionnée par la dynamique créée dans le Cantal, l'Unesco a élu cette année Aurillac pour y tenir le premier festival international des films du monde rural

PAR CHRISTIAN BOSSENO

EN 1979, à la veille des premières Rencontres, la situation du Cantal est, au plan cinématographique, catastrophique. S'il y avait encore vingt salles de cinéma en 1950, il n'en reste en 1979 que quatre dont trois à Aurillac, pour une population départementale de cent quatre-vingt mille habitants, vingt-trois cantons et deux cent soixante-huit communes. Trois salles appartiennent au même exploitant et la programmation reste le plus souvent indigente : « gendarmes », « bidasses » et « nièmes compagnies ». Quelques ciné-clubs, mais à l'audience et aux moyens très limités, tentent de manière isolée et vaille que vaille de limiter les dégâts.



« Le Grand Paysage d'Alexis Droeven. »

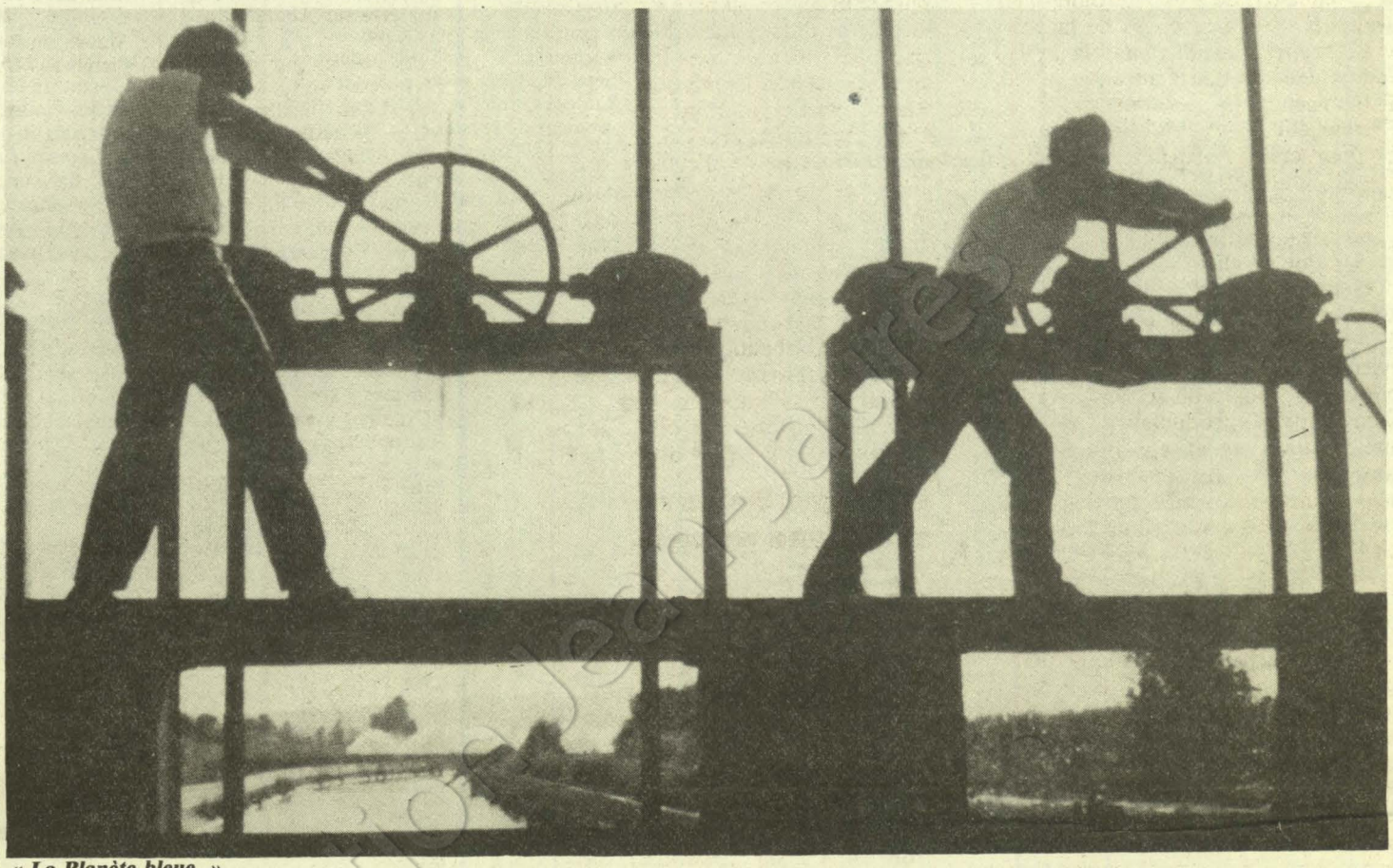

« La Planète bleue. »



« Adieu voyages lents. »

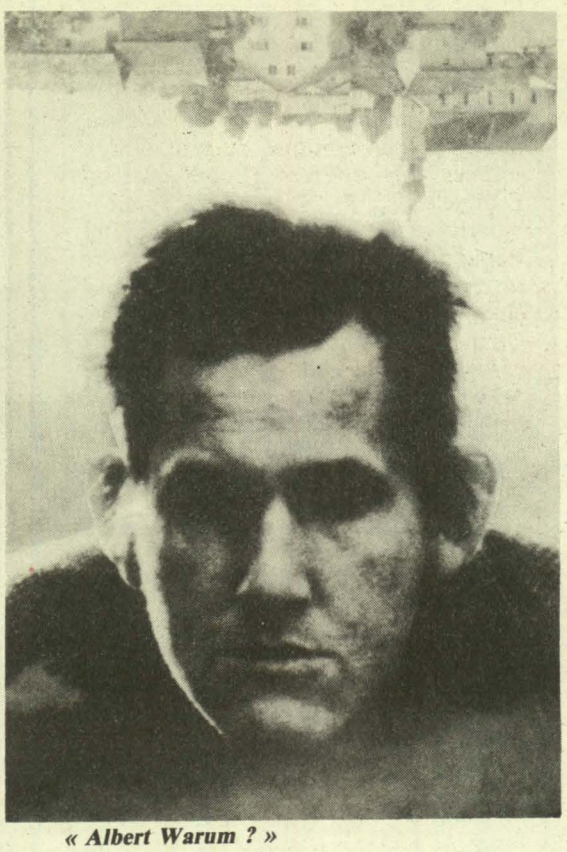

« Albert Warum ? »



« Ciel et terre. »

C'est le ras-le-bol devant cette désertification culturelle présentée comme inexorable qui a inspiré une poignée de jeunes militants, résolus à combattre cette prétendue fatalité. Enseignants, animateurs, ou simples cinéphiles, ils mobilisent leurs associations et élaborent le projet d'une manifestation cinématographique thématique originale axée sur des œuvres tant étrangères que françaises, mettant en scène le monde paysan. Ils espèrent ainsi galvaniser les énergies pour, à plus long terme, réanimer un département dans lequel la consommation filmique n'est plus assurée que par la télévision.

D'emblée la couleur est annoncée. Ce ne sera ni une manifestation de prestige touristique (au contraire, destinée aux Cantalais, elle se déroulera en novembre, en dehors de la période estivale) ni une manifestation citadine (les projections seront décentralisées et iront porter le cinéma dans les villages les plus reculés). Enfin, ce sera aussi une occasion d'échanges et de réflexions. Des débats seront organisés à Aurillac et dans les villages ; un colloque sera d'autre part consacré à la représentation du monde rural par le cinéma. En effet, le cinéma français — quand il consent, très exceptionnellement, à abandonner l'univers de « téléphone blanc » dans lequel il se complaît à situer ses intrigues amoureuses ou policières — n'a donné le plus souvent du monde paysan qu'une image caricaturale et manichéenne, balançant, selon les films et les époques, entre les « vertus paysannes » (attachement à la terre, simplicité, courage, sagesse du patriarche) et les non moins rebattus, « vices » paysans (saleté, niaiserie, cupidité, bestialité sexuelle, violence, etc...). Il existe ainsi pour le cinéma français de consommation courante un « agricola filmicus », caricature souvent diffamatoire, qui, crotté, ahuri, sournois, les sabots aux pieds, la bêche sur l'épaule, la paille dans les cheveux, envahit les écrans pour la jubilation d'un public citadin avide de voir reconnue sa supériorité (1).

Mais appuyé par la cinémathèque de l'O.r.o.l.e.i.s. de Clermont-Ferrand, partenaire de la première heure, ce projet ne pouvait vivre que s'il recevait un appui logistique et financier. Dès l'origine, sous la conduite de René Souchon, la municipalité aurillacoise, conscience de l'impérieuse nécessité du développement culturel, adhère sans réserve au projet, alloue des crédits importants à ses initiateurs et leur fait pleinement confiance.

Pari gagné ! Ces premières Rencontres connaissent un succès qui dépasse toutes les espérances avec, en une semaine, cinquante-sept séances, trente-sept films présentés et surtout huit mille spectateurs. C'est « la fête », les retrouvailles du cinéma avec un public trop longtemps sevré.

A Loubarès, petite commune de deux cent cinquante habitants, cent vingt spectateurs découvrent les films de Jean-Dominique Lajoux. A La Feuillade (quatre cent vingt habitants), deux cents personnes envahissent, en famille, le modeste foyer rural, pour écouter Georges Rouquier, « père » du cinéma paysan français, après la projection de « Farrebique ». Au lycée agricole l'amphi est comble pour la venue de Philippe Haudiquet et de son film « les Bâtisseurs ». A Aurillac, Gérard Guérin présente « lo Païs » devant une salle archi-comble. Même succès pour René Allio et « Moi Pierre Rivière »...

En 1981, la manifestation atteint une nouvelle dimension lorsque le département audiovisuel du C.n.r.s. dirigé par Jean-Michel Arnold décide dans le cadre des Rencontres d'organiser à la maison des Volcans un colloque annuel consacré à l'audiovisuel et au monde rural. Ces secondes Rencontres ont été : « L'avant-scène

pour tous les spécialistes de la communication, des décideurs et des praticiens de l'audiovisuel, redonnant ainsi à la région, le goût de voir et peut-être de mieux faire. »

La Cinémathèque française comprend l'importance de la manifestation et consent à confier aux organisateurs de précieux incunables du cinéma paysan, ainsi « Vendémiaire » (1918) de Louis Feuillade ou encore « la Brière » (1924) de Léon Poirier, des films qui n'avaient jamais été revus en province.

Marcel Pagnol et le pays réel

Enfin, les troisièmes Rencontres qui viennent de se dérouler en novembre 1982 sont celles de la consécration : impressionné par la dynamique créée dans le Cantal, le Conseil du cinéma et de la télévision de l'Unesco élit à son tour les Rencontres pour créer à Aurillac le premier festival international des films du monde rural, faisant ainsi du Cantal la capitale mondiale du cinéma paysan (2). Que de chemin parcouru !

Les troisièmes Rencontres ont été celles de la (jeune) maturité. Le Cantal — l'ancrage paraît définitif — devient le lieu privilégié de confrontations et d'échanges où se retrouveront chaque année producteurs, réalisateurs, utilisateurs et consommateurs d'images sur le monde rural. Vingt communes rurales participent à la « fête ». Cinquante films sont présentés de quinze nationalités différentes dont une vingtaine inédits en France. Une importante rétrospective est consacrée à Marcel Pagnol, l'un des rares réalisateurs français qui a su, sans le trahir, montrer le monde rural et le pays réel en mariant humour, faconde méridionale, hommage au travail paysan, sens de la dramaturgie et émotion. Onze films récents enfin participent à la compétition, première du genre.

« Le Grand Paysage d'Alexis Droeven » de Jean-Jacques Andrien (Belgique) reçoit le prix de la Presse (« le Parapluie d'or », symbole d'une petite industrie de qualité prospère dans le Cantal). Ce film correspond en effet pleinement à l'esprit de la manifestation, d'une part par son témoignage sur les réalités économiques et sociales du monde rural contemporain, d'autre part pour ses grandes qualités artistiques. Dans le contexte très particulier d'un terroir divisé par les luttes linguistiques, un homme meurt. La préparation de ses obsèques sera pour son fils l'occasion de la redécouverte du père, agriculteur mais aussi militant politique et syndicaliste, avec en toile de fond les mutations difficiles apportées par « l'Europe verte » au cadre traditionnel du métier paysan. Cette quête convaincra définitivement le fils de suivre les traces du père et de reprendre la ferme qu'il avait voulu abandonner.

Le jury international de l'Unesco choisit, quant à lui, de décerner son Grand prix à la « Planète bleue » de Franco Piavoli (Italie), « pour l'universalité de sa vision des rapports entre l'homme et la nature ». Hors de la production courante, sans dialogue ni commentaires, accompagnée par une bande-son extrêmement sophistiquée et constituée dans sa quasi-totalité de bruits naturels, « la Planète bleue » est un regard nouveau porté sur la vie, sur la nature, sur les saisons, sur les êtres et sur les travaux et les jours. Un poème visuel mais aussi un plaidoyer écologique. Trois autres films reçoivent une mention : « Albert Warum » de Joseph Rödl (République fédérale d'Allemagne) dénonce avec sensibilité l'intolérance dont est victime un déviant du monde rural. Albert est un être marginalisé qui de retour au village au sortir de l'asile, incompris et moqué, ne peut échapper à l'alcoolisme et, solitaire, se suicide. Des images en noir et blanc d'une sobriété exemplaire dressent la chronique, hélas banale, de ce drame. « Les Brumes de l'aube » de Lauro Antonio (Portugal) dit l'oppression dont est victime un jeune rural qui, pour échapper à une condition inexorablement misérable, est confié à un petit séminaire. Un portrait sans complaisance du dressage dont été victimes des enfants livrés dès leur plus jeune âge à la discipline et à l'hypocrisie bien pensante.

Le jeune cinéma algérien qui a produit plus de cinquante longs métrages depuis l'indépendance a consacré une quinzaine de films dans la lignée du « Charbonnier » de Mohamed Bouamari au monde rural. Il s'agissait le plus souvent de films de fiction dont le propos didactique était de populariser les thèmes de la révolution agraire. « Un aller simple » de Hadj Rahim participe d'une autre veine. C'est avec un regard gai, sur le mode de la comédie à l'italienne, que ce film ausculte une société en mutation et aborde un sujet grave, l'exode rural massif. Tourné pour la télévision algérienne, avec peu de moyens, il dénonce la naïveté de certains pays qui, séduits par les attraits fallacieux de la ville, abandonnent leur douar, pour venir grossir la cohorte de chômeurs qui s'entassent sans espoir d'avenir dans une métropole algéroise surpeuplée en y vivant d'expédients.

Cinquante-deux semaines dans le Cantal !

Un autre film, oublié celui-ci aux palmarès, m'a personnellement beaucoup impressionné : « Ciel et terre » de Michaël Pilz (Autriche). Long de cinq heures, riche d'images inoubliables, il s'attache à la vie des habitants d'un petit village de montagne, Sankt Anna, partagé entre les travaux des champs et le travail forestier. Fruit de trois années de tournage, c'est un film d'auteur, un regard attentif, chaleureux et pudique sur la vie ordinaire d'hommes et de femmes modestes. Cependant il me paraît inutilement encombré d'un commentaire philosophico-cosmique puisant à des sources très diverses (Lao-Tseu, les Evangelistes, le Talmud, Léonida-witsch Rubienstein, une Indienne Papagos, etc.) alors que, le plus souvent, les images, et avec quelle éloquence, parlaient d'elles-mêmes. Quant à la France, elle fut présentée grâce à « Adieu, voyages lents » de Marie-Geneviève Ripeau qui est une œuvre personnelle et intimiste qui aborde les rapports entre une mère vivant seule à la campagne et sa fille qui a décidé de se séparer de son mari.

La manifestation proprement dite est achevée, mais dans le Cantal, le travail se poursuit, en profondeur. Car ici les Rencontres durent... cinquante-deux semaines !

Coup de projecteur, la manifestation est immédiatement relayée par un travail de longue haleine. Animation ou création de ciné-clubs ruraux, réanimation de foyers ruraux, etc. Dans le Cantal, changer la vie... et changer le cinéma ne sont pas de vains slogans. ●

(1) Sur la représentation du monde paysan : « Cinéma Paysan » (« Cinema Action » n° 16, 209 pages, éditions l'Harmattan, 7, rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 Paris), dossier réuni par Christian Bosséno, préface de René Allio.

(2) Il existe une seconde manifestation consacrée au film rural : le concours du film rural organisé à Paris par le service cinéma du ministère de l'Agriculture. Organe de diffusion du film grâce à une cinémathèque très riche, le S.c.m.a. est aussi un important atelier de réalisation de courts et moyens métrages consacrés au monde rural.

Au risque de vous déplaire

VENDREDI 3 DECEMBRE :

T.f.1. Variétés : Patrick Sébastien - 20 h 35.

Un des meilleurs imitateurs du moment prépare l'irrévérence des fêtes. Pas toujours léger léger, mais souvent croustillant.

A.2. Ciné-club : cycle Joseph Von Sternberg « Fièvre sur Anatahan » - 23 h 05.

Le dernier film de Von Sternberg et, selon ses dires, son meilleur. La survie, le désir, la passion et la chaleur au large du Pacifique. Une version exotique du mythe de la femme fatale. Torride.

F.r.3. Le nouveau vendredi : Kadhafi ou le défi permanent, de Jean-Pierre Clavien.

Les enfants apprennent la violence et la guerre, les femmes sont voilées, l'Occident est honni mais le prophète sait profiter de toutes les occasions. Même de rien, une radioscopie profonde d'un régime de feu et de sang.

SAMEDI 4 DECEMBRE

A.2. « Les Amis » d'Andry Kostenko - 21 h 50.

C'est la fin. Ou les illusions perdues. Avec des bleus à l'âme, pour l'éternité.

F.r.3 Opéra : « Otello » de Verdi - 20 h 35.

En différé du festival de Vérone, Vladimir Atlantov, Kirite Kanawa et Piero Cappuccilli pour nous chanter la passion, la jalousie et la mort du Maure de Venise.... Une bien belle affiche.

DIMANCHE 5 DECEMBRE

T.f.1. « les Hommes du président », d'Alan J. Pakula - 20 h 35.

Le Watergate filmé « à chaud ». Robert Redford et Dustin Hoffman essaient de ressembler à Bob Woodward et Carl Bernstein qui, dans la réalité, sont dix fois plus cabots que les deux remarquables comédiens...

A.2. « Nos mères de méditerranée », de Simone Bitton - 21 h 40.

Les relations « mère-fille » dans les pays méditerranéens. Pas besoin d'avoir fait ses classes chez papa Freud pour comprendre que ce n'est pas simple. Un téléfilm présélectionné pour le festival de télévision de Florence.

F.r.3. « le Chant du Missouri » de Vincente Minelli - 22 h 30.

L'âge d'or de la comédie américaine. Le magicien italo-américain au mieux de sa forme dirigeant Judy Garland dans un film d'anthologie. Beau, tendre un peu amer.

LUNDI 6 DECEMBRE

T.f.1. « Le Limier », de Joseph Mankiewicz - voir encadré.

MARDI 7 DECEMBRE

T.f.1. Théâtre : « l'Epreuve », de Marivaux, réalisation de Claude Santelli - 20 h 35.

Du marivaudage considéré comme un des Beaux-Arts. Un auteur noir, cruel et fabuleux, superbement interprété par André Dussolier et Magali Renoir. Une rediffusion de qualité.

A.2. Les dossiers de l'écran : « Jupiter 81 », téléfilm de Maurice Frydland. Débat : la publicité - 20 h 40.

Un téléfilm savoureux et ironique qui sert bien de hors-d'œuvre à un débat un peu bateau. Il y a belle lurette que l'on sait que la pub ne lave pas plus blanc.

F.r.3. La dernière séance, d'Eddy Mitchell : « Johnny Guitar », de Nicholas Ray - 20 h 35.

Un des plus fabuleux westerns de tous les temps. Avec la silhouette noire, incandescente et sculpturale de Joan Crawford.



Judy Garland dans « le Chant du Missouri ».

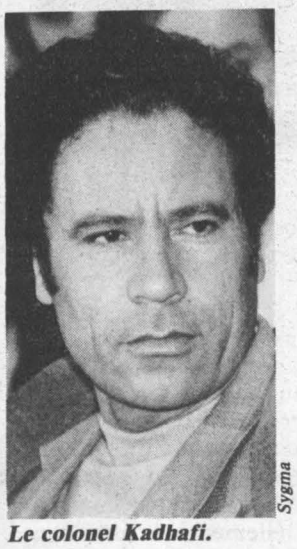

Le colonel Kadhafi. Sygma

MERCREDI 8 DECEMBRE

A.2. « Les Prédateurs », téléfilm de Jeanne Labrune - 20 h 35.

Dans un hôtel abandonné, lieu mythique du réalisme poétique, quelques personnages en quête d'identité jouent à se souvenir et à se déchirer. Pas marrant, mais courageux et attachant.

A.2. Les jours de notre vie : la diététique - 22 h 10.

JEUDI 9 DECEMBRE

T.f.1. « Bonbons en gros » ; téléfilm de F. Dupont Midy - 20 h 35.

Le martyre de l'obèse sur le mode parodique. On en rit pour ne pas pleurer. Avec un comédien-auteur merveilleux Ronny Coutteure qui, de film en film, trace une silhouette inoubliable.

A.2. L'heure de vérité avec notre ministre de la Culture surdoué, Jack Lang. 20 h 35.

F.r.3. « Les Passagers », de Serge Leroy - 20 h 35 avec Mireille Darc.

Quand elle n'est pas dirigée par Georges Lautner dans une de ces comédies-parodies dont il a le secret, l'égérie giscardienne ne vaut pas un clou...

L'émission de la semaine : « le Limier », de Joseph Mankiewicz - lundi 6 décembre - T.f.1. - 20 h 35.

C'est simple : c'est inracontable. Un scénario en or, une caméra en argent, des comédiens de platine. Le tout pour un de ces joyaux que peut nous concocter le septième art, une fois tous les vingt ans. Lawrence Olivier et Michaël Caine, seuls protagonistes d'un faux-vrai film policier aux dialogues d'une intelligence diabolique. Une machination à vous couper le souffle, une réalisation de virtuose... Mankiewicz, ou le cinéaste au Q.i. encombrant. De quoi se payer une syncope de plaisir...

La chronique de Max Gallo

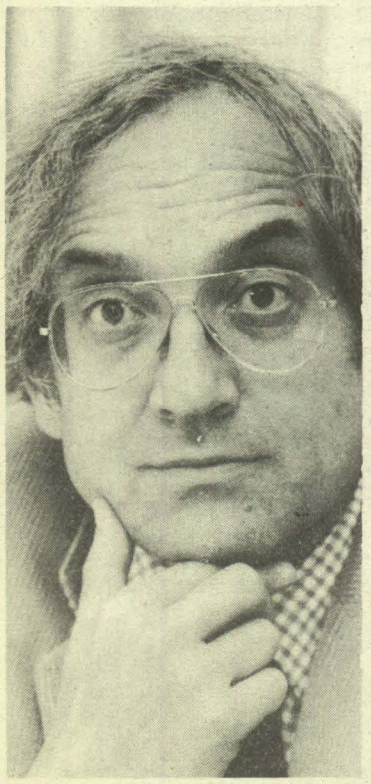

La raison du plus fou

"L'effet fratricide" annulera-t-il "l'attaque de blocage"? Qu'en termes galants l'horreur nucléaire est dite...

NOUS sommes malins. « Nous » : les hommes. Spontanément. Il suffit que nous constations notre impuissance face à une réalité pour que nous l'enfouissions sous les mots. Nous utilisons de bonnes expressions tranquilles, d'habiles périphrases qui nous dupent et nous permettent d'oublier l'inéluctable. Le cancer ? Il n'a été longtemps — il n'est encore — qu'une longue et douloureuse maladie. Et si aujourd'hui on le désigne brutalement c'est qu'on réussit dans bien des cas à la combattre. Nous commençons à renoncer, à son propos, à la magie. Nous osons nommer. Nous cessons d'être malins... comme des autruches.

Mais il est un domaine où nos ruses sont fantastiques. Là les mots que nous employons ont une telle force d'abstraction qu'il devient totalement impossible d'imaginer la réalité qu'ils évoquent. Si je lis s'agissant de stratégie nucléaire « effet fratricide » puis-je un seul instant concevoir ce que ces deux mots, finalement anodins, signifient ? Et même quand il n'y a pas de métaphore comment puis-je donner un sens concret à « attaque de blocage » ou même à des unités de mesure comme « mégatonnes » ou « mégamorts » ?

Or il s'agit de ma vie et, plus sérieusement, de celle de l'espèce humaine. C'est-à-dire que tous les problèmes dramatiques dont nous discutons avec passion, pour lesquels nous cherchons anxieusement des solutions — le chômage, la crise économique mondiale, la relance, le déficit du commerce extérieur, l'endettement de dizaines de pays, la crise du système bancaire, etc, etc. — tout ce qui nous mobilise, à juste titre, nous angoisse, est « emboîté » dans la question de la guerre nucléaire et de la course aux armements. Toute notre histoire, notre mémoire collective et tous nos projets — ceux de l'espèce humaine et ceux de chaque individu — sont enfermés dans ce « silo » qu'est la menace atomique.

Et que savons-nous d'elle ? Rien. Des mots. L'expérience tragique de Nagasaki et d'Hiroshima s'est perdue dans notre passé comme un refoulé qu'il fallait à tout prix effacer. D'ailleurs elle n'a plus que des rapports ténus avec ce dont nous sommes capables aujourd'hui, quand un seul missile porte dans ses flancs dix charges nucléaires, chacune équivalente à plusieurs bombes d'Hiroshima !

Donc nous ne sommes pas capables de savoir mais, pire, les mots que nous utilisons achèvent de nous enfermer dans l'irréalité. La guerre atomique que nous sommes prêts à déclencher, à laquelle nous — les hommes, collectivement — nous préparons « rationnellement », pour laquelle nous dépensons jour après jour des milliards de dollars, est le domaine de l'abstraction absolue.

Quand les experts — militaires et diplomates — parlent d'elle ils me font penser à des théologiens qui comparent le paradis, l'enfer et le purgatoire, décrivant avec force détails ces contrées inacessibles et inimaginables. Ils jonglent avec les chiffres, comptent, enterrent, comparent et ne s'étonnent même plus que « nous » possédions déjà la capacité de nous détruire plusieurs fois totalement. « Overkilling » : chacune des deux grandes puissances est « surarmée ». Elle peut « surtuer » l'autre et par la même occasion l'espèce humaine. Ne sommes-nous pas là dans le domaine non seulement de l'abstraction mais de l'absurde ? De la folie collective ?

Or toutes les ruses du langage sont utilisées pour nous faire croire à des choix « rationnels ». Je ne sais qui « invente » ces formules dissimulatrices qui nous dupent en nous faisant croire que nous comprenons et que nous connaissons. En fait elles s'imposent naturellement, abstractions rassurantes d'une abstraction terrifiante, s'ajoutant l'une l'autre pour masquer une réalité impossible à décrire et, il faut le craindre, peut-être à maîtriser.

Je lis par exemple que M. Reagan a annoncé l'installation de cent missiles MX dans le Wyoming. Il s'agit là, explique-t-on, d'un « groupement serré ». Cet entassement des MX assurerait leur sécurité. Pour les détruire il faudrait de nombreuses fusées ennemies qui se gêneraient entre elles et même se détruiraient, à cause des radiations et des débris provoqués par la première explosion. C'est « l'effet fratricide ». Quoi de plus banal, de plus « normalisé » que cette expression « familiale » ? On lit. Les mots glissent sur nous, abstractions d'une abstraction. D'autres experts affirment que les Soviétiques pourraient répondre à ce « groupement serré » par une « attaque de blocage ». Quelle formule heureuse : creuse et rassurante. On peut jouer avec elle, se demander entre experts si « l'effet fratricide » annulera les conséquences de « l'attaque de blocage » !

Et le lecteur assistera à cette confrontation, fasciné peut-être comme le spectateur d'un match de tennis, droite gauche, gauche droite. Qui l'emporte ? N'est-ce pas ainsi que nous vivons les conférences du désarmement, très vite dépassés par les échanges d'arguments et de chiffres ?

Quand nous cherchons à savoir ce qu'est une « attaque de blocage » nous apprenons qu'il s'agit de faire exploser au-dessus de l'atmosphère une série de très grosses charges (5 à 10 mégatonnes) toutes les minutes pendant une période allant de quinze minutes à une heure ! L'impulsion électromagnétique ainsi produite brouillant les communications et les systèmes électroniques des MX qui ne pourraient pas décoller. Qui peut imaginer derrière les mots la réalité de feu, de rayonnement, les conséquences pour la vie sur la planète quand, durant une heure, au-dessus de l'atmosphère ces charges de 10 mégatonnes auront explosé ? Comment devant de telles précisions, qui n'en sont pas puisque nous ne « réalisons » pas les conséquences, ne pas se boucher les yeux et les oreilles et conclure que l'instinct de mort nous rend fous !

Comment considérer comme rationnelles ces remarques à propos des économies d'essence réalisées grâce au choix du groupement serrré des MX, ou bien la conclusion que le paysage du Wyoming sera peu modifié par le creusement des silos ou encore que les travaux procureront quelque six mille emplois !

Quand on rapporte ces réflexions au coût de l'opération — 26,4 milliards de dollars ! — à ce qu'elle signifie peut-on ne pas conclure qu'une logique folle risque de nous emporter ?

Ce que je dis là, bien sûr, ne concerne pas seulement les Etats-Unis. Les situations sont identiques en U.r.s.s. et aggravées par le secret qui les entoure et le fonctionnement totalitaire du système politique. Mais ne sommes-nous pas en droit, puisque le risque nucléaire est global, qu'il concerne toute l'humanité menacée de destruction, de formuler le problème dans son ensemble, comme relevant — au-delà de la question de l'équilibre des forces, des étapes d'une négocation ou des subtilités de la diplomatie — d'abord d'une réflexion collective ?

N'est-ce pas l'intuition de cette priorité qui, avant que ne jouent les intérêts de telle ou telle partie, que n'entrent en scène les manipulateurs, explique le courant pacifiste ? Naïfs les apôtres du désarmement ? Aveugles les pacifistes ? Il faudrait pour cela que la « raison » se trouve dans le camp des stratèges et des experts. Or, à les entendre jongler avec les mégatonnes et les mégamorts on peut en douter.

Quand l'Egise catholique américaine s'interroge sur les rapports entre la « morale » et la « stratégie nucléaire » elle exprime l'angoisse sourde de milliers d'hommes. Ceux qui ne se laissent pas tromper par le langage pseudo-rationnel des experts et mesurent les périls pour aujourd'hui et surtout pour l'avenir à court terme.

Le grave dans cette poupée gigogne qu'est la situation mondiale, où les problèmes s'emboîtent les uns dans les autres, c'est qu'il faudrait aussi que l'opinion pacifiste qui se manifeste ici ou aux Etats-Unis puisse le faire librement ailleurs, en U.r.s.s. Une fois de plus paix et démocratie se conjuguent ensemble.

Cela dit, il ne faut pas pour autant accepter la logique de la guerre nucléaire, cette raison du fou.

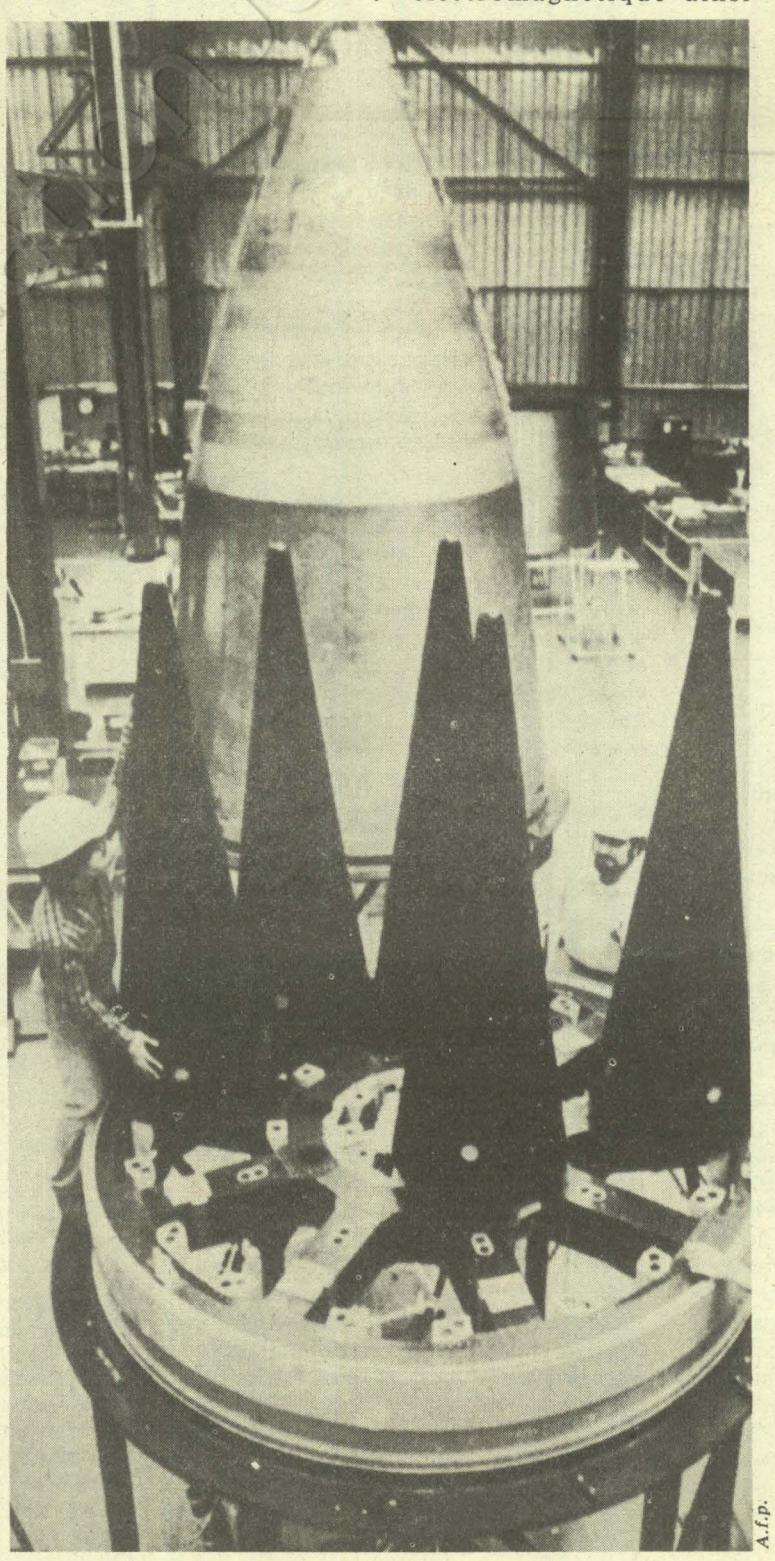

A.f.p.

Missile MX américain.

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325